

le Jardin des Possibles

Guide méthodologique
pour accompagner les projets
de jardins partagés,
éducatifs et écologiques.



Réseau Ecole et Nature édition

> Sommaire

- p.5 Préambule
- p.7 Introduction
- p.9 Itinéraires des Jardins des possibles
- p.17 Les étapes-clés du montage du projet
 - Repères méthodologiques*
- p.27 Comment monter un projet de jardin participatif ?
 - Introduction
- p.31 **Fiche 1 : Un jardin, avec qui et pour qui ?**
 - Identifier les acteurs du projet
- p.35 **Fiche 2 : Mener son projet de façon collective et participative**
 - Favoriser les démarches qui impliquent chacun
- p.39 **Fiche 3 : Un jardin, pour quoi faire ?**
 - Préciser et organiser les objectifs du projet
- p.43 **Fiche 4 : Quel type de jardin ?**
 - Repérer les spécificités du projet par rapport aux différents types de jardins existants
- p.45 **Fiche 5 : Trouver le terrain**
 - Pour passer du rêve à la réalité
- p.47 **Fiche 6 : Analyser l'état initial du terrain**
 - Identifier ses caractéristiques physiques, biologiques et écologiques
- p.51 **Fiche 7 : Analyser le contexte historique et social du terrain**
 - Rechercher les liens existant entre le site, son environnement humain et son histoire
- p.53 **Fiche 8 : Prévoir les usages et le fonctionnement du jardin**
 - S'organiser : quoi, qui, où, quand, comment ?
- p.57 **Fiche 9 : Concevoir l'aménagement du jardin**
 - Organiser et caractériser les espaces
- p.63 **Fiche 10 : Réaliser un budget prévisionnel**
 - Prévoir les dépenses et les recettes
- p.67 **Fiche 11 : Chercher des financements**
 - Où et comment ?

Repères écologiques

p.71 Comment réaliser un jardin respectueux de l'environnement ?

Introduction

p.75 Fiche 12 : Penser les aménagements écologiques

Gérer l'eau, l'énergie et les déchets

p.79 Fiche 13 : Entretenir la vie et la fertilité du sol

Prendre soin du premier allié du jardinier

p.83 Fiche 14 : Choisir les plantes et les cultures

Pour une bonne gestion de la flore sauvage et des végétaux cultivés au jardin

p.87 Fiche 15 : Protéger les cultures

Comment éloigner naturellement les adventices, ravageurs et maladies ?

Repères pédagogiques

p.91 Comment valoriser le potentiel éducatif du jardin ?

Introduction

p.95 Fiche 16 : La pédagogie de projet

Une méthode active et motivante

p.99 Fiche 17 : Trois grands principes de la formation

Se former seul, avec les autres et au contact du monde

p.103 Fiche 18 : Alternier différentes approches pédagogiques

Pour aborder les multiples facettes du jardin et respecter la diversité des participants

p.107 Fiche 19 : Jardiner avec un groupe

Techniques et spécificités

p.111 Fiche 20 : Aménager pour éduquer

Concevoir un aménagement et des installations pédagogiques

p.115 Fiche 21 : Jardiner sans jardin...

Même sans jardin, jardiner est possible !

p.117 Ressources

p.131 Remerciements

> Préambule

Pour des jardins partagés, écologiques et éducatifs

Face à la pression urbaine, au bétonnage des villes, à l'effritement du lien social et des valeurs, de nouveaux jardins proposent des lieux à la croisée des chemins. Bien qu'ils soient tous différents par leur forme, leurs objectifs, le public accueilli, leur implantation ou leur dimension, ils partagent certains principes : ce sont des jardins partagés, éducatifs et respectueux de l'environnement.

Un jardin partagé est un jardin qui se conçoit, se construit, se cultive à plusieurs. Il offre à chacun la possibilité de travailler à une réalisation commune. Il suppose une concertation et une coopération entre les jardiniers et les partenaires éventuels, et ceci dans la durée.

Un jardin respectueux de l'environnement est un lieu où l'homme et la nature dialoguent. Là, l'homme participe aux cycles naturels : celui des saisons, du sol, de l'eau, de la matière organique, des végétaux... Il jardine avec la nature pour créer un milieu équilibré où se conjuguent respect des ressources naturelles et maintien de la diversité animale et végétale : il cultive un jardin écologique. L'intervention du jardinier implique donc des choix appropriés de pratiques culturelles et de gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets.

Ces jardins partagés et écologiques jouent un rôle éducatif primordial. Certains jardins font d'ailleurs de la pédagogie leur objectif principal. Le jardin fournit en effet un cadre épanouissant pour découvrir, écouter, échanger, expérimenter, prendre des initiatives, devenir plus autonome. Les jardiniers y construisent des projets collectifs où ils prennent plaisir à faire ensemble, où ils apprennent à partager des responsabilités et à s'entraider. Au jardin, chacun peut s'enrichir au contact des autres, des éléments naturels et du monde vivant. Chacun peut observer la richesse, la diversité de la nature et prendre conscience de l'importance de son respect. Chacun peut découvrir et mettre en pratique des techniques, des comportements respectueux de l'environnement.

Le jardinier apprend ainsi à devenir acteur de son environnement, à le préserver, à améliorer sa qualité et dans le même temps à gérer un espace avec d'autres : c'est l'apprentissage de l'éco-citoyenneté.

En un mot, ces jardins partagés, écologiques, éducatifs cultivent le dialogue et la coopération entre les personnes, ils répondent aux besoins vitaux de nature et de ré-appropriation du cadre de vie, ils éduquent au respect des autres et de l'environnement.

> Introduction

Qui êtes-vous ? Un groupe de jardiniers familiaux qui souhaite ouvrir des parcelles pour créer un jardin pédagogique accessible à des personnes handicapées ? Une association d'éducation à l'environnement qui essaie de monter un jardin pédagogique accueillant aussi bien des groupes d'écoparc avec leurs enseignants que des adultes en formation ? Un maire qui a l'idée de créer un jardin d'habitants en pied d'immeuble pour transformer une friche en un espace d'animation et de création dans un quartier sensible de sa ville ? Une équipe d'enseignants qui projette de créer un jardin pédagogique comme support aux programmes des sciences de la vie et aux activités artistiques dans l'école ? Un centre social qui a un projet de jardin intergénérationnel...

Cet ouvrage vous concerne !

Que vous souhaitiez créer un nouveau jardin ou développer un volet pédagogique dans un jardin existant, le "Jardin des possibles" vous accompagne tout au long de votre démarche.

Il existe probablement autant de jardins que de jardiniers. Ces jardins présentent mille facettes et mille usages. Ils révèlent mille histoires et mille particularités. Chaque projet, chaque jardin se développe dans un environnement différent, avec des individus et des objectifs spécifiques. Aussi ne sont fournies ici ni réponses toutes faites, ni "recettes de cuisine" mais plutôt des pistes de réflexion et des orientations.

Comment monter un projet de jardin participatif ?

Quelles sont les étapes-clés du montage de projet et comment les animer de manière participative, pour que votre projet soit le projet de tous et pour garantir son ancrage durable dans le territoire ?

Les fiches "Repères méthodologiques" vous accompagnent dans le montage de votre projet, depuis l'idée initiale jusqu'à sa concrétisation.

Comment réaliser un jardin respectueux de l'environnement ?

Les fiches "Repères écologiques" vous guident dans la conception et la réalisation d'un jardin respectueux des ressources et des équilibres naturels.

Comment valoriser le potentiel éducatif du jardin ?

Comment réaliser un jardin éducatif ou développer un volet pédagogique dans un jardin existant ? Comment utiliser le projet de jardin et le jardin en lui-même comme supports pédagogiques ?

Les fiches "Repères pédagogiques" vous aident à intégrer la dimension pédagogique lors du montage du projet et à concevoir les activités pédagogiques au jardin.

Elles trouveront leur prolongement dans les cahiers thématiques de la série "Les Clés des jardins", qui proposent des conseils pratiques, trucs et astuces, pour réaliser concrètement des animations au jardin.

Un menu "à la carte"

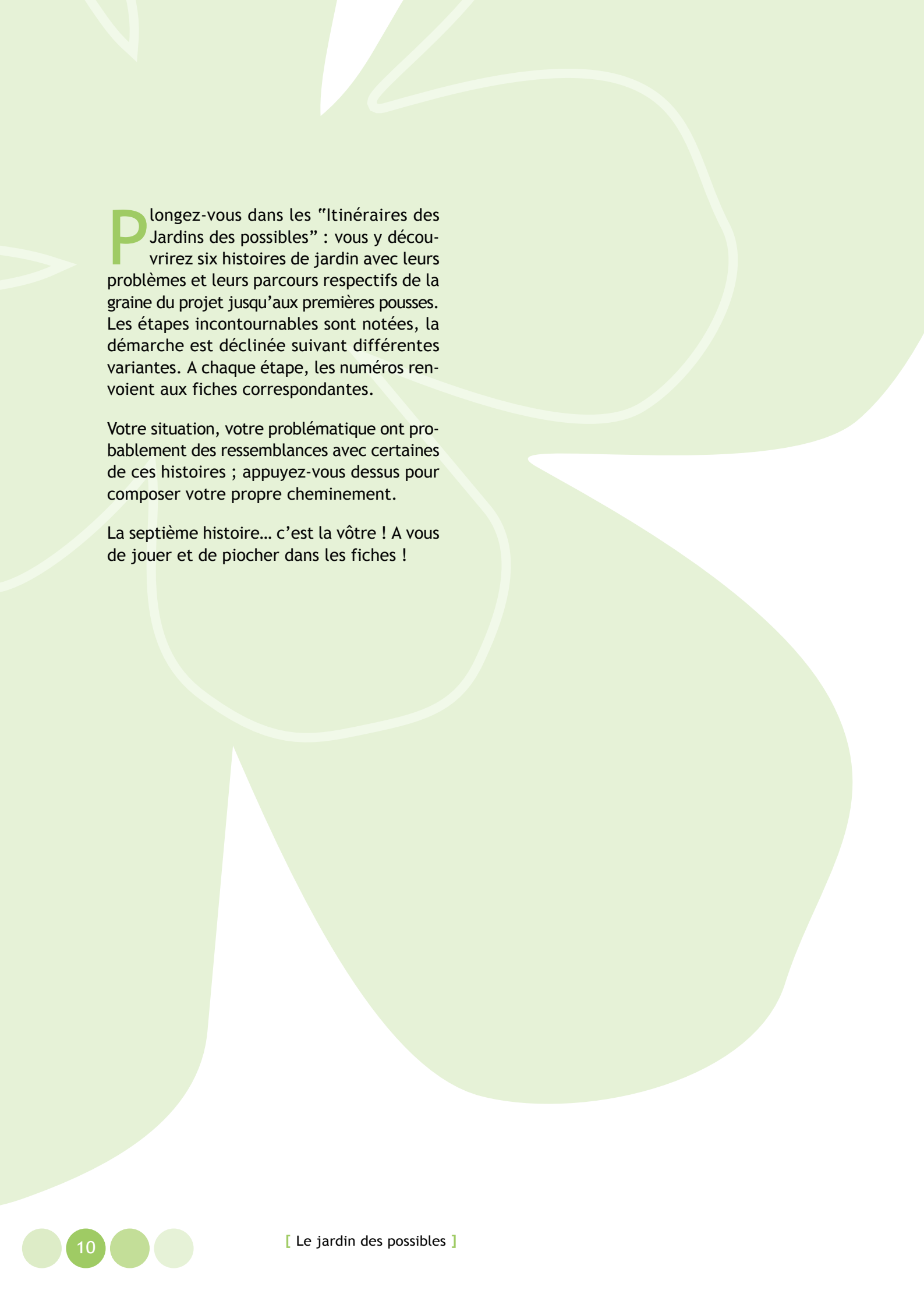
"Le Jardin des possibles" est constitué de trois séries de fiches **Repères méthodologiques**, **Repères écologiques**, **Repères pédagogiques** dont la lecture est "à la carte" : c'est à vous de composer votre menu, ainsi que l'ordre des étapes, en fonction de vos envies, de votre projet, et de votre rôle dans le projet.

Cet ouvrage peut s'utiliser de plusieurs manières.

- Vous aimez lire des histoires, vous identifier à des personnages ? Plongez-vous d'abord dans les **Itinéraires des Jardins des possibles**, pages 9 à 16. Suivez les parcours proposés, en vous reportant au fil de l'histoire aux fiches mentionnées.
- Vous préférez visualiser et comprendre la démarche générale pour vous repérer avant de vous lancer dans l'aventure ? Rendez-vous page 24 au schéma récapitulatif du montage de projet. La démarche idéale est détaillée, étape par étape, avec des renvois aux fiches correspondantes.
- Votre projet est déjà bien avancé et vous n'avez besoin que de conseils ou d'exemples ? Consultez directement les fiches (à partir de la page 31), elles vous permettront d'enrichir et d'étayer votre réflexion.

le Jardin des Possibles

Itinéraires
des Jardins des possibles



Plongez-vous dans les “Itinéraires des Jardins des possibles” : vous y découvrirez six histoires de jardin avec leurs problèmes et leurs parcours respectifs de la graine du projet jusqu’aux premières pousses. Les étapes incontournables sont notées, la démarche est déclinée suivant différentes variantes. A chaque étape, les numéros renvoient aux fiches correspondantes.

Votre situation, votre problématique ont probablement des ressemblances avec certaines de ces histoires ; appuyez-vous dessus pour composer votre propre cheminement.

La septième histoire... c’est la vôtre ! A vous de jouer et de piocher dans les fiches !



19 fiches à consulter pour info



3 fiches à consulter impérativement

DEPART

:: UNE ECOLE

UN GROUPE D'ENSEIGNANTS A LE PROJET DE REALISER UN JARDIN PEDAGOGIQUE SUR UN TERRAIN A DISPOSITION DANS L'ECOLE

- LEUR PROBLEME AU DEPART : COMMENT S'Y PRENDRE ? PAR QUOI COMMENCER ?

ENSEIGNANTS

:: DOCUMENT D'INTENTION

Rédaction rapide d'un texte d'intention comprenant :

- une présentation du terrain, s'il existe
- une présentation du public concerné
- les grandes lignes du projet
- les choix de démarche participative et écologique
- une argumentation sur le bien fondé de l'idée et sur son évolution possible dans le temps.

• PRECISION DE L'INTENTION •

Les enseignants, les animateurs précisent les grandes lignes du projet en tant que porteurs de projet.



ANIMATEURS



DEPART

:: UNE ASSOCIATION D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

UN GROUPE D'ANIMATEURS A UN PROJET DE JARDIN PEDAGOGIQUE ACCUEILLANT ENFANTS ET ADULTES

- LEUR PROBLEME AU DEPART : COMMENT TROUVER UN TERRAIN ?

DEPART

:: DES JARDINIERS

UN GROUPE DE JARDINIERS FAMILIAUX SOUHAITE OUVRIR DES PARCELLES POUR CREER UN JARDIN PEDAGOGIQUE ACCESSIBLE A DES PERSONNES HANDICAPEES.

- LEUR PROBLEME AU DEPART : QUI VA S'OCCUPER DE CE PROJET ?

JARDINIERS

• PRECISION DE L'INTENTION •

Le propriétaire ou les jardiniers se posent les questions suivantes :

- Avons-nous des souhaits ou des conditions quant à l'utilisation du terrain ? : cadre juridique, durée, type de jardin, de culture, public concerné...
- Voulons-nous participer au projet ?
- Les réponses sont-elles cohérentes entre elles et au vu du terrain ?



ANIMATEURS

• CONSTRUCTION / VERIFICATION DU CADRE DU PROJET •

Le cadre existe, c'est le cadre scolaire. Les enseignants vérifient que le principe d'un jardin s'inscrit bien dans le projet d'école et s'assurent de l'accord des instances pédagogiques et administratives (académie, direction de l'établissement).

S'ils font appel à d'autres partenaires (associations, services techniques...) un cadre complémentaire est construit avec ceux-ci.

• CONSTITUTION DU PARTENARIAT •

Le partenariat comprend le porteur de projet, les partenaires institutionnels, administratifs et si besoin techniques, financiers...

:: DOCUMENT-CADRE

Rédaction d'un document-cadre comprenant :

- les rôles respectifs des partenaires
- les objectifs généraux
- les choix de démarche participative et écologique
- les moyens humains techniques et financiers
- le calendrier général

EFFET "JARDIN GRILLE"

Un projet commencé ou laissé sans animateur, c'est comme un jardin abandonné l'été à la fournaise : il grille ou tourne en terrain vague. Un jardin ça s'arrose ! Un projet de jardin doit durer pour exister.

DEPART

:: UN MECENE

UN PROPRIETAIRE A UN TERRAIN A CONFIER, PAS DE PROJET, PAS DE PORTEUR DE PROJET.

- SON PROBLEME AU DEPART : VERS QUI SE TOURNER ? COMMENT CERNER SES ATTENTES POUR TROUVER UN PORTEUR DE PROJET ?

JARDINIERS JARDINIERS JARDINIERS

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

PROPRIETAIRE PROPRIETAIRE PROPRIETAIRE

• CONSTITUTION DU PARTENARIAT • • TROUVER UN PORTEUR DE PROJET •

L'intention détermine dans quel domaine chercher une institution ou association locale (social, éducatif, santé, technique, environnement, scientifique...).

Privilégier les critères de reconnaissance du public attendu et la capacité à animer un projet avec une dimension participative (le porteur de projet peut être l'initiateur du projet).

• CONSTITUTION DU PARTENARIAT PAR LE PORTEUR DE PROJET •

Il constitue le partenariat en s'appuyant sur le document d'intention. Selon l'ampleur du projet, le partenariat comprend le porteur de projet, les partenaires institutionnels, administratifs, techniques, financiers...



:: DOCUMENT D'INTENTION

Il comprend :

- l'identification du public
- un constat des besoins et des attentes
- une présentation du terrain s'il est connu
- les grandes lignes du projet
- son potentiel et sa pertinence
- le répertoire des partenaires possibles
- une approche budgétaire globale

• PRECISION DE L'INTENTION •

L'initiateur précise les grandes lignes du projet et en vérifie la pertinence.

• PRISE DE CONSCIENCE •

Cela suppose une prise de conscience des enjeux du projet, de la responsabilité engagée vis à vis des habitants qui se traduit par :

- l'obligation de prévoir une action à long terme par la construction d'un partenariat avec des institutions et associations de terrain,
- la nécessité de construire un cadre d'animation,
- la mise en place d'un fonctionnement participatif entre l'institution commanditaire, les partenaires, l'association porteuse de projet et les habitants,
- le réel respect des aspirations des habitants.

DEPART

:: UNE INSTITUTION

UNE MAIRIE A L'IDEE DE CREER UN JARDIN D'HABITANTS EN PIED D'IMMEUBLES EN QUARTIER SENSIBLE.

- SON PROBLEME AU DEPART : CE PROJET PEUT-IL FONCTIONNER ICI ? EST-CE POSSIBLE DE FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS ?

DEPART

:: UNE ASSOCIATION SOCIO-EDUCATIVE

UN CENTRE SOCIAL A UN PROJET DE JARDIN INTERGENERATIONNEL, MAIS PAS DE TERRAIN.

- SON PROBLEME AU DEPART : COMMENT TROUVER UN TERRAIN ? EST-CE POSSIBLE DE COMMENCER SANS TERRAIN ?

5

• CONSTRUCTION DU CADRE D'ATTRIBUTION DU TERRAIN •

Le porteur de projet et le propriétaire du terrain posent le cadre juridique d'attribution du terrain (vente, location, prêt, don).

8

• CONSTRUCTION DU CADRE DU PROJET •

Le porteur de projet et les partenaires (les initiateurs ou commanditaires deviennent partenaires s'ils veulent participer à la suite) se posent ensemble à un niveau général, les questions-clés : un jardin pour quoi faire ? pour qui ? par qui ? avec qui ? quel type de jardin ? pourquoi utiliser des pratiques respectueuses de l'environnement ? quels sont les besoins, les contraintes ? quels sont les moyens humains, matériels et financiers à mettre en œuvre ? quels types d'animation développer ?

:: DOCUMENT-CADRE

Comprenant :

- le cadre juridique d'attribution du terrain s'il préexiste
- les rôles respectifs des partenaires
- les objectifs
- les choix de démarche participative et écologique
- les moyens humains techniques et financiers
- le calendrier

• CONSTITUTION DU GROUPE DE PARTICIPANTS JARDINIERS •

CONCERTATION EN PORTE A PORTE

Premier temps d'animation : le projet est présenté individuellement aux habitants de la zone choisie pour favoriser l'expression de la demande de jardin et pour inviter à une première réunion.

OUVERTURE DE LA CONCERTATION COLLECTIVE

L'animateur présente le cadre du projet, son origine, les partenaires engagés.

Il explique le principe de la participation et les étapes suivantes.

Un groupe de personnes intéressées se constitue.

• RECHERCHE DE MOYENS POUR RECRUTER L'ANIMATEUR DU PROJET •

Parfois, le porteur de projet est aussi l'animateur.

• TROUVER UN TERRAIN •

Le cadre du projet étant posé, le porteur de projet peut lancer sa recherche de terrain. Il dispose d'arguments et de l'appui des partenaires. Les institutions locales, mairies, communauté urbaine, organismes HLM détiennent souvent la solution.

• CONSTRUCTION DU CADRE D'ATTRIBUTION DU TERRAIN •

Le porteur de projet et le propriétaire du terrain ou les jardiniers posent le cadre juridique d'attribution du terrain (vente, location, prêt, don).

EFFET "FONTE DES SEMIS"

Parti trop vite, sans prise de conscience des enjeux, sans réflexion en amont, avec une mobilisation prématurée des habitants, un projet ne peut aller loin. Attention à l'éveil de frustrations chez les habitants : elles démotivent durablement.

EFFET " COURGETTE "

Un projet pharaonique avec trop d'objectifs, pas assez de moyens, de temps, d'énergie pour le réaliser et personne pour s'en apercevoir : voici le défaut d'anticipation. Mieux vaut prévoir moins ambitieux ou échelonner par étapes, car trop c'est trop ! Le ras le bol et la démotivation guettent les imprévoyants.

• CONSTRUCTION DU PROJET PAR LES JARDINIERS •

RECUEIL DES REPRESENTATIONS

Après avoir rappelé le cadre, l'animateur invite chacun à exprimer ses attentes, ses idées, ses craintes par rapport au projet et à écouter celles des autres. Le groupe construira son projet en en tenant compte.

FORMALISATION DES OBJECTIFS

L'animateur invite le groupe à définir ses objectifs en se posant les questions-clés : un jardin pour quoi faire ? pour qui ? par qui ? avec qui ? quel type de jardin ? pourquoi des pratiques respectueuses de l'environnement ? quels sont les moyens disponibles ?

:: DOCUMENT-PROJET

Rédaction d'un document projet comprenant :

- un rappel du cadre du projet
- les objectifs
- le fonctionnement et les usages
- le projet d'aménagement
- les moyens nécessaires et le montage financier
- le mode d'évaluation et de suivi du projet
- le calendrier

6 7

ETUDE DU TERRAIN ET DE SON CONTEXTE

Les jardiniers étudient l'espace initial et son contexte, ses composantes, ses atouts, ses contraintes.

ELABORATION DU PROJET

Le groupe a maintenant repéré ses besoins, ses désirs, ses contraintes. Il peut faire ses choix : trouver un mode de fonctionnement, prévoir l'organisation de l'espace, la gestion de l'eau et des déchets...

:: C'est le moment de vérifier la pertinence des choix, de les confronter aux moyens et ressources disponibles. Ce document est validé par le porteur de projet, l'animateur, les partenaires et les participants jardiniers. C'est aussi le moment de rédiger le cahier des charges. Il peut être nécessaire d'envisager la recherche de moyens techniques et financiers complémentaires ou de trouver de nouveaux partenaires.

• CONSTRUCTION DU PROJET D'ENSEMBLE DU JARDIN PEDAGOGIQUE •

ETUDE DU TERRAIN ET DE SON CONTEXTE

Le porteur de projet et l'animateur étudient l'espace initial et son contexte : ses composantes, ses atouts, ses contraintes.

FORMALISATION DES OBJECTIFS DU PROJET D'ENSEMBLE

A partir de l'expression de leurs attentes et idées, le porteur de projet et l'animateur définissent des objectifs pédagogiques plus opérationnels ainsi que leur choix en matière de pédagogie.

Les futurs participants peuvent être consultés, leurs attentes, idées ou craintes nourriront le projet.

8 9 10 11 12 16 17 18 19 20

ELABORATION DU PROJET D'ENSEMBLE

Le porteur de projet et l'animateur ont maintenant repéré leurs objectifs, leurs contraintes, leurs atouts. Ils peuvent en déduire des choix :

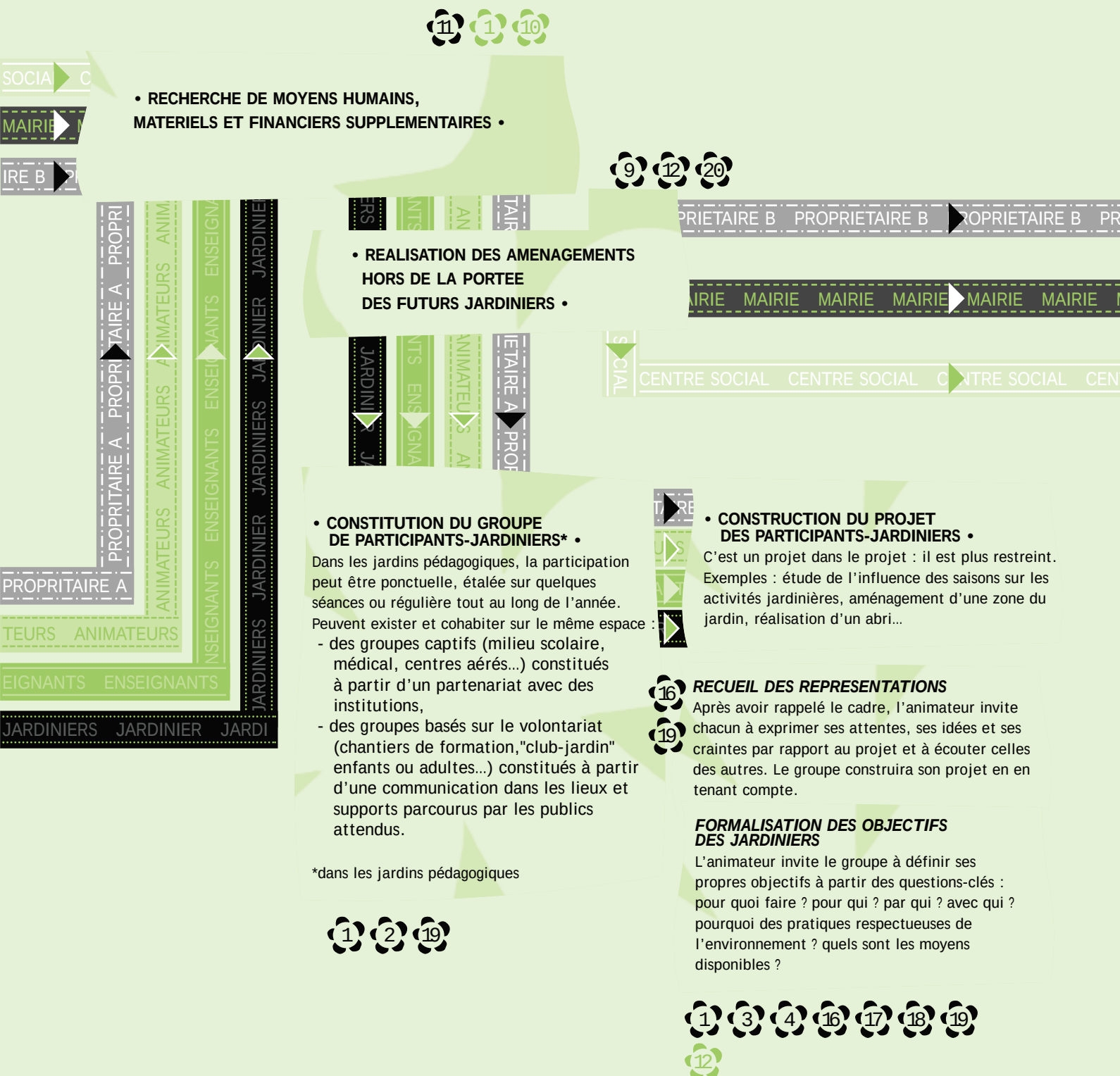
- établissement d'un programme pédagogique, d'une progression des objectifs,
- organisation du fonctionnement, des usages,
- prévision des grands aménagements et des aménagements non réalisables par les futurs participants.

C'est le moment de vérifier la pertinence des choix, de les confronter aux moyens et aux ressources disponibles. Il peut être nécessaire d'ajuster le projet, d'envisager la recherche de nouveaux moyens techniques et financiers ou de trouver des partenaires...

:: DOCUMENT-PROJET D'ENSEMBLE

Rédaction d'un document-projet comprenant :

- un rappel du cadre du projet
- les objectifs
- le programme pédagogique
- le fonctionnement et les usages
- le projet d'aménagement
- les moyens nécessaires et le montage financier
- le mode d'évaluation et de suivi du projet
- le calendrier



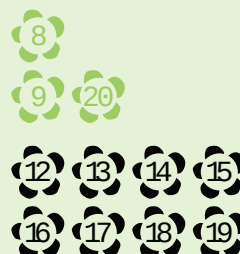
EFFET "FORTES PRECIPITATIONS"

Au fait, quand met-on les graines en terre ? Le calendrier jardinier coïncide rarement avec les calendriers administratifs. Le montage de tels projet peut souvent profiter de ces décalages temporels pour se construire plus solidement. Commencer le montage d'un projet en hiver, c'est se voir accorder d'office un temps pour la réflexion. Au printemps, l'urgence de "faire" risque d'occulter ces étapes nécessaires et de mener ensuite à des échecs.

PROPRIETAIRE B PROPRIETAIRE B

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MA

CENTRE SOCIAL CENTRE SOCIAL CENTRE SOCIAL CE



le Jardin sort de terre

• REALISATION DU PROJET PAR LES JARDINIERS EUX-MÊMES •

ETUDE DU TERRAIN ET DE SON CONTEXTE

Les jardiniers étudient l'espace initial sur lequel est situé leur projet avec ses composantes, ses atouts, ses contraintes.

ELABORATION DU PROJET

Le groupe a maintenant repéré ses besoins, ses désirs, ses contraintes. Selon le projet, il peut faire ses choix : trouver un mode de fonctionnement, prévoir l'organisation de l'espace, la gestion de l'eau et des déchets...



:: DOCUMENT-PROJET DES PARTICIPANTS- JARDINIERS

Rédaction d'un document projet comprenant :

- le projet d'aménagement
- les objectifs opérationnels
- les moyens nécessaires, le montage financier
- le fonctionnement
- le mode de suivi et d'évaluation du projet
- le calendrier.

Ici encore, il faut vérifier la pertinence et la faisabilité des choix. Les ajustements sont fréquents. La recherche de moyens ou de partenaires complémentaires sont parfois nécessaires. Ce document est validé par les jardiniers, l'animateur, les partenaires éventuels.

**RECHERCHE
DE MOYENS HUMAINS,
MATERIELS,
FINANCIERS SUPPLEMENTAIRES**
Si nécessaire !



le Jardin des Possibles

Les
étapes-clés
du montage de projet

Si les participants sont au coeur de la démarche, trois types d'acteurs auront des rôles-clés dans le montage et la mise en œuvre du projet : **l'initiateur**, le **porteur de projet** et **l'animateur**. Ils ont des fonctions différentes qui font appel à des compétences spécifiques. Dans certains projets, il s'agit effectivement de trois personnes ou structures différentes qui vont se passer le relais. Par exemple, dans le cas de la mairie qui a l'idée de créer un jardin d'habitants en pied d'immeuble, l'initiateur est le maire qui devient alors le commanditaire, le porteur de projet est une association locale et l'animateur sera sans doute un sala-

rié de l'association. Mais il arrive que l'initiateur décide de porter lui-même le projet (cas de l'association d'éducation à l'environnement qui veut concevoir un jardin pédagogique) ou que le porteur de projet soit aussi l'animateur (cas de l'équipe d'enseignants qui veut créer un jardin pédagogique).

Un quatrième type d'acteurs a une grande importance aussi : le **participant-jardinier**. Dans l'idéal d'un jardin partagé, il s'implique dans le projet dès la phase de conception lors de la réflexion sur le projet du groupe.

La plupart des projets de jardins partagés peuvent être découpés de façon idéale de la manière suivante.

- **Phase de conception** : de l'idée jusqu'à la mobilisation de financements.
 - A** - L'initiateur précise son intention, son idée de départ.
 - B** - Le porteur de projet construit le cadre du projet avec une équipe de partenaires.
 - C** - L'animateur accompagne les participants-jardiniers dans l'élaboration de leur projet, à l'intérieur du cadre fixé.
- **Phase de réalisation** : des premiers travaux aux activités jardinières et éducatives.
 - D** - Les partenaires techniques réalisent les premiers aménagements.
 - E** - Les participants-jardiniers accompagnés par l'animateur réalisent les autres aménagements et démarrent les activités programmées.
- **Phase d'évaluation**

Dans un projet participatif, une des difficultés va consister à bien repérer qui coordonne chaque étape (l'initiateur, le porteur de projet ou l'animateur) et avec qui il met

en œuvre chaque étape (tout seul, avec des partenaires, avec les participants). Le déroulé détaillé des étapes présenté ci-après précise ces questions importantes.

Détail des étapes de conception et de réalisation

Fiches ressources



:: **fiche 1**
Un jardin, avec qui et pour qui ?
:: **fiche 2**
Mener son projet de façon collective et participative
:: **fiche 3**
Un jardin pour quoi faire ?
:: **fiche 4**
Quel type de jardin ?
:: **fiche 7**
Analyser le contexte historique et social du terrain
:: **fiche 10**
Réaliser un budget prévisionnel
:: **fiche 16**
La pédagogie de projet

:: **fiche 1**
Un jardin, avec qui et pour qui ?

:: **fiche 2**
Mener son projet de façon collective et participative

A> Précision de l'idée de départ par l'initiateur

1 L'histoire commence à partir d'une idée. Une idée qui germe dans la tête de l'initiateur. L'idée peut naître d'une opportunité (un terrain à disposition), d'une envie (envie de faire un jardin pédagogique, un jardin collectif...) du constat d'un besoin (besoin d'un lieu partagé dans un quartier difficile)...

2 L'initiateur précise son idée et en vérifie le bien fondé.

3 L'initiateur rédige un "document d'intention". Ce document expose :

- le contexte du projet,
- le public concerné,
- les besoins et les attentes,
- le potentiel du projet,
- les grandes lignes du projet : 1^{ers} objectifs envisagés, type de jardin, principes éducatifs...,
- un répertoire des partenaires possibles,
- une approche budgétaire globale,
- une esquisse de calendrier.

Le document d'intention permet de vérifier la pertinence de l'idée ; il aidera aussi à convaincre et à mobiliser des partenaires.

4 L'initiateur identifie un porteur de projet auquel il passe le relais ; dans ce cas il devient le commanditaire. L'initiateur peut également décider de porter lui-même le projet.

B> Construction du cadre du projet par le porteur du projet et les partenaires

5 Le porteur de projet construit un partenariat en contactant tous les partenaires institutionnels, techniques, administratifs, financiers potentiels.

6 Il construit avec les partenaires le cadre dans lequel le projet va se développer. Ce cadre s'élabore de manière participative à partir de questionnements et d'échanges, animés par le porteur de projet. Le cadre doit être suffisamment large pour permettre aux futurs participants d'investir le projet.

:: **fiche 1**
Un jardin, avec qui et pour qui ?
:: **fiche 2**
Mener son projet de façon collective et participative
:: **fiche 3**
Un jardin, pour quoi faire ?
:: **fiche 4**
Quel type de jardin ?
:: **fiche 16**
La pédagogie de projet
:: **fiche 17**
Trois grands principes de la formation

:: **fiche 5**
Trouver le terrain
:: **fiche 11**
Chercher des financements

:: **fiche 2**
Mener son projet de façon collective et participative
:: **fiche 16**
La pédagogie de projet
:: **fiche 17**
Trois grands principes de la formation
:: **fiche 18**
Alterner différentes approches pédagogiques
:: **fiche 19**
Jardiner avec un groupe

:: **fiche 3**
Un jardin, pour quoi faire ?
:: **fiche 4**
Quel type de jardin ?
:: **fiche 16**
La pédagogie de projet

7 Le porteur de projet rédige le “document-cadre” et le fait valider par l’ensemble des partenaires.

Le cadre fixe :

- les objectifs généraux
- les rôles respectifs des acteurs
- les démarches pédagogiques à mettre en oeuvre
- les moyens humains, techniques et financiers
- le calendrier général
- le cadre juridique.

Ce document est le fondement du projet sur lequel le porteur de projet s’appuiera pour conduire les étapes suivantes.

8 Le porteur de projet recherche le terrain propice à son projet (s’il n’en a pas à l’origine).

9 Il recherche des moyens pour financer la suite du projet : coût de l’animateur, études éventuelles...

10 Il recrute, missionne ou mandate l’animateur.

A moins qu’il ne décide de se charger lui-même de l’animation du projet, **le porteur de projet passe le relais à l’animateur**, auquel il délègue les phases suivantes du montage de projet, tout en en gardant la responsabilité.

➤ Élaboration du projet

dans le cas idéal : directement par le groupe de participants-jardiniers avec l’animateur, plus souvent : par le porteur de projet et l’animateur.

Le projet s’élabore à l’intérieur du cadre précédemment fixé. L’animateur a pour mission de vérifier que le projet respecte toujours ce cadre.

11 L’animateur prévoit les démarches pédagogiques qu’il va mettre en oeuvre avec le groupe de participants-jardiniers pour monter le projet.

12 Il constitue le groupe de participants-jardiniers.

13 Il anime la réflexion collective au sein du groupe pour **élaborer le projet**.

13a Le groupe de participants-jardiniers formalise ses attentes et ses objectifs. Il s’agit ici des objectifs des participants, ils s’inscrivent à l’intérieur du cadre déjà mis en place. Opérationnels et concrets, ces objectifs guideront directement l’organisation et l’aménagement du jardin.

:: **fiche 6**
Analyser l'état initial du terrain
:: **fiche 7**
Analyser le contexte historique et social du terrain

:: **fiche 8**
Prévoir les usages et le fonctionnement du jardin
:: **fiche 9**
Concevoir l'aménagement du terrain
:: **fiche 12**
Penser les aménagements écologiques
:: **fiche 13**
Entretenir la vie et la fertilité du sol
:: **fiche 14**
Choisir les plantes et les cultures
:: **fiche 15**
Protéger les cultures
:: **fiche 20**
Aménager pour éduquer
:: **fiche 21**
Jardiner sans jardin...

:: **fiche 10**
Réaliser un budget prévisionnel

13b Parallèlement, le groupe de participants-jardiniers analyse le terrain et étudie son contexte socio-historique, avec l'appui éventuel de partenaires et de spécialistes. Il en déduit les contraintes à prendre en compte et les potentialités à exploiter.

13c Avec l'animateur, le groupe définit les usages et les modalités de fonctionnement du jardin. Il en vérifie la faisabilité. Les résultats de cette étape sont formalisés, validés par le groupe de participants, le porteur de projet et aussi par les partenaires. C'est un moyen de s'assurer que chacun a bien compris le projet et qu'il y adhère.

13d Le groupe de participants conçoit ensuite les aménagements en faisant éventuellement intervenir des spécialistes (bureaux d'ingénierie, paysagistes...). Cette étape est formalisée par la rédaction d'un projet d'aménagement avec plans, croquis, maquettes, descriptifs... validé par l'ensemble des acteurs.

13e Le groupe de participants et l'animateur, épaulés par le porteur de projet, élaborent le budget prévisionnel. Le budget prévisionnel est l'occasion de vérifier la faisabilité du projet : sa mise au point entraîne parfois des modifications du projet.

13f Le groupe de participants, l'animateur et le porteur de projet prévoient le suivi et l'évaluation du projet : ils choisissent des critères de suivi et d'évaluation des objectifs ainsi que la méthodologie à suivre.

Dans certains cas, cahier des charges des aménagements, budget prévisionnel, suivi et évaluation (**13d/e/f**) restent du ressort du porteur de projet, de l'animateur et des partenaires.

14 Le groupe de participants-jardiniers, l'animateur et le porteur de projet rédigent le "document projet", il comporte :

- un rappel du cadre du projet
- les objectifs (y compris pédagogiques),
- le fonctionnement et les usages,
- le projet d'aménagement,
- les moyens nécessaires,
- le budget prévisionnel et le montage financier,
- le calendrier,
- les méthodes de suivi et d'évaluation.

Ce document est validé par le groupe de participants, le porteur de projet et par les partenaires. C'est un outil de référence pour convaincre et pour réaliser.

:: fiche 1
Un jardin, avec qui et pour qui ?
:: fiche 11
Chercher des financements

:: fiche 9
Concevoir l'aménagement du jardin
:: fiche 12
Penser les aménagements
écologiques
:: fiche 20
Aménager pour éduquer

:: fiche 16
La pédagogie de projet
:: fiche 17
Trois grands principes de la
formation
:: fiche 18
Alterner différentes approches
pédagogiques
:: fiche 19
Jardiner avec un groupe
:: fiche 21
Jardiner sans jardin...

15 Le porteur de projet peut maintenant réunir les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.

Lorsque les moyens sont trouvés, le montage du projet est terminé. Place à la réalisation !



D> Réalisation des premiers aménagements par les partenaires techniques

16 Les partenaires techniques réalisent, s'il y a lieu, les travaux qui ne sont pas à la portée du groupe. En tant que représentant du porteur de projet, l'animateur assure directement le suivi des travaux ou bien il est l'interlocuteur du paysagiste ou de l'architecte.



E> Réalisation des autres aménagements et démarrage des activités jardinières et éducatives

par les participants-jardiniers accompagnés par l'animateur

17 Et voilà ! **Les activités au jardin peuvent commencer.** Les participants-jardiniers réalisent des aménagements, préparent le terrain, jardinent, apprennent, discutent, organisent des fêtes... L'animateur poursuit sa mission d'animation, les partenaires sont parfois sollicités ponctuellement.

De nouveaux projets peuvent s'élaborer au jardin...

:: Remarques

Le déroulement des étapes peut paraître long et complexe : il l'est souvent pour les projets de grande ampleur faisant intervenir de nombreux partenaires et pour les projets de développement urbain situés sur le domaine public. En réalité, un déroulement logique se répète du niveau général jusqu'au plus concret : des phases de réflexion aboutissent à des choix, elles sont suivies de la vérification de la pertinence de ces choix, puis de leur formalisation et de leur validation par les acteurs.

La démarche décrite ici représente le cas d'un projet participatif idéalisé dans lequel les participants-jardiniers ont une grande autonomie dans les différentes étapes d'élaboration du projet. Dans de nombreux cas, la participation des personnes est plus réduite.

Pour les petits projets, les étapes de formalisation et de validation sont souvent simplifiées : un tour de table suffit parfois, l'important est que chacun puisse comprendre, s'exprimer et que les décisions prises à un moment donné soient inscrites d'une manière ou d'une autre pour qu'il soit possible de s'y référer.

[Récapitulatif]

Etapes de conception et de réalisation

A Précision de l'intention

1] Idée de départ

2] Précision de l'intention
pourquoi ? quoi ?
pour qui ? avec qui ?...

3] Rédaction du
document
d'intention

4] Identification du
porteur du projet

B Construction du cadre

5] Constitution du
partenariat

**6] Construction
collective du cadre**
pourquoi ? pour qui ?
avec qui ? quoi ?...

7] Rédaction du
document cadre

8] Recherche du terrain

9] Recherche de
moyens pour la suite
du montage

10] Recrutement de
l'animateur

C Élaboration du projet

11] Préparation du
programme
pédagogique

12] Constitution du
groupe de
participants

**13] Elaboration
collective du projet**
pourquoi ? quoi ?
pour qui ? avec qui ?
comment ? combien ?
quand ?

14] Rédaction du projet

15] Recherche des
moyens humains,
financiers, matériels
nécessaires

D Premiers aménagements

16] Réalisation des
premiers aménagements

E Démarrage des activités

17] Réalisation des
autres
aménagements et
démarrage des
activités jardinières
et éducatives

CONCEPTION

Partenaires

Porteur de projet

Participants-jardiniers
(et partenaires)

Animateur
(et porteur de projet)

RÉALISATION

Partenaires techniques

Animateur
(ou porteur de projet)

Participants-jardiniers
(et autres usagers)

Animateur

Groupes
impliqués



Responsable(s)



Initiateur

Cas des projets de jardins pédagogiques

ans le cas des projets de jardins pédagogiques, les phases de conception et de réalisation s'effectuent en deux temps. Dans un premier temps, le porteur de projet et l'animateur élaborent ensemble le projet général sans faire intervenir les participants-jardiniers : ils organisent le fonctionnement global, établissent un programme pédagogique, prévoient les aménagements généraux, vérifient la faisabilité, prévoient les budgets et recherchent les moyens nécessaires. Ils rédigent ce que l'on appelle ici un "document-projet d'ensemble". Dans certains cas, les participants sont consultés, mais il ne sont pas réellement associés à cette étape : d'une part parce que les discussions d'ordre pédagogique peuvent difficilement être abordées par eux (d'autant plus dans le cas des enfants) ; d'autre part, parce que leur participation se déroule souvent sur quelques séances seulement. Dans un deuxième temps, une fois que sont rassemblés tous les moyens nécessaires pour réaliser le projet et que le lieu est prêt à accueillir le(s) groupe(s) de participants-jardiniers, ces derniers peuvent intervenir. Ils montent un "projet dans le projet" : ils peuvent prévoir par exemple l'aménagement d'un espace, l'usage d'un équipement...

Dans le cas particulier des projets de jardins d'école, le déroulement est plus rapide que celui décrit. En effet, le cadre est déjà posé, c'est le cadre scolaire ! Le terrain est souvent là... Attention cependant à vérifier ce cadre en s'assurant de l'accord des instances pédagogiques et administratives, ou à veiller à en construire un dans le cas où interviennent des partenaires.

le Jardin des Possibles

Comment
monter
un projet de jardin
participatif ?

Repères méthodologiques

Repères méthodologiques

- 31 :: Fiche 1 : Un jardin, avec qui et pour qui ?
.....
- 35 :: Fiche 2 : Mener son projet de façon collective et participative
.....
- 39 :: Fiche 3 : Un jardin, pour quoi faire ?
.....
- 43 :: Fiche 4 : Quel type de jardin ?
.....
- 45 :: Fiche 5 : Trouver le terrain
.....
- 47 :: Fiche 6 : Analyser l'état initial du terrain
.....
- 51 :: Fiche 7 : Analyser le contexte historique et social du terrain
.....
- 53 :: Fiche 8 : Prévoir les usages et le fonctionnement du jardin
.....
- 57 :: Fiche 9 : Concevoir l'aménagement du jardin
.....
- 63 :: Fiche 10 : Réaliser un budget prévisionnel
.....
- 67 :: Fiche 11 : Chercher des financements
.....

Le jardin
communautaire des
retrouvailles à Lille réunit
les habitants qui se
réunissent pour jardiner,
pique-niquer, voir des
spectacles... Ce lieu ouvert
représente une nouvelle
sorte d'espace public
animé par les
usagers.

Dans le quartier
de Pontanezen à Brest
les habitants font un
jardin au pied de leur
immeuble. Ils jardinent
un nouvel art de vivre
ensemble.



> Introduction

Combien de projets de jardins partagés n'ont jamais vu le jour, combien n'ont pas vécu plus d'un an, combien ne répondent pas aux attentes initiales ? D'autres vivent bien, grandissent et... donnent envie d'en faire autant ! L'expérience des uns et des autres peut aider les nouveaux candidats.

Pourquoi des échecs ?

“Cela n'intéressait personne — Impossible de se mettre d'accord entre nous — Les institutions n'ont pas voulu du projet — Le projet était trop grand, irréalisable — L'animateur ne comprenait rien au jardin ou le jardinier responsable ne savait pas animer — C'était la pagaille...”

On relève souvent un manque de méthode et une difficulté à faire ensemble qui révèlent l'absence ou la déficience d'un cadre d'animation du projet. La mise en commun et l'analyse des expériences heureuses et malheureuses montrent que pour réussir dans le montage d'un projet partagé et avoir une chance de le voir perdurer, il est fondamental de lui donner une dimension participative et de le doter d'un cadre d'animation.

Une envie d'habitants du quartier populaire de la Belle de Mai à Marseille a fait naître un jardin collectif de production.

C'est l'un des plus petits jardins collectifs de France, seize carrés sur une terrasse de Paris. Dans ce centre social, les enfants, les parents, les salariés jardinent ensemble quelques m² de bonheur.

Dans la cité des Aubiers à Bordeaux il y a des jardins familiaux pas ordinaires. Leur création a fait l'objet d'une concertation de la population. Celle-ci a participé activement à la réflexion sur les aménagements et le fonctionnement. Les jardins sont un havre de nature et de civilité.



Un jardin, avec qui et pour qui ?

[Identifier les acteurs du projet]

fiche

1



De l'élu local aux voisins du quartier, des enfants de l'école au jardinier chevronné, des services sociaux au jardinier en insertion, nombreuses sont les personnes qui peuvent et vont s'impliquer dans le projet. Chacune à son niveau, avec des motivations et des contributions différentes. Il s'agit ici de faire connaissance avec ces différents acteurs.

A qui s'adresse cette fiche ?

Cette fiche s'adresse à la fois à **l'initiateur**, au **porteur de projet** et à **l'animateur** qui vont se poser tour à tour deux questions :

- à qui va bénéficier le projet ?
- qui va nous aider à réaliser ce projet ?

Objectifs

- Identifier les différents acteurs du projet.
- Préciser et rendre lisibles les motivations, les responsabilités, les rôles et les domaines d'intervention de chacun.
- Identifier et associer les différentes compétences et énergies nécessaires à la mise en œuvre du projet.
- Initier des démarches citoyennes : échanges, liens, organisation, prise de décision...

Démarche et repères

Identifier les différents acteurs du projet ainsi que leur domaine de compétences.

Qui est l'initiateur ?

L'initiateur est la personne qui a l'idée de départ. L'initiative de créer un jardin peut bien évidemment provenir de plusieurs personnes.

Dans certains cas, l'initiateur décide de porter le projet, dans d'autres cas, il passe le relais à un porteur de projet. Dans ce cas, l'initiateur devient le commanditaire du projet : il passe alors commande au porteur de projet.

Exemples d'initiateurs

(cf. Itinéraires des jardins des possibles)

- Un groupe de jardiniers familiaux qui souhaite ouvrir une parcelle aux enfants afin de transmettre leur passion.
- Une association d'éducation à l'environnement qui souhaite monter un jardin pédagogique accueillant aussi bien des groupes d'écoparc avec leurs enseignants que des adultes en chantier de formation.
- Un maire qui a l'idée de créer un jardin d'habitants en pied d'immeuble pour transformer une friche en un espace d'animation et de création dans un

quartier sensible de sa ville.

- Une équipe d'enseignants qui projette de créer un jardin pédagogique comme support aux programmes de sciences de la vie et aux activités artistiques dans l'école.
- Un centre social qui a un projet de jardin intergénérationnel.
- Un mécène qui a un terrain à confier mais pas de projet...
- ... et peut être vous bientôt !

Qui est le porteur de projet ?

Le porteur de projet est la personne qui est responsable de la concrétisation du projet. C'est lui qui va mobiliser les partenaires (institutionnels, techniques, financiers). Le porteur de projet construit le cadre du projet avec les partenaires. Il rédige le document cadre, va chercher des financements et un animateur. Il peut être à l'initiative du projet ou non.

Exemples de porteurs de projet

- Une association missionnée par une collectivité.
- Une collectivité souhaitant garder la maîtrise d'ouvrage et s'appuyant sur des compétences externes.
- L'association d'éducation à l'environnement précédemment citée comme initiateur.

Qui sont les partenaires ?

Le projet fait partie d'un environnement institutionnel, politique, local. Les partenaires sont les organismes et personnes qui rendent le projet possible.

Un projet de jardin a la particularité d'être transversal et de fédérer des compétences et des services très différents. Pour que des partenaires s'impliquent, il est nécessaire que les structures ou les

institutions perçoivent le bien fondé de l'action et leur intérêt à s'engager dans ce projet. Leur participation dans la construction du cadre et la recherche des moyens est à cette condition. Leurs horizons, leur culture professionnelle, leurs représentations peuvent différer. Il est nécessaire, pour les amener à collaborer sur un même projet, d'animer le groupe de partenaires.

Les partenaires interviennent dans le projet à différents stades et s'impliquent en fonction de leur champ de compétences, à la hauteur de leur volonté politique et de leur intérêt dans le projet. Si pour certains il est nécessaire qu'ils soient associés le plus en amont pour contribuer à la construction du cadre du projet afin de faciliter son inscription dans le contexte local, d'autres sont mobilisés plus tard pour du conseil, des études de faisabilité technique, le projet d'aménagement, ou pour des réalisations techniques.

Pour tisser des liens avec les partenaires, il est utile de préciser :

- Le type de contribution et d'implication attendu de leur part : technique, financier, expertise, mise en réseau, communication...
- Les modalités de ce partenariat : soutien sur la durée du projet, soutien ponctuel, contractuel, prestation rémunérée...
- La contrepartie à offrir aux partenaires sachant qu'un partenariat fonctionne bien dans les deux sens : démultiplication de leur action (c'est le cas des partenariats avec les services sociaux par exemple), retour sur image (souvent le cas des entreprises)...

Il est important également d'amener les partenaires à la formulation de leurs attentes et de valoriser leurs compétences et savoir-faire.

Exemples de partenaires techniques

- Des associations (locales, départementales, régionales ou nationales) de jardinage, d'éducation à l'environnement, de protection de la nature, d'insertion sociale.
- Les services sociaux du département, de la ville...
- Les services "espaces verts" de la ville.
- Des pédagogues, des éducateurs.
- Des spécialistes de l'économie solidaire ou du droit.
- Des syndicats, des collectifs d'agriculteurs.
- Des entreprises de jardinage ou de matériel agricole...

et de partenaires politiques et financiers

- Les collectivités locales et territoriales.
- Les propriétaires fonciers.
- Les entreprises.
- Les établissements publics.
- Les fondations...

Qui est l'animateur ?

L'animateur est un acteur primordial dans un jardin partagé et éducatif.

Il accompagne le groupe de participants-jardiniers dans l'élaboration collective de leur projet. L'animateur est le garant du cadre du projet auprès de la structure qui l'emploie et auprès des tiers (partenaires, lois...).

L'animateur intervient ensuite dans la mise en œuvre du projet, il est responsable de son bon déroulement et de la gestion temporelle, financière et pédagogique. C'est lui qui le fait vivre, qui le met en dynamique, qui le rend possible.

Les compétences en animation de groupes d'adultes ou de jeunes constituent un paramètre essentiel pour atteindre les objectifs éducatifs et sociaux de ce type de projet. S'il est important que l'ani-

mateur apprécie et connaisse le jardinage, il n'est pas nécessaire qu'il soit technicien en horticulture.

Le cadre de référence de l'animateur se trouve dans le document cadre. Il peut être mandaté par le porteur de projet.

Qui sont les participants-jardiniers ?

Ce sont toutes les personnes, adultes et/ou enfants, qui vont jardiner et faire vivre le lieu. Ce sont les usagers qui transforment le terrain en jardin. Ils peuvent venir de façon régulière ou ponctuelle, être volontaires ou captifs (cadre scolaire, par exemple).

Exemples de participants-jardiniers

- Les élèves de l'école voisine.
- Les élèves d'un établissement d'enseignement agricole.
- Les riverains.
- Les enfants d'un centre de loisirs.
- Les habitants de la commune, du quartier.
- Des personnes en difficulté d'insertion.
- Des personnes handicapées.

Dans la plupart des projets de jardins partagés, les participants-jardiniers sont impliqués dans l'élaboration du fonctionnement, dans le choix des aménagements et leur réalisation. Dans certains projets, le groupe de participants-jardiniers est même à l'initiative du projet. Dans ce cas précis, il est à la fois initiateur, porteur de projet et participant (exemple des habitants d'un quartier qui veulent créer des jardins en pied d'immeubles).

Y a-t-il d'autres usagers à prendre en compte ?

Le jardin partagé est accueillant, il peut recevoir des visiteurs et son espace uti-

lisé pour des activités extérieures :
accueil d'un café botanique, goûter d'anniversaire, repas partagé, théâtre...

Lors de la conception du projet, il faudra préciser :

- Le type de personnes à accueillir.
- La capacité d'accueil.
- Le type d'accueil (simple visite, travail collectif, cycle pour les écoles du quartier...) et fréquence d'accueil.

Exemples d'usagers à prendre en compte

- Les visiteurs, les touristes qui vont profiter ponctuellement du jardin, qui vont assister à des animations ou activités ponctuelles.
- Les anciens utilisateurs de l'espace.
- Des usagers mal intentionnés.

Mener son projet de façon collective et participative

[Favoriser les démarches qui impliquent chacun]

fiche

2

Dès son origine, dès sa conception, le jardin se partage, s'ensemence par les rêves, les envies et les savoir-faire de chacun. Chaque partenaire, chaque participant peut participer à son niveau, apporter sa touche personnelle, assumer une part de responsabilité et se sentir partie prenante du projet. Les partenaires et les participants-jardiniers sont au cœur de la démarche participative et du projet. Chacun participe à la mise au monde d'un jardin dont l'originalité, la vitalité, le fonctionnement seront les reflets d'un partenariat actif et du groupe de participants et non pas la copie d'un modèle stéréotypé ou imposé.

Pour que les individus se regroupent autour d'un jardin partagé, il faut impérativement que celui-ci soit animé, aussi bien par le porteur de projet que par l'animateur. Ces derniers réalisent l'alchimie du groupe en le menant vers une action collective. Quand le projet est ouvert, la démarche participative permet d'accueillir de nouveaux arrivants, qu'ils soient partenaires ou participants-jardiniers, et aussi de nouvelles propositions ou idées. Le jardin entre alors dans une dynamique de projet, il n'est pas figé mais toujours en évolution... Le principe même de la vie, et du jardin.

A qui s'adresse cette fiche ?

La démarche présentée ci-après peut s'appliquer dès lors qu'il y a un groupe à impliquer et de façon transversale à tous les stades du projet. Elle s'adresse donc tout aussi bien au **porteur du projet** avec son groupe de partenaires qu'à **l'animateur** avec son groupe de participants-jardiniers.

Une démarche pédagogique active est particulièrement adaptée à la réalisation collective : la pédagogie de projet (fiche 16).

Démarche et repères

Quelques étapes à réussir

L'appel à participation

Lorsque les acteurs ne sont pas encore impliqués, voire identifiés, l'appel à participation est la première étape du projet participatif. Il faut y prêter une grande attention et multiplier les moyens de réussite.

Objectifs

- Garantir l'enracinement du projet dans le territoire.
- Rendre possible la pérennisation du projet.
- Favoriser l'appropriation, l'implication et l'engagement de chacun.
- Enrichir chaque facette du projet par la diversité des acteurs, de leur personnalité, de leurs idées, de leurs motivations et de leurs compétences.
- Accueillir de nouveaux arrivants.

- Avoir un message clair, accueillant et motivant.
- Des médias diversifiés pour toucher des sphères différentes (affiches, tracts, journaux, courriers, dossiers de présentation, radio, mais aussi pour les participants-jardiniers le bouche à oreille, bistrot, école, stands sur le marché...).

- Dans un premier temps, le contact peut être direct (porte à porte, discussion à la sortie de l'école, ou en bas des immeubles). Dans un second temps, il peut se faire sous forme d'une invitation conviviale plutôt que d'une convocation à une réunion (éviter les salles tristes, les lieux institutionnels intimidants pour certains...).

La présentation de l'intention

L'idée de projet doit être présentée de façon à créer le moins de blocages possible et à faciliter une attitude participative, en particulier en précisant :

- Ce qui est "ouvert" : les possibilités d'intervention, de choix, de décision, d'initiatives!.
- Ce qui est "fermé" : déjà défini, ce sur quoi il n'est pas possible d'intervenir, les contraintes physiques, matérielles, institutionnelles.

Ainsi, les règles du jeu et le cadre d'intervention sont clairs. C'est un bon moyen d'éviter des pertes de temps, des déceptions et des frustrations.

Le recueil de représentations de chacun

Chacun a son idée du jardin, sait des choses, croit en savoir d'autres, imagine, aime ou n'aime pas tel ou tel aspect, a ses *a priori*, ses préjugés et ses associations d'idées, possède un imaginaire propre sur le sujet... C'est sur ses représentations mentales que chacun forge ses opinions, ses actions, ses choix, et construira son projet. Il est important que les partenaires s'expriment individuellement sur leur vision du projet lors de la construction du cadre au même titre que les participants-jardiniers au moment de la définition et de l'élaboration du projet. S'exprimer de manière écrite puis orale sur ce que représente le jardin, ou tel aspect du projet, (dans

son histoire, son imaginaire, son quotidien...) et exprimer les raisons de son engagement sur ce projet, c'est déjà afficher ses objectifs, ses envies et s'impliquer. Il est important de recueillir aussi les craintes, les obstacles et les difficultés pressenties, car l'écoute et la prise en compte de ces données constituent les premières discussions et les premiers problèmes qui seront à résoudre.

Une dynamique de groupe à enrichir constamment

Créer des dynamiques de groupe

Pour qu'un groupe existe, ses membres doivent se connaître et se re-connaître. C'est-à-dire savoir qui ils sont et se légitimer les uns les autres. La confiance, en soi, en l'animateur ou le porteur de projet (avec sa capacité de régulation), en les autres (avec leurs particularités) et le respect mutuel sont nécessaires. Lorsque ces valeurs sont acquises le groupe peut se mettre au travail. Il y a une dynamique de groupe quand les individus peuvent être ce qu'ils sont au sein d'un collectif qui s'est donné une mission. Les objectifs définis, le cadre posé, l'attitude de celui qui anime sont des éléments qui favorisent cette dynamique. Il faut rendre lisibles les motivations de chacun et ce qu'ils peuvent apporter de particulier. Toutefois, il n'y a pas que les temps de travail, il faut aussi créer les occasions d'échanges informels pour faciliter cette reconnaissance :

- Favoriser la convivialité au jardin (les fêtes et les repas ont un rôle important, et le plaisir reste un bon moteur),
- Multiplier les occasions d'échanges informels,
- Amener chacun à rendre lisibles ses motivations et ce qu'il peut apporter au projet.

Même s'ils se rencontrent souvent, plusieurs "groupes" existeront probable-

ment autour de votre projet, ayant chacun leurs objectifs spécifiques, leurs motivations et leur rôle : celui des participants-jardiniers, celui des partenaires, celui des riverains...

Permettre à chacun de s'exprimer

Nous connaissons tous ces réunions qui laissent la part belle à deux ou trois intervenants quand 80% des participants restent silencieux. Tout le monde n'a pas la même facilité à s'exprimer. Pour faciliter l'expression de chacun, plusieurs conseils sont à expérimenter :

- **l'alternance** : varier et alterner les tailles des groupes (lors d'une grande réunion, prévoir des séquences en sous-groupes pour échanger et débattre plus facilement et faire des propositions),
- **la diversité** : diversifier les modalités d'intervention : exposé préparé, débat, questions-réponses, restitution des groupes...
- **l'expression écrite** : inciter les participants à écrire leurs idées, leurs remarques... avant de les exprimer oralement,
- **l'attention** : offrir la priorité de parole à ceux qui ne se sont pas encore exprimés.

Echanger et discuter sur ses pratiques

Il est important de pouvoir échanger sur ses propres pratiques, sur son vécu, avec les enthousiasmes, mais aussi les craintes et les doutes, de pouvoir les analyser et réguler ensemble.

Prévoir des cadres facilitateurs, des temps de bilan ou de mise au point réguliers, à l'écrit ou à l'oral, permet d'anticiper et de résoudre bien des problèmes avant qu'ils ne deviennent gênants, et de valoriser au mieux chacune des étapes du projet. Le montage d'un projet ou la gestion

d'un espace commun favorise la discussion, le débat sur des points de vue. La confrontation et les tensions peuvent être mal vécues par les membres du groupe. S'il y a opposition et blocage, il peut exister plusieurs solutions :

- Remettre la résolution du problème à plus tard et rechercher les compléments d'informations si nécessaire.
- Poser clairement la problématique ensemble et, si l'effectif le permet, constituer des sous-groupes d'échange, d'expression et de propositions de solutions.
- Poser le problème sous un autre angle, re-préciser le sens et l'objectif de l'action ou trouver une nouvelle technique d'animation pour l'aborder différemment avant de prendre une décision.

Décider ensemble

Dans une démarche participative, on explore le plus possible la recherche d'une solution consensuelle satisfaisante pour tous. Cette démarche demande une grande écoute de tous les participants et un savoir-faire sur les techniques non-directives de la part de l'animateur. Ce dernier est un véritable médiateur entre la décision à prendre et le collectif.

Parfois il est nécessaire de recourir au vote. Une décision collective dans une démarche participative doit réunir plusieurs conditions pour qu'elle soit opérante et bien vécue. Le recours systématique au vote à la majorité simple peut entraîner un sentiment de frustration pour la minorité. L'animateur peut évoquer ce problème et proposer au groupe de définir ses propres règles de mode de décision.

Dès la constitution du groupe, déterminer avec lui quelle est la majorité large qui emporte la décision (60%, 75% ou l'unanimité par exemple). Comment prendre en compte les votes blancs ? Ils révèlent un problème, un manque d'avis

pour toutes sortes de raisons : manque d'informations, de compréhension des enjeux, de légitimité...

À partir de quel taux maximum de votes blancs (10%, 15%...) faut-il remettre en cause la décision de voter et reprendre la discussion ?

Ces procédures peuvent prendre du temps mais elles sont le gage d'une véritable implication et appropriation du projet par les acteurs.

Quand un groupe décide qu'il est prêt à voter, le rôle de l'animateur est de :

- S'assurer que toutes les personnes concernées sont présentes ou qu'elles ont été bien informées.
- Faire un résumé de la problématique à résoudre et des choix envisagés lors du débat, énoncer clairement les termes de la décision.
- Quand la décision est prise, la consigner par écrit et la communiquer.
- Puis veiller à son application et à son respect.

Quelques conseils

- Repérer les capacités des participants afin d'adapter à la situation et au groupe les techniques participatives et de permettre à chacun d'exprimer sa personnalité.
- Stimuler l'expression des attentes de chacun.
- Veiller à la transparence, l'accessibilité, la lisibilité et la bonne circulation de l'information.
- Veiller à la bonne compréhension et à l'adhésion du plus grand nombre au projet.
- S'assurer que chacun a pu s'exprimer avant de valider une décision.
- L'animateur doit veiller à son positionnement et penser à prendre du recul par rapport à ses propres aspirations : son rôle est de faciliter la production du groupe.

Conseils spécifiques pour l'animateur

- La participation peut revêtir des formes multiples (du coup de main d'un service technique à la prise en charge d'une tâche, de la présence ponctuelle à la permanence...), l'important est qu'elle puisse s'exprimer de façon volontaire.
- Il est important de ne pas juger le degré d'implication des personnes, à moins qu'elles n'aient pas honoré leur engagement. C'est sur le sens de la responsabilité, la notion d'engagement et le plaisir qu'il faut miser et non sur la contrainte. C'est la capacité d'autonomie et la conscience d'agir qui permettent à chacun de trouver sa place dans le projet.

Intérêts pédagogiques pour les participants-jardiniers

- Mettre en pratique une citoyenneté active, apprendre à faire ensemble et à échanger entre personnes différentes.
- Se former à la conduite d'un projet.
- Développer la solidarité et la confiance.

Un jardin, pour quoi faire ?

[Préciser et organiser les objectifs du projet]

fiche

3



On observe que, de plus en plus, les jardins multiplient leurs objectifs, leurs usages et leurs acteurs. Des synergies et des complémentarités se développent, valorisant leurs potentiels. Ici, c'est un jardin communautaire qui offre une parcelle à l'école du village, là, c'est celui d'un centre d'éducation à l'environnement qui devient support pédagogique, ailleurs, c'est le jardin public qui présente une collection de légumes et accueille des jardiniers amateurs.

A partir d'un jardin, on peut se rencontrer, apprendre et comprendre, se détendre, construire des liens avec les autres, la terre et le monde vivant, collectionner ou conserver des espèces végétales... et aussi se nourrir. Un jardin peut servir à mille choses, mais chaque jardin ne sert pas à tout. A chaque objectif d'un projet peut correspondre une dimension spécifique du jardin. Il faut savoir associer les objectifs avec discernement.

La réussite du projet repose sur une définition claire, comprise et partagée par tous de ses objectifs. Il est fort probable que les motivations soient sensiblement différentes pour les multiples acteurs du projet. Il est donc important que l'ensemble des acteurs puisse contribuer à la définition de ces objectifs communs lors des étapes de conception du projet.

A qui s'adresse cette fiche ?

A **l'initiateur** du projet lorsqu'il précise son intention.

Au **porteur de projet** lorsqu'il construit le cadre du projet avec l'équipe de partenaires.

A **l'animateur** lorsqu'il accompagne le groupe de participants-jardiniers dans la

conception du projet. Il s'agit alors des objectifs des participants, ils s'inscrivent à l'intérieur du cadre mis en place. Les objectifs des participants sont opérationnels et concrets : ils serviront directement à concevoir l'organisation et l'aménagement du jardin.

Objectifs

- Permettre à chacun de s'exprimer sur ce qu'il attend du projet.
- Enrichir le projet des multiples envies.
- Rechercher la complémentarité entre des visions différentes du jardin.
- Harmoniser les points de vue pour parvenir à un projet collectif commun.

Des exemples

De multiples objectifs peuvent être définis autour d'un projet de jardin, qu'il s'agisse de création, de conduite ou de participation à un jardin. Nombreux sont ceux qui peuvent être réalisés en parallèle, mais tous ne peuvent pas être atteints en même temps, des choix doivent être faits. La liste ci-dessous fournit des exemples de grands types d'objectifs, elle est indicative et les objectifs eux-mêmes ne sont pas formulés.

Des objectifs sociaux

- Lien social, inter-générationnel et interculturel, animation d'un quartier, création d'espaces ou de temps de rencontre et d'échange.
- Insertion sociale : rupture de l'isolement, apprentissage des rythmes, travaux collectifs, échanges et rencontres.
- Insertion économique : retour à l'emploi, création d'emplois, formation professionnelle.
- Loisirs, agrément, jeux, convivialité, échange, repos...

Des objectifs de sensibilisation, d'éducation et de formation

- Apprentissage de comportements respectueux de l'environnement, des autres et de soi (compréhension et respect du vivant).
- Eveil des sens, création artistique.
- Apprentissage de la citoyenneté, de la démocratie participative, de la conduite de projet collectif.
- Techniques de jardinage, de gestion et d'aménagement de l'espace.

- Techniques de valorisation des produits du jardin : transformation, cuisine, conservation, commercialisation...

Des objectifs environnementaux et patrimoniaux

- Conservation et valorisation de la biodiversité : jardins botaniques, arbo-retums, collections, conservatoires.
- Accueil des auxiliaires du jardinier (insectes et oiseaux), aménagements autour du jardin (haies, mares, prairies...), valorisation des micro-milieus naturels.
- Conservation du patrimoine, de techniques, de modes de gestion, de cultures.
- Amélioration du cadre de vie...

Des objectifs techniques et scientifiques

- Expérimentations, études : techniques de culture, variétés, pédologie, botanique, météorologie, astronomie...

Des objectifs économiques

- Production alimentaire : auto-consommation, vente (paniers pour les adhérents, vente sur les marchés...), trocs.
- Production de semences, de plantes d'agrément : sur place, à emporter, à échanger, à vendre.
- Prestations de services divers : accueil, visites, dégustation.
- Recherche d'un équilibre économique, d'une autonomie financière.

Organiser les différents niveaux d'objectifs

- **Des finalités**, philosophiques, très larges et ambitieuses : créer du lien social, mieux gérer l'environnement, auto-produire une partie de son alimentation...
- **Des objectifs généraux** : développer la solidarité intergénérationnelle, comprendre la relation de l'homme à son environnement, favoriser l'autonomie, l'expression...
- **Des objectifs opérationnels**, par type d'action menée : objectifs pédagogiques, objectifs techniques, objectifs économiques, objectifs sociaux...

Les objectifs opérationnels doivent correspondre à des étapes de conception et de réalisation. Ils seront atteints de façon successive (par tranche de temps, par année...).

Vérifier la faisabilité des objectifs

Il est important de vérifier la cohérence entre les objectifs et leur faisabilité en fonction des moyens à disposition. Mieux vaut un projet évolutif dont les objectifs de départ sont limités mais accessibles de façon satisfaisante, qu'un projet trop ambitieux qui ne serait pas réalisable et entraînerait déception et découragement.

La définition des objectifs est donc étroitement liée à l'identification et à la caractérisation des acteurs du projet, à ses moyens techniques et financiers et aux contraintes environnementales.

- Réfléchir aux limites liées aux contraintes que l'on peut déjà identifier : administratives, environnementales, humaines, techniques, financières...
- Réfléchir aux évolutions et aux prolongements du projet, à la façon d'intégrer de nouvelles idées ou de saisir de nouvelles opportunités.

Quelques conseils

- Visiter d'autres structures porteuses de projet, rencontrer d'autres animateurs.
- Préciser dans quelle échelle de territoire s'inscrit le projet (quartier, village, ville, région...) et dans quelle durée approximative.
- Prendre le temps de bien poser les objectifs : ils peuvent vous engager pour des mois ou des années.
- Lors des échanges pendant la définition des objectifs, veiller à se mettre suffisamment en retrait pour ne pas imposer sa vision mais permettre à chacun d'exprimer la sienne.
- Avec le groupe, être vigilant à la faisabilité du projet (des objectifs opérationnels inatteignables peuvent être rapidement démobilisateurs).
- Rendre visibles et lisibles par tous les objectifs définis. Les faire reformuler de différentes manières afin d'être sûr de leur compréhension commune et les formaliser par écrit.

Quel type de jardin ?

[Repérer les spécificités du projet par rapport à différents types de jardins existants]

fiche

4



On peut distinguer plusieurs types principaux de jardins, auxquels correspondent des fonctions et des usages particuliers. Dans le cas d'un projet qui démarre sans terrain, la définition des objectifs orientera vers tel ou tel type d'espace, d'organisation et de fonctionnement. Deux exemples : en ville, un projet d'habitants doit obligatoirement se situer en coeur de quartier, un jardin d'insertion sociale a besoin d'exister sous les regards de la communauté.

A l'inverse, dans le cas d'un projet démarrant avec un terrain, ce dernier conditionnera probablement les objectifs et les utilisations du jardin.

A qui s'adresse cette fiche ?

A **l'initiateur** qui cherche à préciser son idée.

Au **porteur de projet** lorsqu'il construit le cadre du projet avec l'équipe de partenaires.

A **l'animateur** lorsqu'il accompagne le groupe de participants-jardiniers dans l'élaboration du projet.

Objectifs

- Eviter des faux-pas et le décalage entre les moyens et les objectifs : un tout petit potager dans un jardin dont la vocation est l'auto-consommation, un lieu, des outils et des surfaces inadaptés aux enfants...
- Ouvrir les yeux sur la diversité et se donner la permission d'oser aussi hors des sentiers battus. il n'y a pas un jardin, mais des milliers de jardins possibles.
- Rechercher la conciliation et la complémentarité entre des visions différentes du jardin. Harmoniser les points de vue pour parvenir à un projet collectif commun.
- Permettre aux partenaires d'identifier le jardin et la teneur du projet, et tester ainsi la clarté et la faisabilité de ce dernier.

Des exemples

Chaque type de jardin permet d'atteindre plus particulièrement un ou plusieurs objectifs.

- Jardin pédagogique : prédominance des objectifs de sensibilisation, d'éducation ou de formation.
- Jardin public : agrément, accueil du grand public, collection et agencement des plantes.
- Jardin collectif : échange et lien social, insertion, production, auto-consommation et loisirs.
- Jardin des sens : parcours sensoriel, jardin de couleurs, jardin de senteurs, jardin musical.

- Jardin historique : conservation de la biodiversité et du patrimoine.
- Jardin botanique : conservation de la biodiversité, collections, apprentissage de la détermination.
- Friche : gestion d'espace, conservation et valorisation de la biodiversité...

Ces différents types de jardins ne sont pas exclusifs : plusieurs d'entre eux peuvent se combiner et se retrouver au sein d'un même jardin.

Démarche et repères

Identifier les types de jardins existants

- Visiter des jardins, rencontrer des jardiniers et des porteurs de projets.
- Consulter des documents sur des jardins existants, dans d'autres pays, d'autres lieux, à d'autres époques.

Caractériser le jardin

- Identifier les caractères dominants du projet, par exemple sous forme de tableau : ce que le jardin est / ce que le jardin n'est pas...

Identifier le projet par rapport aux autres types de jardins

- Repérer les potentiels, les partenaires, les atouts locaux, les ressources et les contraintes qui correspondent le mieux au type de jardin souhaité... Lister ces éléments, les organiser (en schéma, sous forme d'arborescence...) en mettant en évidence les objectifs que chacun peut permettre d'atteindre.
- Situer le projet, renforcer ses spécificités et son originalité.

Trouver le terrain

[Pour passer du rêve à la réalité]

fiche

5



Un jardin est avant tout un lieu, un réel projet de jardin ne peut se réaliser que sur un lopin de terre aussi petit soit-il. A partir de là, deux cas de figure peuvent se présenter.

- Le terrain existe : le projet se construit autour de l'opportunité d'avoir un jardin à disposition. Il convient alors de vérifier que le terrain correspond vraiment aux objectifs du jardin projeté.
- Il faut partir à sa recherche : la recherche du foncier peut s'avérer longue et difficile, surtout en milieu urbain. Les partenaires doivent être associés à cette recherche. Ils peuvent être bien placés pour convaincre certains bailleurs. En revanche, il semble très hasardeux de mobiliser les participants-jardiniers à cette quête. En effet, les langueurs et les longueurs administratives peuvent user, frustrer et déprimer le groupe qui a envie de passer à l'action jardinière et éducative.

A qui s'adresse cette fiche ?

Au **porteur de projet**. Il doit animer et coordonner le groupe des partenaires dans cette recherche. Il est recommandé au porteur de projet de trouver le terrain avant de confier le projet à l'animateur et au groupe de participants-jardiniers.

Objectifs

- Trouver un terrain constitue une étape-clé, c'est le début de la concrétisation, le rêve devient réalité.
- Permettre aux partenaires de s'appropriier un peu plus le projet en participant à la recherche du foncier.
- Vérifier la volonté d'implication des partenaires.
- Mobiliser les énergies et de nouveaux partenariats.

Démarche et repères

Rédiger les critères du jardin pour vérifier l'adéquation entre les objectifs du projet et l'espace recherché.

- La proximité avec les jardiniers potentiels.
- L'accessibilité : est-il possible de s'y rendre à pied, en voiture, en transport en commun ? Est-il possible d'y accéder de façon indépendante ?
- La surface nécessaire, l'exposition et l'environnement souhaités.
- L'ouverture ou la fermeture du jardin : le jardin sera-t-il visible par les passants ? Y aura-t-il une clôture ?

Muni de ces critères, entreprendre des recherches auprès :

- de la mairie : consulter le cadastre pour identifier des parcelles et relever le nom du propriétaire, rencontrer l'adjoint à l'urbanisme, le Maire...
- de propriétaires privés (particulier, congrégation religieuse, institution, maison de retraite, association...), passer des articles et communiquer sur le projet auprès de la presse locale ou spécialisée,

- des bailleurs publics, offices HLM...
- autres moyens : parcourir la ville pour repérer des terrains, questionner les voisins, rechercher les propriétaires sur le cadastre, faire jouer les relations, les réseaux, élargir la recherche à d'autres types d'espaces (cours, terrasses, passages, espaces publics...).

Lorsque le terrain est trouvé, lui donner un cadre juridique.

Le statut du terrain :

- Le propriétaire actuel est-il un particulier, une collectivité, une association ?
- Est-il à vendre ? Est-ce possible de l'acheter ?
- Est-ce envisageable de le louer ?
- Si le jardin est prêté, pour quelle durée et à quelles conditions ?

Quel que soit le cas (achat, location ou prêt à titre gracieux), il convient de mettre par écrit sous forme de convention les termes et les conditions de l'occupation du terrain.

Quelques conseils

- La plus belle des terres, sans jardinier, ne devient jamais un jardin. Alors que la plus affreuse des friches, avec un jardinier inventif, devient un petit paradis. C'est pourquoi les critères de proximité et d'accessibilité sont primordiaux.
- Avant de se lancer dans la recherche d'un terrain, il faut avoir à l'esprit qu'un jardin est une aventure qui engage dans le temps, il convient donc de pouvoir s'installer au moins deux ou trois années consécutives. Si l'installation sur un terrain doit être de façon

précaire, il s'agit de limiter les investissements (matériel, financier, affectif...) et d'intégrer cette éventualité d'un départ à moyen terme dans le cadre du projet.

- Si aucun terrain cultivable n'est disponible, et que seules une cour goudronnée ou une terrasse dallée sont exploitables, une activité de jardinage collectif peut quand même se dérouler (voir fiche 21 "Jardiner sans jardin...").

Analyser l'état initial du terrain

[Identifier ses caractéristiques physiques, biologiques et écologiques]

fiche

6

Qu'il soit en friche de longue date ou récemment exploité, un terrain renferme bon nombre d'informations pour qui sait les décrypter. Étudier l'état initial du terrain, c'est étudier ce sur quoi le projet de jardin posera ses fondations. Dès qu'il est connu, le terrain est parcouru par les différents acteurs et ceci tout au long du montage de projet : son étude se fait plus fine au fur et à mesure que le propos devient plus concret.

Au tout début du montage du projet, une étude globale permet de vérifier s'il convient à la mise en œuvre des objectifs généraux annoncés au stade de la précision de l'idée, puis à celui de la définition du cadre du projet.

Ensuite, au stade de l'élaboration du projet par les participants-jardiniers, une étude plus précise est utile pour définir des objectifs opérationnels adaptés, pour faire des choix d'aménagement et de mise en culture plus judicieux et cohérents avec le lieu, pour repérer les contraintes et jardiner en synergie avec les conditions naturelles.

A qui s'adresse cette fiche ?

A **l'initiateur** qui veut vérifier si un terrain peut convenir pour accueillir le type de jardin qu'il projette au moment où il précise son idée.

Au **porteur de projet** lorsqu'il construit le cadre du projet avec l'équipe de partenaires, pour en vérifier la faisabilité par rapport au terrain.

A **l'animateur** lorsqu'il accompagne les participants-jardiniers dans la définition de leurs objectifs et l'élaboration du projet.

Objectifs

- Identifier ou déduire des pistes d'objectifs ou des usages possibles.
- Faire les choix d'aménagement qui tiennent compte des contraintes et des potentialités du lieu. Éviter les déconvenues liées à l'absence de prise en compte des contraintes physiques et biologiques du terrain (manque d'ensoleillement, présence de sel...).
- Jardiner en synergie avec les conditions naturelles : adapter les modes de culture aux réalités du lieu (travail du sol, types de culture, gestion de l'eau).
- Estimer les travaux nécessaires (drainage, apport de terre, terrassement...).

Démarche et repères

Plusieurs approches peuvent être utilisées en parallèle :

- Une approche sensible, sensorielle ou “imprégnation”.
- Une approche descriptive ou “analytique” des différentes composantes du lieu : sa faune, sa flore, son sol, son climat...
- Une approche plus fonctionnelle - ou “systémique” - permettant de comprendre comment ces différentes composantes interagissent et comment le lieu “fonctionne” d’un point de vue écologique.

Approche sensible, imprégnation du site

Avant toute recherche de critères rationnels, il est important de laisser parler ses émotions. Se laisser imprégner par le site, ressentir le lieu. Ouvrir ses capteurs sensoriels (odorat, vue, toucher, ouïe, goût) et noter ses sensations et ses impressions. Ces aspects permettent aussi d’orienter les choix d’aménagement et d’organisation de l’espace. Le charme d’un jardin vient souvent de la prise en compte ces premières impressions.

Approche descriptive et analytique du milieu

Recenser les différents éléments naturels (physiques et biologiques) du terrain. Relever en particulier ceux qui sont susceptibles d’interagir avec le projet de jardin et avec le type de culture envisagé.

- Végétation : repérer les principales espèces présentes, leur répartition (cartographie) sur le terrain en “micro-milieus” (haie, prairie, friche, pierrier...). Evaluer leur diversité, leur quantité et leur intérêt pour le jardin (adventices, plantes compagnes, refuges...).

- Animaux : repérer les animaux présents (insectes, mammifères, oiseaux, reptiles...), leur répartition sur le terrain, leur présence (permanente, cyclique...). Evaluer leur diversité, leur quantité et leur intérêt (“parasites”, alliés...).
- Climat : relever l’ensoleillement, les températures, la pluviométrie, la rose des vents, les zones de micro-climat (pentes, zones d’ombre...).
- Homme : voir la fiche 7 “Analyser le contexte historique et social du terrain”
- Eau (hydrologie) : pluviométrie, rétention d’eau dans le sol, circulation et points d’eau, caractéristiques physico-chimiques des eaux (traces de pollution...), crues et inondations...
- Sol (géologie et pédologie) : géologie, roche mère (nature, profondeur), structure et texture du sol, fertilité, pH, composition... La végétation fournit beaucoup d’informations concernant la nature du sol (voir la fiche 13 “Entretenir la vie et la fertilité du sol”).

Approche systémique du milieu

L’approche systémique du milieu consiste à mettre en évidence toutes les interactions possibles entre les différentes composantes du système : végétation, animaux, climat, homme, eau, sol... Chaque interaction peut être analysée.

Exemples d’interactions à repérer sur le terrain.

- Végétaux/végétaux : certaines espèces végétales sont en concurrence entre elles (les arbres font de l’ombre empêchant certaines plantes de pousser), d’autres s’associent entre elles...
- Végétaux/animaux : certaines plantes hébergent des insectes qui sont les alliés du jardinier, d’autres favorisent la présence de ravageurs...

- Animaux/végétaux : les limaces peuvent faire des dégâts considérables, les herbivores ont une influence importante sur la végétation (plus rase si elle est broutée, limitant le développement de certaines espèces, apports d'azote par les déjections...), ...
- Sol/végétaux : la végétation peut se répartir sur le terrain en fonction des caractéristiques du sol. Certaines plantes, qu'on appelle indicatrices, fournissent des informations sur le sol où elles poussent. On peut ainsi repérer des zones plus humides aux joncs qui y poussent, des parties plus riches pleines d'orties...
- Eau/sol : traces d'érosion, d'alluvions, d'assèchement, capacité de rétention d'eau du sol...

Analyse et interprétation des éléments recueillis

Grâce à cet état des lieux, il est possible de déterminer les atouts du terrain ainsi que ses contraintes.

Bien repérer les facteurs limitants (manque d'eau, présence de sel, calcaire actif, vent...) est parfois crucial car cela permet d'en déduire :

- Des choix d'aménagement et d'organisation de la parcelle (garder l'endroit le plus favorable pour un espace détente, cultiver en fonction de l'humidité, de l'ensoleillement ou du type de sol...).
- Des techniques culturales à utiliser (travail du sol, amendements, gestion de l'eau...).
- Les plantes et les variétés à cultiver et celles (sauvages) à conserver.
- Des valorisations pédagogiques possibles.

Quelques conseils

- Il est souvent intéressant de faire appel à des personnes ressources (associations naturalistes, techniciens, chercheurs...) qui facilitent cet état des lieux.
- Au-delà de l'état initial du terrain, prêtez attention aux environs (parcelles voisines, friches, parcs, autres jardins) qui peuvent avoir une influence sur votre terrain (animaux, écou-

lements d'eau, apports de graines, ombre portée...).

- Un projet, comme la terre, a besoin de se reposer, et comme un fruit, de mûrir. Donnez-vous le temps, ainsi qu'aux groupes (partenaires, participants-jardiniers), d'avoir une vision claire des possibilités offertes par le site avant d'y développer des activités.

Intérêts pédagogiques pour les participants-jardiniers

- Apprendre à observer avec attention son environnement proche.
- Développer un rapport personnel au monde vivant et au terrain.
- Apprendre à analyser et caractériser un lieu, à identifier ses habitants (flore

et faune), à comprendre le fonctionnement d'un espace.

- Prendre en compte l'impact des aménagements futurs sur le paysage.
- Identifier les équilibres environnementaux pour les préserver.

Analyser le contexte historique et social du terrain

[Rechercher les liens existant entre le site, son environnement humain et son histoire]

fiche

7

Il est impossible pour un jardinier d'imaginer le terrain qu'il met en culture comme une île déserte, vierge de toute influence et sans histoire. Si le projet de jardin est nouveau, le lieu lui ne l'est pas. Déjà utilisé, visité ou parcouru, voire oublié, le terrain porte les traces d'événements passés. Il s'inscrit dans un quartier, un village, avec son histoire et ses habitants.

L'étude du contexte historique et social du terrain va permettre de comprendre ce qui l'entoure, dans le temps (son histoire) et l'espace (son environnement), d'un point de vue social, économique, écologique, urbanistique... C'est avec cet environnement que le projet va interagir.

A qui s'adresse cette fiche ?

A l'**initiateur** ou au porteur de projet dès que le terrain est trouvé. L'analyse du contexte historique et social du terrain permet de vérifier son adéquation avec les objectifs généraux (ou parfois d'avoir de nouvelles idées).

A l'**animateur**, avec le groupe de participants-jardiniers (ou avec le porteur de projet dans le cas des jardins pédagogiques). L'analyse du contexte historique et social du terrain constitue un des éléments essentiels de réflexion pour la définition des objectifs opérationnels, pour l'organisation et l'aménagement du jardin.

Objectifs

- Favoriser l'intégration du projet dans son environnement en assurant son développement dans le respect du patrimoine et de l'histoire locale.
- Apporter des garanties de pérennisation du projet par le respect du contexte social et par des contacts privilégiés avec les riverains.
- Eviter les problèmes relationnels liés au parachutage d'un projet.
- Dégager de nouvelles pistes d'activités, culturelles, patrimoniales, historiques ou économiques.

Démarche et repères

Rencontrer, enquêter, étudier la documentation disponible

- Rencontrer l'ancien propriétaire et les utilisateurs passés ou présents du lieu. Ils dévoileront les atouts et les faiblesses du terrain.
- Rencontrer les habitants du quartier, les commerçants et les entreprises voisines.
- Mener une enquête sur les utilisations et la fréquentation du lieu, sous forme de questionnaire par exemple.
- Consulter les archives locales et la documentation existante sur le lieu, le quartier. Rencontrer des personnes ressources (historiens, services municipaux, associations de quartier...).

Recueillir les données historiques

- Par qui, comment et pour quoi a été utilisé l'espace préalablement ?
- Quel a été le statut du terrain dans les documents d'urbanisme ?
- Quelles traces en reste-t-il : constructions, aménagements, allées, outils, installations, anciennes cultures, arbres... ?
- Quelles utilisations peuvent être faites de ces vestiges ? Peut-on utiliser les outils, se servir des aménagements, de l'organisation précédente ou est-il préférable de repartir à zéro ?
- Existe-t-il des pollutions résiduelles liées à une activité ancienne ?

Recueillir les données spatiales

- Quelle est la situation géographique du terrain, son emplacement dans le quartier, dans la ville ?
- Quelles sont les voies de circulation, les accès, qu'y a-t-il à proximité ?

Recueillir les données socio-économiques

- Quelles sont les activités économiques environnantes : commerces, marchés, entreprises... ?
- Quels sont les aménagements logistiques : points d'eau, bornes électriques... ?
- Quels sont les éventuels dangers environnants : voie rapide, plan d'eau, friches industrielles, activité polluante... ?
- Quels projets d'aménagement ou de développement existent sur le site ou à proximité ?
- Quelle est la situation sociale environnante : population, chômage, activité, loisirs... ?
- Quels sont les usages et les usagers actuels : crottoirs pour chiens, terrain d'aventure pour les enfants...

Quelques conseils

- Quels que soient les axes d'étude privilégiés et les résultats obtenus, il est important de se poser à chaque fois les questions suivantes :
 - quelle est l'incidence du contexte socio-économique sur le projet ?
 - qu'est-ce que le projet apporte à la vie locale ?
- L'approche et l'appropriation du lieu peuvent être longues, rien de plus normal. Ne pas précipiter les choses. Ce temps est riche pour tous, pour le groupe et pour le voisinage.
- Le recueil de données sur le site est l'occasion de créer des liens avec le voisinage, les élus locaux et les usagers du lieu. En profiter pour :
 - les intégrer dans la dynamique collective,
 - expliquer et mesurer l'impact du projet auprès d'eux,
 - promouvoir le projet auprès des riverains, futurs acteurs potentiels du projet.

Intérêts pédagogiques pour les participants-jardiniers

- Prendre conscience que les choix et les décisions doivent prendre en compte un contexte environnemental et humain plus large que les limites du terrain et du groupe.
- Apprendre à avoir une vision globale.

Prévoir les usages et le fonctionnement du jardin

[S'organiser : quoi, par qui, où, quand, comment ?]

fiche

8



Les acteurs étant identifiés, le cadre posé, les objectifs définis, le terrain trouvé, il faut maintenant dessiner les modalités de fonctionnement et évaluer les moyens qui seront nécessaires à la mise en œuvre du projet. C'est le moment de choisir les actions, répartir les tâches, inventorier les besoins matériels et les compétences disponibles... en respectant les points déjà établis dans le cadre.

C'est au collectif de jardiniers de réguler, de réévaluer, de faire des allers-retours entre idée et concrétisation, d'ajuster et d'avancer ensemble.

La méthode est ici importante. Elle évite de se laisser dépasser par les événements. Le jardinier débutant connaît bien le défaut d'anticipation ou "effet courgette", quand, poussé par l'enthousiasme, il sème trop de courgettes et trouve son jardin et sa table envahis jusqu'à saturation.

A qui s'adresse cette fiche ?

Au porteur de projet : au moment de la construction du cadre, il doit prendre conscience des limites d'intervention du cadre et ne pas les dépasser.

A l'animateur : il accompagne les participants-jardiniers dans cette étape de définition des usages et du fonctionnement, tout en étant garant du respect du cadre.

Dans le cas des **jardins pédagogiques**, cette étape s'effectue en deux temps :

- dans un premier temps, le porteur de projet et l'animateur définissent le

fonctionnement global du jardin et établissent leur programme pédagogique. Les futurs participants peuvent être consultés sur certains points et leurs avis pris en compte mais ils ne sont pas associés : leur statut, leur âge (souvent un public enfant) ou la durée limitée de leur participation limitent cette implication,

- dans un second temps, les participants-jardiniers peuvent définir un fonctionnement propre à leur groupe sur un projet restreint à l'intérieur du fonctionnement général du jardin.

Objectifs

- Permettre une concrétisation plus cohérente, réaliste et efficace du projet.
- Donner à chacun la possibilité de participer au montage de projet selon ses capacités et ses envies.
- Obtenir l'adhésion et la motivation de tous pour la réalisation du projet.

Démarche et repères

Les questions suivantes peuvent aider à identifier les moyens nécessaires à la mise en œuvre et au fonctionnement du projet.

Quelles sont les actions à développer ?

- Activités jardinières.
- Activités éducatives ou de formation.
- Fêtes, rencontres, moments conviviaux.
- Organisation et/ou participation à des événements, manifestations, expositions.
- Mise à disposition d'une partie du terrain à d'autres structures...

Quels sont les travaux et tâches à effectuer ?

- Gros travaux : terrassement, adduction d'eau, raccordement EDF...
- Tâches jardinières : aménagement de l'espace, travail du sol, organisation des productions, récoltes.
- Accueil et encadrement des usagers et du public.
- Entretien, sécurité, entretien et gestion du matériel.
- Administration (compte-rendu de réunion, montage de dossiers...) et gestion financière.
- Relations avec les partenaires...

Sans oublier une tâche importante : le suivi et la coordination du projet.

Quels sont les moyens nécessaires ?

- Quels sont ceux qui sont acquis et ceux restant à trouver ?
- Quels moyens financiers sont acquis ?
- Comment obtenir des financements complémentaires ?

Quels sont les modes de fonctionnement du jardin ?

- Comment sont prises les décisions : vote, recherche de consensus... ?

- Le travail se déroulera-t-il systématiquement avec le groupe entier, en petits groupes, voire individuellement selon les thèmes ?
- Quel sera le rôle des accompagnateurs (enseignants ou autres) dans le cas des jardins pédagogiques ?
- L'espace est-il réparti en parcelles individuelles avec des zones communes, ou est-il entièrement collectif ?
- Le jardin est-il accessible uniquement aux participants ou sera-t-il ouvert aux passants ou à des publics extérieurs ?
- Une clôture est-elle nécessaire ? Doit-elle offrir la vue aux passants ou abriter des regards ? Doit-elle protéger du bruit, du vent, des chats, des chiens, des voleurs ?
- Comment l'avancement du projet (activités, tâches...) est-il évalué ? Selon quel planning ?

Quand fonctionnera le jardin ?

- A heures fixes sur rendez-vous ou librement à n'importe quelle heure de la journée ? Selon quelle fréquence ?
- Des temps sont-ils à prévoir selon les activités ou les travaux prévus : temps de concertation, temps de travail administratif, temps pour les fêtes, temps pour le travail jardinier...
- Quelles sont les périodes d'activité et les périodes creuses ? Que s'y passera-t-il l'hiver, le week-end, les jours de mauvais temps... ?

Des régulations et des ajustements à faire

Une fois ces points précisés, il est nécessaire de revoir la pertinence des choix initiaux pour s'assurer que le projet pourra être mené à bien.

- Le projet réunit-il les acteurs nécessaires à sa bonne mise en œuvre ?
- Les moyens techniques et financiers nécessaires sont-ils disponibles ?

- Les contraintes (naturelles, humaines, techniques, géographiques...) n'empêchent-elles pas de mener à bien le projet tel qu'il est défini ?
- Et donc : les objectifs initiaux et les actions projetées sont-ils réalistes ? Si ce n'est pas le cas, des ajustements sont indispensables pour éviter les frustrations et la démotivation.

Formaliser les choix et les décisions

Les résultats de cette étape doivent être formalisés et validés par les acteurs : groupe de participants-jardiniers, animateur, porteur de projet, partenaires. Il s'agit de s'assurer que chacun ait bien compris le projet et qu'il y adhère.

Quelques conseils

- Ce travail est incontournable. Il est préférable de le mener collectivement pour qu'il soit le plus exhaustif possible.
- Il faut aider au positionnement individuel et collectif, permettre à chacun de se projeter dans l'avenir et réévaluer les objectifs en fonction de ces positionnements.
- Aller à la rencontre des responsables d'autres jardins peut se révéler très utile.

Intérêts pédagogiques pour les participants-jardiniers

- Apprendre à s'organiser et à anticiper.
- Construire le projet dans la durée, imaginer les étapes et les répercussions futures des actions et des décisions.
- Se positionner par rapport au projet, prendre ses responsabilités.

Concevoir l'aménagement du jardin

[Organiser et caractériser les espaces]

fiche

9



Les ingrédients du projet sont entre vos mains, l'ouvrage va aborder des aspects plus concrets : la conception des aménagements et des espaces du jardin. Il faut prévoir un abri, organiser l'adduction d'eau, le stockage des déchets, dessiner la circulation générale, les zones de plantations, imaginer les espaces de détente...

Une partie de la réflexion a déjà été menée : les objectifs sont définis, le type de jardin choisi, le fonctionnement prévu. A partir de ces éléments, le groupe doit d'abord cerner ses besoins et ses désirs en terme d'aménagement, tout en tenant compte des atouts et des contraintes du terrain ainsi que des moyens inventoriés. Il s'en déduit une série de caractéristiques que devra présenter l'installation finale. C'est le "cahier des charges".

En s'appuyant sur ce cahier des charges, le groupe imagine ensuite l'aménagement, établit le projet d'aménagement qu'il confronte aux moyens déjà recensés. Des ajustements sont toujours nécessaires. Pour être utilisable, le projet d'aménagement doit être accompagné d'une liste des travaux avec leurs descriptifs, d'une présentation du budget prévisionnel et du planning des travaux.

A qui s'adresse cette fiche ?

Au **porteur de projet** : au moment de la construction du cadre, il doit prendre conscience des limites d'intervention du cadre et ne pas les dépasser.

A l'**animateur** : il accompagne les participants-jardiniers dans cette étape, il est garant du respect du cadre.

Dans le cas des **jardins pédagogiques**, nécessitant des aménagements non prévisibles par des apprenants ou ne bénéficiant d'aucun aménagement de base (abri, adduction d'eau, sanitaires, clôture...), cette étape est effectuée d'abord par le porteur de projet et l'animateur. Puis les jardiniers poursuivent sur des projets plus restreints, accompagnés par l'animateur.

Objectifs

- Optimiser l'organisation du site avant de démarrer les aménagements.
- S'assurer de la faisabilité des envies et des choix.
- Anticiper l'utilisation pédagogique et le développement d'activités (cas des jardins pédagogiques).
- Valoriser au mieux les ressources et les potentiels du terrain : reliefs, constructions, sol...

Démarche et repères

Etablir un cahier des charges

À partir des contraintes, des désirs, des besoins et des moyens.

- Les contraintes d'aménagement résultent le plus souvent du terrain existant et de sa situation, du cadre juridique ou urbanistique voire du cadre posé par les partenaires. Par exemple, les plantations d'arbres en bordure de parcelles sont réglementées, la proximité d'une rue passante nécessitera un traitement adéquat... La présentation du terrain initial sous forme de plans ou de maquettes est un outil efficace : ses atouts et ses contraintes y sont facilement observables.
- Les désirs sont propres aux personnes qui composent le groupe. Ils peuvent toucher des domaines très variés : style et ambiance, envies de couleur ou de matériaux spécifiques, de plantes, techniques de jardinage... Les désirs se recueillent au cours de séances d'expression. Il est intéressant de nourrir ces temps de visites, de rencontres, de consultation de documents. Pour éviter des représentations stéréotypées, les techniques d'aide à la création sont précieuses : remue-méninges, exploration analogique où l'on décale le propos (si c'était une chanson, un objet..., ce serait...), palabre sur support de listes, utilisation de techniques d'expression artistique...
- Les besoins en aménagement découlent des objectifs, du public concerné, du type de jardin et du fonctionnement choisis, certaines contraintes et certains désirs génèrent des besoins. Exemples : dans un jardin historique, les vestiges existants seront mis en valeur, un jardin d'habitants a besoin de grands espaces de convivialité, dans un jardin pédagogique les circulations doivent être surdimensionnées, un ter-

rain en pente suppose des circulations verticales adaptées...

- Les moyens regroupent l'inventaire des moyens humains, techniques et financiers recensés.

Les éléments réunis permettent d'établir une liste de caractéristiques que devra respecter le projet d'aménagement. Ces caractéristiques peuvent être de tout ordre : style, références symboliques, esthétiques ou culturelles, choix de matériaux, de couleurs, parti pris de circulation, techniques de culture, principes d'agencement, liste d'équipements... S'y ajoute la liste des contraintes et des moyens. L'ensemble composera le "cahier des charges".

Il faut vérifier l'adéquation de celui-ci avec les objectifs initiaux. Certaines contradictions peuvent être des obstacles, d'autres seront résolues par des solutions créatives.

Le cahier des charges doit être présent à l'esprit du groupe au moment de la conception du projet d'aménagement. Il est indispensable de l'écrire ou de le visualiser.

Etablir un projet d'aménagement

Plusieurs propositions peuvent être étudiées par petits groupes ou individuellement. Il est cohérent d'imaginer d'abord l'ambiance, le style général du jardin (références culturelles, esthétiques, symboliques), puis de situer des zones correspondant aux différents usages, d'y implanter les équipements fixes (abri, toilettes, entrée, arrivée d'eau, circulations, serre...) et de tracer des circulations. Les autres aménagements viendront affirmer et compléter ce parti pris.

Parfois c'est un élément du terrain qui détermine l'implantation (arbre excep-

tionnel, abri préexistant...). Chaque parcours de conception est spécifique même si la démarche générale est commune.

Dans tous les cas, la pertinence des propositions sera vérifiée, chaque caractéristique du cahier des charges doit être respectée.

Il faut aussi s'assurer de la faisabilité du projet en le confrontant aux moyens et ressources disponibles ou à mettre en oeuvre. Des ajustements voire des remaniements sont toujours nécessaires. De même la recherche de l'accord du groupe autour d'un projet et sa validation par les partenaires peut donner lieu à des modifications. C'est par ajustements successifs que se construit le projet. Ces étapes de mise au point et le projet d'aménagement lui-même pourront être visualisés au moyen de maquettes, de plans, de croquis, de photo-montages, de descriptifs... La communication est ainsi possible et les échanges plus clairs.

Utiliser le projet d'aménagement

Il sert à finaliser et à communiquer le projet.

La finalisation

Le projet d'aménagement validé, une étude plus précise peut commencer : elle porte sur l'inventaire et la planification des travaux, sur leur chiffrage et la budgétisation.

Une liste détaillée des travaux avec leur descriptif sert de base à la planification et au chiffrage ainsi qu'à la réalisation future.

- La planification doit tenir compte du calendrier des saisons, de l'ordre logique des travaux propre à chaque projet. En général, les travaux de gros œuvre, ceux nécessitant le passage d'engins volumineux doivent être effectués en premier. Par exemple : nivel-

lement et terrassement des sols, passage de canalisations ou autres réseaux, système d'alimentation en eau, construction de murs de soutènement... Suivent les installations de base (abri, toilettes, clôture...), le tracé des circulations et des différentes zones...

- Le descriptif des travaux permet de déterminer plus finement les moyens nécessaires et notamment de les chiffrer. Ces données seront intégrées au budget prévisionnel final.

La communication

Le projet d'aménagement permet de visualiser un but concret à atteindre. Il présente le projet d'une manière accessible : c'est un outil pour le faire comprendre, pour le partager, l'ouvrir à d'autres participants. Il peut convaincre éventuellement de nouveaux partenaires d'apporter leur soutien ou des subventions...

Pour le groupe et les partenaires, il représente le travail déjà effectué. Il permet de s'assurer de la compréhension et de l'adhésion de tous : c'est un élément de référence qui mobilise et canalise les énergies.

Repères sur les composants d'un aménagement de jardin

L'espace

Il est grand ou petit, long ou large, plein de recoins ou d'une seule pièce. Il est organisé à partir de critères fonctionnels, esthétiques, symboliques, ludiques... Il est structuré (tracés, reliefs du terrain, hauteurs de végétation...) ou plus informel. Il se donne à voir (clôture basse, trouée dans la végétation, point de vue privilégié...), ou bien il se cache (murs, haies...). Il révèle ou il transforme l'échelle du lieu...

Les reliefs

Ils sont prononcés ou inexistantes, hauts ou bas, créés par les reliefs du terrain ou par les installations verticales. Ils dissimulent ou mettent en valeur, ils soutiennent les végétaux ou les encadrent...

Les limites du terrain

Elles sont inexistantes, juste signifiées (tracé, bornes, bordures...) ou fortement marquées (mur, haie, fossé, talus...). Elles sont opaques ou laissent passer le regard (percement, transparence...). Elles sont neutres ou signifiantes (symbole, style...). Elles sont utilisables ou intouchables...

Les circulations

Elles sont horizontales ou verticales (pentes, escaliers...). Elles sont imposées (respect d'un cheminement) ou libres. Elles sont larges ou étroites, droites ou sinueuses... Elles sont durables ou éphémères, fermes ou souples, résistantes à la compression ou au piétinement. Elles sont signalées ou secrètes, nombreuses ou mesurées... Elles servent à circuler et/ou se rencontrer, se reposer...

Les passages

Ils sont larges ou étroits, profonds, libres ou fermés. Porte, faille, tunnel, couloir, passerelle, sas, portique, portail... : ils sont neutres ou signifiants, inquiétants

ou accueillants...

Les matériaux

Ils sont bruts ou fabriqués, de formes, de textures et de couleurs variées... Ils sont hétéroclites ou homogènes. Ils sont en accord avec la végétation ou en contraste. Ils sont porteurs de sens ou neutres...

L'ombre et la lumière

L'ombre est profonde ou légère. Elle met en valeur par contraste ou elle cache... Elle apporte calme et fraîcheur, ou trouble et secret... La lumière est forte ou faible, dégradée ou uniforme. Elle est chaude ou froide, naturelle ou artificielle... Elle est rassurante ou angoissante... Les effets d'ombre et de lumière sont variés ou homogènes, rythmés, diffus...

La dimension temporelle

Le jardin évolue selon les saisons et au fil des années, cette donnée est à intégrer lors de la conception. L'hiver, la structure du jardin apparaît plus nettement. Les arbres prennent leur place lentement, dans l'intervalle les vides sont à gérer. Les plantes annuelles se remplacent chaque année, des roulements de plantations sont parfois nécessaires : à ces occasions le projet se revoit en partie.

Quelques conseils

Faire appel à des professionnels

Cette étape demande un minimum de compétences et de savoir-faire. Les plans ou les maquettes doivent être à l'échelle, certaines solutions sont difficiles à imaginer par des non-spécialistes.

Souvent, l'apport de professionnels est facilitateur et porteur d'ouverture. A condition qu'ils sachent respecter la parole du groupe en évitant d'imposer leur propre vision des choses. L'animateur

doit le sensibiliser à cet aspect.

Dans les projets à grande échelle, ce sont des professionnels qui réalisent le projet d'aménagement en s'appuyant sur un cahier des charges élaboré en concertation avec les participants-jardiniers, les partenaires, le porteur de projet. L'aide de professionnels de la gestion peut aussi s'avérer indispensable.

L'interface et la médiation de l'animateur sont partout décisifs.



Garder des espaces libres

Il est vital de garder des espaces à aménager car ils laissent la possibilité de réinvestir le projet et d'y pratiquer une démarche participative et impliquante. Le groupe doit pouvoir construire un projet et le réaliser, même si sa participation est ponctuelle. Heureusement, le jardin se remanie en partie chaque année, sa maturité est longue à atteindre, les domaines d'activité sont larges et

variés. De plus, limiter l'espace à travailler est un moyen d'éviter d'éparpiller l'énergie et d'être plus efficace.

Par exemple : les enfants ne peuvent maîtriser la complexité des enjeux lors du montage de projet d'un jardin pédagogique, par contre ils pourront, selon leur âge, construire un abri, créer une clôture, imaginer l'aménagement d'une zone circonscrite...

Intérêts pédagogiques pour les participants-jardiniers

- Se projeter dans l'avenir, imaginer les conséquences de chacun des choix.
- Bien comprendre les raisons des choix qui amèneront à faire tel ou tel travail sur le terrain.
- S'exprimer, donner son avis et faire des choix collectifs.
- Développer sa perception de l'espace.
- Exercer sa créativité.

Réaliser un budget prévisionnel

[Prévoir les dépenses et les recettes]

fiche

10



L'estimation précise des charges du projet, tant pour les investissements que pour le fonctionnement du jardin, et des ressources que peut procurer l'activité permet de réaliser un budget prévisionnel. Celui-ci servira, d'une part, dans la recherche de moyens financiers, et d'autre part pour piloter le projet, en vous assurant de sa faisabilité.

Il est conseillé de construire deux budgets prévisionnels bien distincts : celui du fonctionnement et celui de l'investissement. Chacun d'entre eux obéit à des règles comptables différentes et les partenaires financiers pourront selon leurs critères souscrire à l'un ou l'autre, ou aux deux.

A qui s'adresse cette fiche ?

A **l'initiateur** dans un premier temps, il doit estimer globalement le "volume financier" du projet, lorsqu'il précise son intention.

Au **porteur de projet** ensuite, lorsqu'il construit le cadre du projet avec les partenaires. Il doit faire une estimation financière du projet et établir un budget.

A **l'animateur** : il établit le budget prévisionnel du projet du groupe, avec les participants-jardiniers ou non. Il est accompagné par le porteur de projet dans cette étape.

Dans le cas des **projets pédagogiques**, le budget prévisionnel du projet est réalisée par le binôme porteur de projet/animateur avant qu'ils impliquent le groupe de participants-jardiniers. Ces derniers seront mis à contribution dans un deuxième temps, pour définir les besoins matériels relatifs à leur projet, à l'aménagement qu'ils décident de réaliser.

Objectifs

- Vérifier la faisabilité du projet.
- Rechercher des financements auprès des partenaires.
- Gérer le projet : éviter les gaspillages, les oublis et les mauvaises surprises,

gérer les ressources de manière économe, se responsabiliser et responsabiliser les participants-jardiniers par rapport aux dépenses et aux frais engagés, au matériel, à l'entretien.

Le budget prévisionnel de fonctionnement

Ce sont les moyens matériels, humains et financiers à mobiliser pour le fonctionnement de l'activité durant une année ou une période à définir.

La liste suivante précise, de façon non exhaustive, les lignes qui sont généralement intégrées dans un budget prévisionnel.

LES CHARGES (les dépenses)

Les coûts de conception

- Temps de travail (salaires et charges) : montage du projet, recherche des moyens, mise en place du partenariat...
- Prestations de services : architecte, dessinateur, études diverses...

Les coûts de fonctionnement

- Salaires et charges de personnel : administration, animation, travaux de jardinage...
- Frais administratifs : téléphone, courrier, assurances, taxes, loyers...
- Prestations de services : expertise, conseil, prestations techniques...
- Energie : eau, gaz, électricité, carburant.
- Achats de petit matériel (non amorti), équipements.
- Fournitures liées à l'activité jardinière.
- Fourniture liées à l'activité pédagogique.
- Documentation.
- Frais de formation.
- Frais de déplacement
- Dotations aux amortissements (voir budget prévisionnel d'investissement)

LES PRODUITS (les recettes)

Les produits provenant de "l'extérieur"

- Subventions et aides au fonctionnement.
- Sponsoring et mécénat.
- Aides à l'emploi : pour les Contrats Emploi Solidarité et Consolidés, Emplois Jeunes, FONJEP...).

Les produits provenant de l'activité même (autofinancement)

- Produit des ventes : légumes, plantes, produits transformés, travaux réalisés à l'extérieur... Pour les associations, rester vigilant sur l'importance de cette ressource qui peut conduire à une fiscalisation.
- Produit des prestations, visites, animations, formations, conseil...
- Cotisations des membres.

Les contributions volontaires

Il est très intéressant d'inscrire au budget les ressources qui ne sont pas monétaires : les contributions volontaires. Cela permet de visualiser de façon plus réaliste l'envergure du projet ou d'une activité au-delà du strict point de vue financier. Ainsi, une association, sans salarié et sans grands moyens financiers, peut mettre en évidence qu'elle génère une importante activité d'échange et d'entraide. C'est très utile pour argumenter auprès d'un élu local et mettre en évidence que l'importance d'un projet ne se résume pas à ses seules incidences financières.

Ces contributions s'inscrivent à la fois en produits (ce sont des ressources) et en charges (afficher ce qu'auraient coûté ces contributions si elles avaient dû être payées).

- Bénévolat valorisé, compté en général sur la base du SMIC horaire brut en comptant les charges patronales : nombre de personnes x nombre de jours de travail x taux journalier du SMIC.
- Mise à disposition de personnel par une autre structure, une collectivité ou une administration.
- Aides en nature : prêt de terrain, de locaux et de matériel, dons non monétaires, sur la base des tarifs de location ou d'achat.
- Frais pris en charge par des tiers : factures payées par une autre structure.
- Récupération, réutilisation, auto-production des graines et plants, auto-consommation (sur la base des tarifs d'achat).

Le budget prévisionnel d'investissement

L'investissement correspond à des dépenses de matériel qui doivent servir pour une longue durée. Le coût est donc réparti sur le budget de fonctionnement de plusieurs années successives sous forme d'amortissement.

Ce sont les dotations aux amortissements. Exemple d'un motoculteur de 1.500 ₣ : il s'amortira en 3 ans donc la dotation aux amortissements de cet outil sera de 1.500 ₣ divisés par 3 ans soit de 500 ₣. Chaque matériel a, selon sa valeur et son usage, une durée d'amortissement codifiée.

MATÉRIEL AMORTISSABLE

Tout matériel supérieur à 382 ₣.

- Le bâti : cabane à outils, salle de travail, serre...
- Le matériel administratif : ordinateurs, photocopieur, fax...
- Le matériel de jardinage : outillage, machines.
- Le matériel pédagogique.
- Les gros travaux d'aménagements.
- Les remboursements d'emprunts et de leurs intérêts.

Le terrain lui ne s'amortit pas, car il ne se dévalorise pas.

- Pour monter ce budget, prévoir de demander des devis ou rechercher les tarifs sur catalogue. Ces éléments sont souvent demandés par les financeurs.
- Le budget prévisionnel d'investissement peut se faire sur plusieurs années. Tous les moyens financiers ne seront pas forcément réunis pour le réaliser la première année, il faut prévoir d'étaler ces achats dans le temps.
- Il est possible et parfois assez judicieux de faire passer dans le budget d'investissement les frais d'ingénierie de conception (frais, salaires, honoraires) liés au montage du projet.

Quelques conseils

- Différencier les financements ponctuels définis sur la base d'une action unique et les financements reconductibles qui peuvent faire l'objet d'une convention pluriannuelle.
- Se projeter dans l'avenir et s'imaginer mettre en œuvre l'activité pour penser à toutes ses incidences financières : matériel, services, tâches à réaliser, différentes étapes, qui va travailler, combien de temps ?
- Essayer d'imaginer les imprévus pour définir les marges de sécurité nécessaires.
- Ecrire plusieurs scénarii pour faire face à l'imprévu (version haute, version basse), en repérant les activités annulables en cas d'absence de financement et celles qui peuvent être ajustées au financement obtenu.
- Envisager un échelonnement des activités dans le temps, pour répartir les coûts (notamment les investissements) sur plusieurs années.
- Eviter d'engager des dépenses avant d'avoir la certitude des financements !

Intérêts pédagogiques pour les participants-jardiniers

- Se responsabiliser sur le coût des investissements, des moyens et des activités mis en œuvre.
- Se former à l'élaboration et au suivi d'un budget.
- Apprendre à communiquer avec des partenaires, à présenter son projet et à négocier.

Chercher des financements

[Où et comment ?]

fiche

11



Les différents moyens nécessaires au projet sont maintenant évalués. Certains pourront être pris en charge par les partenaires sans passer par des tractations financières (par exemple, la mise à disposition à titre gracieux du terrain ou du local, ou la prise en charge des travaux et des aménagements par la commune).

Toutefois, dans la majorité des cas, la recherche de financements s'impose à la création du jardin et avant la réalisation d'actions.

Si les partenaires sont impliqués dans une démarche participative dès le début du projet, leur collaboration sera plus facile. Par ailleurs, selon l'envergure, l'originalité, l'intérêt et les objectifs du projet, plusieurs types de partenaires peuvent apporter leur soutien financier.

A qui s'adresse cette fiche ?

Au **porteur de projet**, qui réalise une recherche sommaire après avoir défini le cadre du projet : cette recherche permet de réunir les moyens nécessaires pour poursuivre le montage du projet (rémunérer l'animateur, engager les éventuelles études...)

A l'**animateur** : encadré par le porteur de projet, il peut effectuer la recherche de financements pour la partie réalisation. Il aide les participants-jardiniers si ceux-ci travaillent aussi à cette recherche.

Objectifs

- Rassembler les moyens nécessaires pour que le projet se réalise.
- Rémunérer à leur juste valeur les acteurs du projet : porteur de projet, animateur, associations, bureaux d'études...

Où trouver les financements ?

Des partenaires locaux

- Les collectivités locales : mairie, communauté de communes, agglomération, pays, SIVOM, district..., plus spécifiquement les services sociaux, espaces verts, environnement, culture, éducation, politique de la ville.
- Les entreprises : jardineries, supermarchés, grainetiers, machinistes agricoles...
- Les associations : certaines sont des relais de financements publics.
- Les banques.

Des partenaires départementaux et régionaux

- Les conseils généraux et régionaux.
- Les services déconcentrés de l'Etat : DIREN (Direction régionale de l'environnement), DRAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt), DDASS et DRASS (Directions départementale et régionale des affaires sanitaires et sociales), DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), DRJS (Direction régionale jeunesse et sports).
- Les établissements publics : Office HLM, éventuellement l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) sur les aspects de compostage.
- Les administrations : CAF (Caisse d'Allocations Familiales), Caisse des Dépôts et Consignations.

Des partenaires nationaux et européens

- Les ministères (pour les subventions sur projet et l'aide à l'emploi).
- Les fondations : Fondation de France, Fondation Nature et Découvertes, fondations d'entreprises...
- Les entreprises.

- L'Union européenne : en général sur appels à projet ou par l'intermédiaire des régions.

Que faire financer ?

Des actions précises plutôt qu'un projet vague

Il sera plus facile d'obtenir des financements sur la base d'un projet spécifique précis (avec des objectifs concrets, repérables dans le temps et mesurables) que sur des projets larges et des ambitions généreuses mais difficilement évaluables.

De l'investissement et des actions plutôt que du fonctionnement lié à la structure

Il est également difficile de trouver du financement sur le fonctionnement global d'une association (administration, frais de fonctionnement transversaux...) qui devra de ce fait émerger sur les budgets spécifiques de chacune des actions menées sous forme de "charges de structure".

Comment trouver les financements ?

Convaincre un financeur

Tout partenaire financier doit d'abord bien comprendre le projet, être convaincu de son intérêt et bien percevoir sa "plus-value" (apports d'un point de vue social, culturel, économique, environnemental...). Il doit également comprendre à quoi servira sa contribution, quels en seront les critères d'évaluation et quelle en sera la valorisation (communication...).

Un partenaire financier est rarement un simple bailleur de fonds. Il aide le pro-

jet, parce qu'il y trouve un intérêt, soit parce que le projet correspond assez étroitement à ses propres objectifs (c'est le cas généralement des financeurs publics), soit parce qu'il en retirera autre chose (image, communication, valorisation...). C'est au porteur de projet de mettre en évidence clairement ce qui peut intéresser le financeur.

Des rencontres

Plus les partenaires seront impliqués tôt dans le projet, plus ils seront investis et prêts à l'aider. La dimension humaine est essentielle dans une relation de partenariat. Rencontres, rendez-vous, réunions permettront une meilleure connaissance mutuelle et rendront le projet plus pertinent aux yeux des partenaires. Ne pas hésiter à les inviter sur le terrain, à organiser des rencontres avec les autres acteurs. Un partenaire financier n'est jamais anonyme, il est représenté par une ou des personnes qui apprécieront cette convivialité.

Le dossier de financement

Ce dossier est l'une des pièces maîtresses dans la recherche de financements. Son contenu est souvent équivalent à celui du "document projet", à la nuance près qu'il s'adapte aux destinataires de la demande de financements. Les bailleurs de fonds utilisent souvent des procédures précises pour traiter les demandes, il suffit alors de s'y conformer (suivre un canevas ou remplir des documents). Le dossier de financements doit être validé par le groupe de participants, le porteur de projet et par les partenaires. C'est un outil de référence à la fois pour convaincre et pour réaliser.

Il devra comporter au moins :

- Un historique et un rappel du contexte du projet.

- Les finalités, les ambitions et les objectifs opérationnels évaluables.
- Un argumentaire sur son intérêt, ses apports : sa "plus-value" sociale, environnementale, culturelle, économique...
- Une présentation des acteurs impliqués : porteur du projet, partenaires, bénéficiaires...
- Une planification des activités (calendrier).
- Une présentation des moyens acquis et de ceux restant à réunir.
- Une présentation des modalités de fonctionnement en œuvre et envisagées.
- Les modalités de suivi et les critères d'évaluation.
- Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement.
- Des éléments techniques (superficie du terrain, carte à l'échelle...).

Une convention de partenariat

Elle peut clarifier et préciser les apports et les engagements de chacun des interlocuteurs. Elle est intéressante à la fois parce qu'elle oblige à formaliser les choses, et donc à discuter et élaborer ensemble, et parce qu'elle garantit contre les dérapages, incompréhensions ou détournements de l'esprit initial du partenariat.

le Jardin des Possibles

Comment réaliser
un jardin
respectueux
de
l'environnement ?

Repères écologiques

Repères écologiques

- 75 : Fiche 12 : Penser les aménagements écologiques
- 79 : Fiche 13 : Entretenir la vie et la fertilité du sol
- 83 : Fiche 14 : Choisir les plantes et les cultures
- 87 : Fiche 15 : Protéger les cultures

La présence
d'une mare dans
un jardin invite
grenouilles et
libellules.

Sommes-nous
condamnés à
partager les récoltes
avec tous les hôtes
du jardin ?

Le
compostage est
une pratique
coutumière dans
un jardin
écologique.



> Introduction

Jardiner avec la nature, voici sans doute une des préoccupations du jardinier, le cœur de son travail. Le jardinage n'est pas à proprement parler de l'agriculture ; sa vocation première, du moins dans un projet social et/ou d'éducation à l'environnement, n'est pas la production de masse.

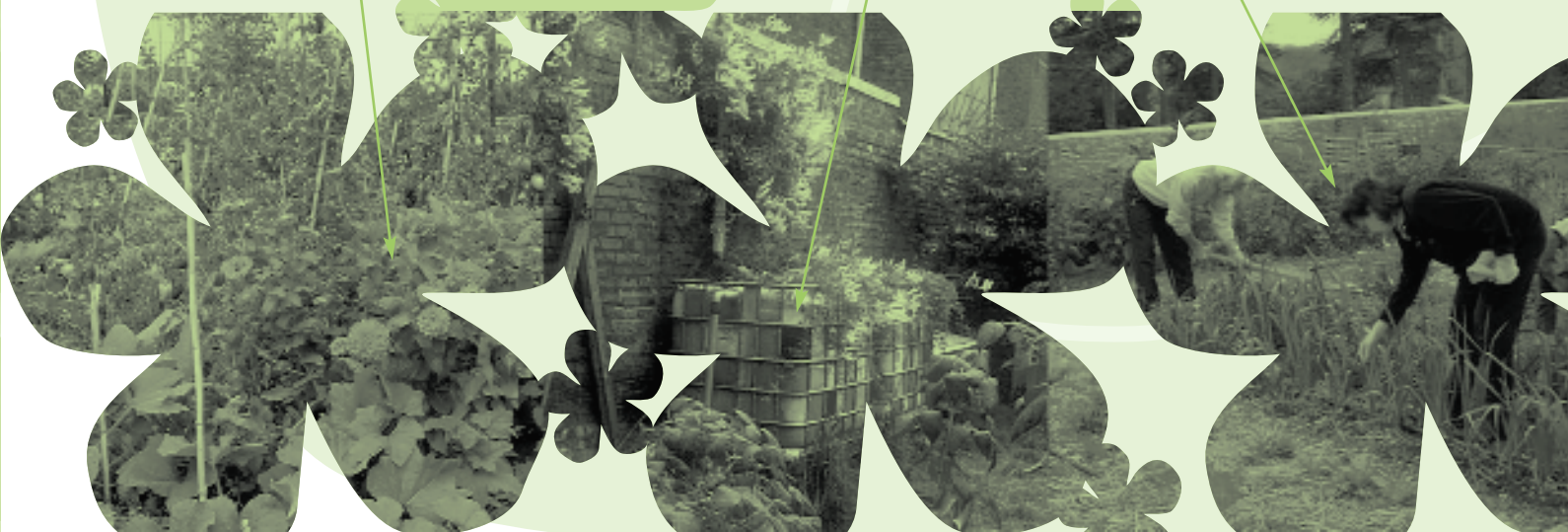
Le jardinier apprend à "jardiner avec la nature", en mettant à profit les caractéristiques de son terrain, en s'adaptant aux conditions de son milieu, en créant le plus de synergies possibles entre sa production et les cycles naturels.

Ecoute, attention, essais, tâtonnements, compréhension des phénomènes naturels, tels sont les maîtres-mots du jardinier. Loin de vouloir faire ici un manuel technique de jardinage, ce chapitre fournit quelques éléments pour aider à cultiver le jardin dans cet esprit.

Fleurs, fruits et légumes font bon ménage. Le jardin éveille nos cinq sens et recherche la biodiversité.

L'eau, élément vital, et sa récupération font appel à toute l'ingéniosité, et le savoir-faire du bricoleur-jardinier.

Pour éviter la fatigue du désherbage et alléger la facture d'eau une solution, le paillage.





Pour cultiver un jardin, le jardinier a besoin d'eau, d'énergie et de différentes matières premières. L'activité jardinière ne produit pas que des plantes, elle génère aussi des déchets, solides ou liquides. La gestion de ces ressources et de ces déchets a une incidence importante sur l'environnement. Pollution et épuisement des ressources peuvent être évités.

L'aménagement et le mode de gestion du jardin doivent permettre une utilisation raisonnée des ressources, d'un point de vue économique et écologique. La sensibilisation à la préservation de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles est en outre un élément important dans un projet d'éducation à l'environnement.

A qui s'adresse cette fiche ?

Au **porteur de projet**, pour l'aider à cerner les enjeux du projet lorsqu'il définit le cadre avec les partenaires.

A l'**animateur**, lorsqu'il accompagne les participants-jardiniers :

- dans l'élaboration du fonctionnement du jardin,
- dans la conception des aménagements,
- dans la réalisation des aménagements,
- dans l'utilisation du jardin et de ses ressources.

Dans le cas des **jardins pédagogiques**, la conception des aménagements écologiques est entre les mains du binôme porteur de projet/animateur. Ensuite, c'est l'animateur qui veillera à l'utilisation raisonnée de ces mêmes ressources par les participants-jardiniers.

Objectifs

- Préserver les ressources naturelles et garantir la pérennité du projet.
- Contribuer à la cohérence environnementale et écologique du jardin.
- Diminuer les coûts de fonctionnement du jardin, le rendre plus autonome.

Démarche et repères

La gestion durable des ressources et des flux au jardin s'articule autour de quelques grands principes faciles à mettre en œuvre.

Economiser les ressources

- Limiter la consommation en eau et en énergie pour des raisons autant écologiques qu'économiques :
 - par des règles simples d'utilisation (fermer le robinet après usage, choisir le lieu de stockage des déchets...),
 - par une bonne connaissance des cycles naturels (circulation de l'eau dans le sol, évapotranspiration, biodégradation...),
 - par des modes de gestion économiques et des techniques adaptées (arrosage au goutte à goutte plutôt que par aspersion pour les plantes qui n'apprécient pas d'avoir leur feuillage humide, choix des horaires d'arrosage...).
- Récupérer les eaux de pluie (citernes) et de ruissellement (fossés, bassins, mares).
- Limiter la consommation de produits générant des déchets non recyclables (emballages plastiques...).
- Définir collectivement les règles de fonctionnement et d'utilisation des ressources en responsabilisant chacun sur les coûts et les conséquences du gaspillage.

Privilégier les ressources locales

- Privilégier les ressources disponibles sur place ou localement, que ce soit l'eau (puits, canal proche, récupération...), l'énergie (éolienne, hydraulique, solaire) ou les déchets (compost produit sur place). La qualité et le coût pourront être mieux maîtrisés.

Favoriser les ressources renouvelables

- Privilégier le compost plutôt que les fertilisants minéraux achetés.
- Les énergies éolienne, solaire ou hydraulique offriront la satisfaction de la cohérence environnementale, et des sujets éducatifs et techniques passionnants.

Récupérer des matériaux aussi pour le jardinage et l'animation...

- L'industrie et la grande distribution sont de grands producteurs de déchets intéressants pour les jardiniers : bacs, bâches, matériaux de construction...
- Une grande quantité de matériel d'animation et de jardinage peut être réalisée à partir de matériel de récupération (cartons, bouteilles en plastique...).

Des exemples

L'eau

Sources et adduction

- Puits, fossés, canaux, peuvent fournir l'eau nécessaire au jardin. La faire analyser avant de l'utiliser pour vérifier que sa qualité convient à l'usage voulu.
- Pour les différentes utilisations de l'eau, il n'est pas nécessaire d'avoir la même qualité : les eaux de boisson, d'arrosage des légumes, de nettoyage des outils, ou de remplissage de la mare peuvent avoir des origines différentes.

- Concevoir plusieurs systèmes d'adduction : tuyaux municipaux, canaux d'irrigation, cuve d'arrosage, avec chacun leur fonction propre. De nombreux systèmes de récupération peuvent être inventés (sous une gouttière, en bas d'une pente, le long d'un fossé...).

Economies d'eau

- Une bonne connaissance des capacités de rétention d'eau du sol permet de prévoir des apports de façon judicieuse (par petites quantités pour des sols très asséchants, par inondation dans d'autres cas).
- Le binage, le paillage, l'enrichissement en humus, les engrais verts ou la présence de haies permettent de limiter les pertes par ruissellement et évaporation.
- Choisir un type d'arrosage économique : aspergeur, goutte à goutte, arrosoir, canaux d'irrigation... en fonction du sol, de la culture et du jardin.
- Choisir le meilleur moment de la journée pour arroser et la meilleure température d'arrosage.
- Organiser l'évacuation ou la rétention des eaux de pluie : fossés, rigoles ou au contraire haies et talus.

- Apprendre à ré-utiliser l'eau : l'eau de lavage des outils et des bottes peut servir pour arroser les légumes...

L'énergie

- Faire un point précis des besoins en énergie :
 - pour quels usages ? motoculture, éclairage, pompage d'eau, appareillage électrique...
 - avec quelle forme d'énergie ? électrique, calorifique, carburant fossile...
- Envisager des modes de production d'énergie autonomes et renouvelables : solaire, éolien, hydraulique.
- Les engins motorisés (tondeuse et motoculteur) sont polluants, en limiter l'usage au maximum.

Quelques conseils

Certains choix ont un coût d'investissement élevé, en particulier pour la production d'énergie. Cependant ils peuvent être rentabilisés dans le temps et sont souvent plus judicieux que des solutions moins onéreuses mais aussi moins performantes et peu durables.

Intérêts pédagogiques pour les participants-jardiniers

- Prendre conscience de la nécessité et de la possibilité de préserver les ressources naturelles.
- Se responsabiliser sur la gestion des ressources naturelles.
- Comprendre l'impact de nos actes sur les systèmes biologiques et découvrir des moyens de maintenir, voire de restaurer, la qualité de notre environnement et de notre milieu de vie.
- Définir collectivement des règles de fonctionnement et d'utilisation des ressources.

Entretenir la vie et la fertilité du sol [Prendre soin du premier allié du jardinier]

fiche

13



Meuble, facile à travailler, riche en humus, fertile, grouillante de vers de terre, d'insectes et de micro-organismes... telle est la "bonne terre de jardin" sur laquelle peut être envisagé sereinement tout type de culture. Elle existe dans la plupart des potagers cultivés de longue date et bien entretenus, ne recevant ni engrais minéraux, ni pesticides ou herbicides.

Une terre qui ne présente pas toutes ces qualités peut les acquérir. Des amendements réguliers, un choix de variétés cultivées, des rotations judicieuses, des travaux du sol adaptés amélioreront progressivement sa structure, sa texture et sa fertilité.

Comme l'expérience du jardinier, la qualité du sol s'entretient et se construit pas à pas. La terre du jardin n'est pas un support inerte ou exploitable à merci. C'est la première alliée du jardinier. Il est indispensable d'apprendre à la connaître et d'en prendre soin, quotidiennement, comme d'un organisme vivant.

Apprendre à préserver, à respecter le sol du jardin, c'est comme ménager sa monture pour aller plus loin, et c'est aussi apprendre à respecter le travail d'autrui.

A qui s'adresse cette fiche ?

A l'**animateur**, et plus particulièrement à l'animateur qui débute en jardinage : cette fiche lui fournit des bases, qu'il pourra partager avec les participants-jardiniers lors de l'élaboration du projet et bien sûr lors des séances de jardinage.

Objectifs

- Respecter le sol et se responsabiliser sur son entretien. Le reconnaître comme un véritable écosystème partenaire et non comme une ressource exploitable gratuitement.
- Ouvrir le champ des possibles en terme de jardinage, grâce à la diversité des cultures permises par la qualité du sol et les conditions du terroir.
- S'assurer du succès des cultures entreprises.

Analyser et comprendre le fonctionnement du sol

Chaque sol a ses spécificités. Bien le connaître permet à la fois de choisir des techniques culturales et des variétés de légumes qui lui sont bien adaptées, et de veiller à sa fertilité.

Les éléments à étudier

- **La profondeur du sol** et ses différents horizons : le sol est constitué de couches aux caractéristiques différentes, reflets de sa maturité et de son histoire. Se succèdent l'horizon superficiel, riche en matière organique, puis un horizon d'altération, où la décomposition de la roche mère est la plus poussée et enfin l'horizon minéral, près de la roche mère.
- **La structure** : façon dont les constituants du sol sont organisés. La structure du sol est plus ou moins favorable à l'activité des micro-organismes et à la rétention de l'eau. Elle dépend beaucoup de la richesse du sol en humus, en matière organique, et de la façon de travailler le sol.
- **La texture** : éventail de la taille des grains qui composent le sol. Sableuse, limoneuse ou argileuse, la texture influe sur la rétention d'eau et d'éléments nutritifs. Elle peut être déterminée au toucher ou par analyse granulométrique.
- **La composition minérale** : fraction d'éléments minéraux utilisable par les plantes. Elle est liée à l'altération physique et chimique de la roche mère, aux apports de fertilisants et à la dégradation des matières organiques.
- **La teneur en matière organique** : transformée en humus par les micro-organismes, puis en éléments minéraux, la matière organique intervient sur la structure du sol et sur sa fertilité à long terme.
- **La micro-flore et la faune** qui habi-

tent le sol (algues, champignons, bactéries, insectes) : elles transforment progressivement la matière organique en éléments minéraux assimilables par les plantes.

- **L'humidité du sol** (et ses variations au fil des saisons) : elle est déterminante pour l'absorption des éléments minéraux.
- **Le pH** (mesure de l'acidité) : il est déterminant pour l'activité biologique et pour le développement des plantes.

Les méthodes utilisables

- **Etude de la flore spontanée**. De nombreuses plantes sont dites "indicateurs" : elles renseignent sur la texture, l'acidité, la composition chimique, la fertilité (les orties aiment l'azote, les prêles la silice...), l'humidité ou encore la profondeur du sol. Consulter un livre d'écologie végétale.
- **Enquête auprès des jardiniers ou des agriculteurs** occupant les terrains voisins. Ils connaissent en général bien leur terre, ses spécificités et ses besoins.
- **Analyse du sol** : il est possible de la mener soit en utilisant les services d'un laboratoire spécialisé, soit en réalisant soi-même quelques tests (profil pédologique, test du petit boudin, acidité, texture, structure, étude de la faune...). Faire des prélèvements à différentes profondeurs (surface, 30 cm, 60 cm...).

Améliorer et entretenir le sol

- **Fertiliser** : en récoltant, des richesses issues du sol sont exportées. Fertiliser consiste à redonner au sol ce qui lui a été enlevé, pour éviter son épuisement. La matière organique du sol est décomposée par les micro-organismes. Ces derniers libèrent progressivement des éléments minéraux, que les plantes peuvent assimiler.

- Des apports ponctuels de fertilisants (azote, potasse...) peuvent être faits sous forme de guano, algues, poudre de sang ou de corne, poudre d'os ou de roche...

- Les décoctions de plantes (purin d'ortie ou de consoude, par exemple) constituent un excellent apport d'azote, si la fertilisation par le fumier n'est pas suffisante.

- **Apporter des matières organiques :** la matière organique et l'humus améliorent la structure du sol, facilitent son travail et favorisent une fertilité durable.

- Fumer : le fumier, mélange de déjections animales et de litière (paille), améliore la structure et la vie du sol. Incorporé au sol par un bêchage léger ou épandu avant l'hiver en surface, il facilite grandement le travail du sol au printemps. Attention, certains légumes (comme les carottes) supportent mal le fumier frais.

- Cultiver ses engrais : les engrais verts sont des plantes que l'on cultive mais qu'on ne récolte pas. Elles peuvent être semées entre des rangs de légumes, ou en alternance entre deux cultures successives (en particulier à l'automne) pour être enfouies dans le sol avant qu'elles n'arrivent à graine. Elles favorisent la vie microbienne, protègent le sol de l'érosion, augmentent son taux d'humus et améliorent sa structure et sa fertilité. Sont le plus souvent utilisés : des crucifères (moutarde), des légumineuses (lupin, vesce, luzerne qui fixent l'azote de l'air), de la phacélie ou du sarrasin...

- Composter : du jardin, rien ne se perd. Prévoir deux bacs aérés au fond du jardin, l'un pour stocker les déchets organiques végétaux crus (éviter les déchets cuits), l'autre pour les composter (en alternant des couches de déchets végétaux, de terre et de déjections animales, en les mélangeant et en aérant régulièrement). Après 3 ou

4 mois, le compost peut être épandu entre les rangs de légumes ou incorporé au sol. Attention, un apport trop important de compost peut engendrer un excès en nitrates.

- **Apporter des éléments minéraux :** sable, chaux, cendres sont envisageables sur certaines terres mais sont à utiliser avec parcimonie. Ils peuvent améliorer la structure et la texture du sol et modifier son pH.

Travailler le sol

- Faire les travaux du sol au bon moment : trop humides, certaines terres argileuses se bêchent mal et se tasseront comme du béton en séchant. Trop sèches elles sont presque impossibles à retourner.

- Retourner ou ne pas retourner le sol ? Il existe plusieurs "écoles". Différentes techniques existent, avec différents outils :

- la bêche qui retourne le sol et enfouit le compost et les herbes indésirables, mais cette technique a tendance à faire remonter en surface une terre plus pauvre,

- d'autres outils, comme la grelinette, permettent d'ameublir et d'aérer le sol sans le retourner.

Quel que soit le choix, les travaux du sol ne sont pas les mêmes pour chaque type de culture envisagée. Ne pas laisser le sol à nu, le protéger des intempéries : la pluie, le gel, le froid, la sécheresse peuvent briser sa structure. Semer des engrais verts entre deux cultures, pailler ou composter entre les rangs.

- Limiter les herbes indésirables en recouvrant le sol avec un paillis (paille, feuilles, herbe coupée, écorces).
- Un épandage de fumier à l'automne peut économiser un bêchage au printemps, la faune du sol et les précipitations assurant le travail à la place du jardinier.

- Les cultures en buttes facilitent le drainage en terrain humide. A l'inverse, en terrain sec, des sillons profonds et un ratissage régulier de la surface du sol améliorent la rétention d'eau, mais attention à la destruction des habitants du sol.
- Attention aux tracteurs et aux engins lourds qui tassent le sol !
- Attention aux arrosages : l'arrosage au jet peut avoir pour effet de tasser la terre et de dégrader sa structure superficielle. Ne pas oublier "*qu'un binage vaut deux arrosages*" parce qu'il limite la capillarité et l'évaporation.

Choisir avec attention les cultures et leurs rotations

- Les plantes n'ont pas toutes les mêmes besoins, d'où l'importance de choisir, pour la culture, des plantes adaptées au sol.
- Les plantes influent sur la terre. Par le choix des cultures et de leur rotation, le sol peut être amélioré : les légumineuses une fois enfouies améliorent la teneur du sol en azote, la culture des pommes de terre décompacte le sol.
- Certaines méthodes culturales proposent d'intégrer dans les rotations de cultures des périodes de repos du sol, sans laisser le sol nu, mais sans récolter.

Intérêts pédagogiques pour les participants-jardiniers

- Apprendre à connaître le sol et son fonctionnement : ses origines, ses constituants, sa structure, les innombrables êtres vivants qui le peuplent, la manière dont fleurs, fruits et légumes s'y nourrissent...
- Appréhender le concept de terre nourricière, source de vie et de santé pour les plantes, les animaux et les hommes.
- Apprendre à respecter le travail d'autrui.

Choisir les plantes et les cultures

[Pour une bonne gestion de la flore sauvage et des végétaux cultivés au jardin]

fiche

14



Fleurs, légumes nourrissants ou amusants, massifs décoratifs... Le moment où le jardinier décide de l'assolement et des variétés que l'on va cultiver est l'un des plus motivants. Il se projette dans des récoltes futures, de bons repas à venir, dans la beauté d'un espace qui va se construire au fil des saisons, des odeurs, des saveurs...

Les cultures, la présence de telle ou telle plante sauvage, ont aussi une incidence sur la conduite du jardin et les résultats espérés. Bien choisir les plantes est important car toutes ne poussent pas de la même façon. Elles n'ont pas les mêmes sensibilités aux maladies, ne nécessitent pas les mêmes travaux d'entretien et cohabitent avec plus ou moins de bonheur. Au final, elles n'offriront pas le même résultat.

A qui s'adresse cette fiche ?

A **l'animateur**, et plus particulièrement à l'animateur qui débute en jardinage : cette fiche lui fournit des bases, qu'il pourra partager avec les participants-

jardiniers lors de l'élaboration du projet et bien sûr lors des séances de jardinage.

Objectifs

- Faciliter la mise en œuvre d'un jardin écologique et garantir un minimum de réussite et de production aux jardiniers.
- Valoriser les conditions de sol et de climat du jardin ainsi que les interactions entre les plantes.
- Conserver des espèces et des variétés un peu oubliées.

Démarche et repères

Diversifier les espèces

La diversité biologique d'un jardin n'est pas intéressante uniquement du point de vue de la qualité environnementale, esthétique ou culturelle. Elle a de réelles utilités techniques pour le jardinier.

- Une monoculture sera plus sensible aux ravages de la maladie qu'un jardin diversifié. La récolte sera toujours possible avec la culture de plusieurs espèces et variétés de légumes.

- De nombreuses plantes sont des hôtes pour les alliés du jardinier tels que les insectes, parasites ou prédateurs de ravageurs des cultures...

Associer les cultures

qui se favorisent mutuellement

- La concurrence et les différences dans l'utilisation des ressources (eau, lumière, éléments minéraux) impliquent d'es-

pacer les plants d'une même culture, et d'associer ou d'éloigner les plants d'espèces différentes. Certaines plantes hôtes hébergent des parasites. Ces derniers se concentrent alors sur ces plantes délaissant ainsi les plantes cultivées.

- D'autres plantes hébergent des prédateurs de certains ravageurs des cultures. Un bon moyen de lutter naturellement contre les parasites du jardin en restaurant les relations proies/prédateurs, entendre par là auxiliaires/ravageurs...

Faire se succéder des cultures complémentaires

Une parcelle conserve, dans son sol, les traces d'une culture passée. La succession des cultures sur une même parcelle requiert donc une attention particulière.

- Certaines cultures enrichissent le sol (les légumineuses, après enfouissement, libèrent de l'azote dans le sol) ou l'appauvrissent (en puisant beaucoup).
- D'autres modifient la structure du sol, par l'impact de leurs racines, par la matière organique résiduelle qu'elles laissent après récolte ou simplement par les travaux du sol qu'elles ont occasionnés (c'est le cas des pommes de terre qui laissent un sol déjà aéré).
- Certaines libèrent des éléments chimiques et des toxines. Ces éléments peuvent être défavorables à la germination ou au développement des plantes qui les suivront.
- D'autres peuvent être bénéfiques en limitant tel ou tel type de parasite.

Quelques règles de base

- Ne planter ni ne semer la même variété au même endroit deux ou trois années de suite. Alternier plantes racines (betteraves, carottes), plantes à feuilles et plantes à fleurs.
- Éviter de laisser le sol nu entre deux cul-

tures. Utiliser les engrais verts qui mobilisent les réserves du sol, évitent le lessivage des éléments minéraux solubles et préservent la structure du sol.

- Une prairie ne se transforme pas en jardin en un seul jour. Faire se succéder des cultures qui contribuent d'abord à l'aération du sol (capucines défrichantes, le haricot vert aussi "défriche", car il contraint à utiliser la binette pour sarcler et butter).

Faire un jardin "agro-forestier"

Associer dans le jardin ou sur une même parcelle des arbres, des arbustes et des plantes annuelles. Ce mélange favorise au maximum la biodiversité, protège le sol du soleil et de l'érosion, crée un espace de fraîcheur, d'humidité et de diversité favorable à la vie et aussi au travail de l'homme. Les arbres puisent en profondeur des minéraux dans le sol, retiennent le sol avec leurs racines, le protègent avec leur feuillage. Ce dernier apporte une abondante matière organique et abrite une foule d'insectes et d'animaux divers absents des cultures annuelles. Un tel jardin agro-forestier constitue un mini-écosystème favorable aux équilibres biologiques.

Choisir les plants, les semences et les variétés

- De nombreuses variétés de légumes un peu oubliées sont souvent adaptées à des conditions de sol, de climat ou de culture locales. Leur culture favorise la diversité légumière, la conservation du patrimoine, et des goûts et couleurs parfois très surprenants.
- Les différentes variétés d'un même légume réagissent différemment aux maladies et aux caractéristiques de sol et de climat. Choisir les variétés adaptées aux conditions de culture pour varier les plaisirs et éviter les mauvaises récoltes.

Produire ses plants et ses semences

Privilégier les variétés dont il est possible d'assurer la production de semences soi-même (en évitant les variétés hybrides et les OGM). Cette pratique coûte moins cher et est plus satisfaisante d'un point de vue éducatif (voir le cycle complet d'une plante du semis à la production de graines).

Adapter les travaux au temps, à la saison et aux besoins

- Mieux vaut reporter les semis que de les faire dans un sol détrempé ou gelé.
- Suivre le calendrier phénologique (calendrier qui suit le rythme de la végétation). C'est la méthode la plus fiable (par exemple, les pommes de terre se plantent au moment où fleurit le lilas, car quand le lilas est en fleur les conditions climatiques correspondent aux besoins de la plantation de la pomme de terre...). C'est le cycle de la végétation naturelle qui indique les travaux à entreprendre. Ce calendrier tient compte des conditions locales. Prévoir les semis en fonction de la période de récolte espérée : quelle tristesse de voir tous ces haricots sécher sur place pendant les vacances d'été !
- Echelonner les productions en fonction de leur consommation pour éviter les délicats problèmes de conservation des légumes frais.
- Noter des remarques et observations sur un agenda afin de pouvoir comparer les années et améliorer les pratiques.

Quelques conseils

- Il est facile et intéressant d'expérimenter soi-même différentes variétés, associations et successions. Cette culture peut se faire en bac ou sur des micro-parcelles.
- La bonne variété de tomate n'est pas forcément celle qui produit le plus, c'est aussi celle qui a un bon goût et se conserve longtemps...
- Ne pas hésiter à plonger dans des revues ou livres de jardinage et à questionner les jardiniers voisins.

Intérêts pédagogiques pour les participants-jardiniers

- Acquérir des techniques et des savoir-faire de jardinage.
- Acquérir des notions d'écologie végétale sur les relations entre les plantes et leur milieu.
- Comprendre l'intérêt de la biodiversité.

Protéger les cultures

[Comment éloigner naturellement les adventices, ravageurs et maladies ?]

fiche

15



Mauvaises herbes, ravageurs et maladies sont les principaux soucis du jardinier. La tentation est forte d'avoir recours à des produits chimiques phytosanitaires pour résoudre ces difficultés lorsqu'elles nous prennent de court. En jardinage biologique, le jardinier essaie d'éviter que ces difficultés ne surviennent plutôt que de devoir les traiter de façon radicale. Par le choix des cultures, des travaux du sol, par la définition de seuils de tolérance et quelques moyens préventifs simples et respectueux de l'environnement, il parvient à éviter une bonne partie des risques.

Le consommateur peut aussi apprendre à supporter l'imperfection, une tâche sur une pomme, un trou sur la feuille d'un chou, bref à baisser son seuil d'intolérance.

A qui s'adresse cette fiche ?

A l'**animateur**, et plus particulièrement à l'animateur qui débute en jardinage : cette fiche lui fournit des bases, qu'il pourra partager avec les participants-

jardiniers lors de l'élaboration du projet et bien sûr lors des séances de jardinage.

Objectifs

- Produire des légumes sains et respectant le fonctionnement biologique du jardin.
- Respecter l'environnement en évitant de polluer le sol et la nappe phréatique.
- Eviter d'avoir recours à des produits phytosanitaires dangereux et coûteux.

Démarche et repères

Les quelques éléments présentés ne sont que des principes généraux. Se référer également à des ouvrages plus techniques.

Développer des modes de lutte biologique contre les ravageurs

- Fertiliser le sol de façon adéquate pour atteindre une résistance de la plante aux parasites et aux maladies.
- Choisir des espèces adaptées au milieu et des variétés résistantes aux maladies.
- Prévenir le plus en amont possible l'apparition d'attaques ou de maladies en observant fréquemment les cultures (avant que les doryphores ne dévorent les aubergines et pommes de terre, les pontes oranges collent sous les feuilles ; il suffit de supprimer la feuille pour éradiquer le problème ou du moins atténuer ses effets). Fabriquer des pièges à insectes et à limaces.
- Favoriser les prédateurs naturels en leur construisant des abris (tas de bois pour les hérissons, mare pour les batraciens grands mangeurs d'escargots et de limaces...) et en multipliant les plantes hôtes.
- Créer un milieu défavorable aux "ennemis" des cultures (aération régulière du sol, couverture par mulch contre les adventices...).
- Protéger physiquement certaines cultures par des filets, du mulch, des films et voiles textiles.

Utiliser des traitements à base de plantes et de minéraux en cas d'urgence

- Savon noir et alcool à brûler.
- Insecticides naturels (extraits de végétaux) : roténone, pyrèthrine...
- Décoctions d'ortie, de prêle et de consoude.
- Traitements fongicides à base de soufre (attention : ils peuvent être aussi toxiques pour les auxiliaires !).
- Éviter le cuivre, toxique pour le sol, en voie d'interdiction en agriculture biologique.

Désherber

Il est important de bien choisir le moment du désherbage. Son efficacité et sa facilité en dépendent.

- Faire un faux semis : sur une parcelle préparée, laisser lever les graines présentes dans le sol et les ratisser avant de semer.
- Faire régulièrement des travaux superficiels du sol (binage, sarclage) et désherber à la main. Après un bon arrosage, c'est toujours une partie de plaisir...!

Intérêts pédagogiques pour les participants-jardiniers

- Observer, comprendre et utiliser le fonctionnement et le cycle de vie des maladies et ravageurs des cultures.
- Apprendre à anticiper et prévenir plutôt que de devoir guérir.
- Acquérir des savoir-faire techniques.

le Jardin des Possibles

Comment valoriser
le
potentiel
éducatif
du
jardin ?

Repères pédagogiques

Repères pédagogiques

95 :: Fiche 16 : La pédagogie de projet

99 :: Fiche 17 : Trois grands principes de la formation

103 :: Fiche 18 : Alternier différentes approches pédagogiques

107 :: Fiche 19 : Jardiner avec un groupe

111 :: Fiche 20 : Aménager pour éduquer

115 :: Fiche 21 : Jardiner sans jardin...

Apprendre à faire seul et avec d'autres : discuter, choisir, expérimenter... et fêter le jardin.

Trois pas dans le jardin, une approche sensible et un désir de jardiner peut naître.

Toutes les bonnes occasions sont prétextes à festivités : fêtes des saisons, dégustation des récoltes ou inauguration de la serre...



> Introduction

La dimension pédagogique d'un projet de jardin collectif est fondamentale. Le jardin est le lieu par excellence où les compétences s'acquièrent au fur et à mesure de l'expérience. Dans un jardin on apprend autant de ses échecs que de ses réussites. L'essentiel c'est de faire, d'essayer. Chaque tentative ouvre de nouvelles perspectives. La mise en place d'un projet avec des enfants ou des adultes, avec des scolaires, des retraités, des personnes souffrant d'exclusion ou des enfants handicapés fait appel à différentes approches et méthodes pédagogiques spécifiques.

Créer un jardin pédagogique ou intégrer un volet pédagogique à un projet de jardin collectif nécessite donc des compétences en pédagogie et en animation. Sont fournis dans ce chapitre des éléments de base en matière de pédagogie : pédagogie de projet, formation de l'individu, diversité d'approches pédagogiques.

Les jardins pédagogiques ont des objectifs d'éducation et de formation spécifiques qui génèrent des besoins particuliers en termes d'aménagement et d'animation de groupes. Les conseils de ce chapitre permettront de répondre aux premiers besoins de l'animateur.

La pédagogie de projet

[Une méthode active et motivante]

fiche

16

La pédagogie de projet est une méthode active, motivante pour tous les participants du jardin (enfants, jeunes, adultes) par l'implication, l'autonomie et la dynamique qu'elle procure. Elle considère que les conditions d'un apprentissage sont aussi importantes que les contenus de cet apprentissage. Elle n'est pas centrée sur l'objet d'étude, en l'occurrence le jardin, mais sur le participant, la personne ou le groupe, et son processus de recherche et de découverte.

La pédagogie de projet participe à la progression des savoirs (ce que l'on sait), des savoir-faire (ce que l'on sait faire) et des savoir-être (la façon de se comporter, l'autonomie, le sens critique).

Elle s'appuie sur :

- un choix réel laissé aux participants des thématiques et des méthodes qu'ils exploreront,
- une dynamique de groupe efficace qui s'appuie sur un ou plusieurs projets et une volonté commune de découverte et d'expérimentation,
- une valorisation du travail effectué par le groupe.

A qui s'adresse cette fiche ?

A l'**animateur** : il la mettra en oeuvre avec le groupe de participants-jardiniers, d'abord dans les phases d'élaboration collective du projet, puis lors des séances d'animation au jardin.

Au **porteur de projet** : il peut utiliser la pédagogie de projet pour mettre en pratique des démarches participatives : elle lui sera utile pour impliquer l'ensemble des partenaires dans la définition du cadre du projet.

Objectifs méthodologiques

- Créer un véritable élan et une motivation pour le projet, qui est celui du groupe et non celui d'une personne extérieure.
- Permettre la mise en place d'une dynamique participative.

Objectifs pédagogiques

- Développer l'autonomie et l'émancipation dans les processus d'apprentissage.
- Permettre à chacun une réelle appropriation du projet.
- Inciter au respect de l'autre, de ses idées, de ses questions et de ses actes.
- Favoriser l'expression de chacun.
- Permettre à chacun de suivre le cheminement de son apprentissage, à son rythme, tout en favorisant les interactions avec les autres et le milieu.

La pédagogie de projet est présentée ici en sept phases successives qui partent de l'idée du projet à son évaluation. On avance, on découvre, parfois on revient en arrière... L'important n'est pas de respecter strictement les étapes mais d'avancer, à son rythme. Ce qui compte, et ce qui est formateur, n'est pas tant le but à atteindre que le chemin parcouru pour l'atteindre.

Phase 1

La présentation du projet

La présentation du cadre du projet au groupe est une étape importante. Elle permet à chacun d'en voir les contours (thème, durée, lieu, objectifs pédagogiques...), les contraintes (moyens, consignes de sécurité...), d'en deviner les ouvertures, et de commencer à repérer la place qu'il pourra y prendre. Une simple présentation orale peut être suffisante.

Phase 2

L'expression des représentations initiales

Chacun a sa conception du jardin, sait des choses, croit en savoir d'autres, imagine, est attiré ou est réticent, a des *a priori* et fait ses propres associations d'idées, chacun possède un imaginaire personnel sur le sujet... C'est sur ces représentations mentales que chacun forge ses opinions, ses actions, ses choix et construira son projet.

Ces représentations ne sont pas les mêmes pour un animateur que pour un enfant, un jardinier, un élu local... Pour mener un projet commun, il faut permettre à chacun d'exprimer ses propres représentations et d'entendre celles des autres.

S'exprimer, de manière écrite de préférence, sur ce que représente le jardin,

ses motivations, ses craintes... et exprimer les raisons de son engagement sur ce projet, c'est à la fois :

- commencer à s'impliquer dans le projet,
- rendre lisible les représentations (sur lesquelles on construit souvent inconsciemment) et les motivations (sur lesquelles on construit consciemment) de chacun et éviter les incompréhensions ultérieures,
- mettre en commun et échanger.

Dessins, maquettes, photo-langage, mots jetés, questionnaires sont quelques techniques simples permettant de faire émerger ces représentations.

Phase 3

L'immersion : s'éveiller et s'ouvrir à la diversité des possibles

Chacun s'est exprimé sur ses représentations, mais n'a probablement qu'une vision parcellaire des projets qui peuvent voir le jour à partir du jardin. S'ouvrir à d'autres approches, d'autres expériences, d'autres jardins permet d'élargir le champ des possibles et de créer une culture commune dans le groupe. Eveiller la curiosité des uns et des autres sans apporter de réponse aux questions qui se posent, cela crée une stimulation qui peut devenir le moteur de la dynamique du groupe et du projet.

C'est dans cette phase "d'éveil" que prend place la découverte du terrain, du jardin, de ses habitants, de son environnement, de ses contraintes et de ses atouts. Varier les approches (sensorielle, scientifique, sensible...) permet d'enrichir cette phase de contact. Une visite d'autres jardins est toujours enrichissante dans cette phase.

Cette phase ne vise pas à transmettre des savoirs, mais à susciter des envies et un questionnement. Chacun est invité à conserver une trace de ses découvertes

et de ses interrogations dans un carnet, une boîte à collection ou même en vidéo.

Phase 4

La définition des projets et des actions à venir

Au cours de la phase d'immersion, le jardin a été exploré, apprivoisé. Des questions ont été soulevées, la curiosité a été aiguisée, des envies ont émergé... Il faut maintenant que chacun les exprime, les partage avec les autres, les analyse. Le groupe les organise pour dégager des projets possibles, des pistes de travail :

- des projets d'action : aménager, construire, semer, planter...
- des projets de visite et de découverte : jardin botanique, jardin d'artiste...
- des projets d'apprentissage, à partir de questions à résoudre : de quoi une plante a-t-elle besoin pour pousser ? Comment se recycle la matière organique ? Comment se cultivent les tomates ? ...

Il est possible de noter toutes les envies, les questions et les idées sur un tableau, ou mieux sur des bandes de papier, qui permettent de les visualiser toutes puis de les regrouper par thème.

A partir de cet "univers des possibles", chacun s'inscrit dans un groupe de projet dont la thématique l'intéresse, ou le groupe essaie de trouver une thématique commune motivante pour tous.

Phase 5

La recherche et l'action : mettre en œuvre le projet

Une fois le ou les projets communs définis, il convient d'en dessiner le plan d'action : comment va-t-on atteindre nos objectifs ? De quelle façon ? Par quels moyens ? ...

Pour un projet d'action :

- Identifier les informations nécessaires et les connaissances à acquérir pour le mener à bien (où et comment les acquérir).
- Etablir un plan de travail spécifiant les étapes successives.
- Lister les moyens nécessaires.

Pour un projet d'apprentissage :

- Formuler des hypothèses.
- Expérimenter, consulter les ressources disponibles.
- Formuler des conclusions ou de nouvelles hypothèses.

Il ne reste plus qu'à remonter ses manches et se mettre à l'ouvrage. Les participants mettent en œuvre leur projet, cherchent à atteindre les objectifs qu'ils ont eux-mêmes posés.

C'est souvent à des activités s'inscrivant dans cette phase que se résument les animations dans un jardin. La pédagogie de projet permet de faire en sorte que le projet sur lequel les participants travaillent ne soit pas simplement celui de l'animateur, ou d'une autre personne, mais bien du groupe dans son ensemble et s'intègre dans un réel processus d'apprentissage.

Phase 6

La transmission des acquis du groupe à d'autres

Une phase de partage et de restitution des découvertes et du vécu du groupe permet de valoriser le travail réalisé et d'offrir à d'autres une production originale du jardin. Elle apprend également aux participants à synthétiser, prendre du recul sur leur projet et mettre en forme ce qu'ils souhaitent en présenter. Les restitutions peuvent se faire sous de multiples formes : exposition, animation, visite, mise en scène théâtrale, réalisation artistique, émission de radio, bul-

letin d'information... Elles peuvent être prétexte à des moments de convivialité (repas, fête) et de rencontres (portes ouvertes...). Ce partage permet une reconnaissance de l'action menée, notamment par les partenaires et les riverains du projet.

Phase 7

L'évaluation du travail

Il importe, avant de terminer le projet, de jeter un regard rétrospectif sur le travail et le chemin parcouru. On peut analyser la pertinence des choix de culture, mais aussi des méthodes et moyens mis en œuvre et l'écart entre les objectifs

posés (en phase 4) et la réalité atteinte.

L'évaluation peut se faire à plusieurs niveaux :

- au niveau individuel d'abord, chacun avait ses objectifs propres,
- au niveau du groupe, le projet a été défini collectivement,
- au niveau de l'animateur, dont les objectifs éducatifs sont spécifiques.

L'évaluation peut aussi porter sur l'écart entre les représentations de départ et celles de fin de projet.

A partir de là, un nouveau projet peut se définir et démarrer.

Quelques conseils

Vivre la méthode

- Il est conseillé de vivre cette méthode comme participant avant de la mettre en œuvre. Par ses aspects non directifs, elle peut être déstabilisante à la fois pour l'animateur et les participants.
- La phase de définition du projet est souvent assez délicate à animer puisqu'il s'agit de définir un projet commun, partagé par tous, sur lequel tout le reste se construira.

Veiller à la faisabilité du projet

La pédagogie de projet s'inscrit dans la durée. Le temps dont on dispose, le rythme du projet (une journée, une semaine, tout au long de l'année) décide du contenu de chaque étape. L'animateur est le garant de la faisabilité du ou des projets du groupe. A lui donc d'être vigilant à l'adéquation entre les moyens disponibles, le temps, les compétences du groupe et le projet défini. Cela évitera des déconvenues et des frustrations.

Lire ou relire la fiche 2 "Mener son projet de façon collective et participative".

Trois grands principes de la formation

[*Se former seul, avec les autres et au contact du monde*]

fiche

17

Ce que nous sommes, nous le devons à ceux qui nous ont élevés, à ceux avec qui nous échangeons et à qui nous sommes confrontés, parents, amis, enseignants, collègues, rencontres... Nous le devons aussi au monde dans lequel nous vivons, aux objets, aux paysages, aux lieux et aux êtres vivants que nous côtoyons. Celui qui a toujours vécu à proximité d'un jardin n'est pas le même que celui qui a grandi au bord de l'océan, au milieu des vaches ou en centre ville. Ce que nous sommes, nous le devons enfin à nous-mêmes, à notre propre capacité d'analyse et d'expérimentation, à notre curiosité et nos envies.

Jean-Jacques Rousseau dans son ouvrage sur l'éducation ("Emile ou de l'éducation") a fait le constat que trois "maîtres" participent à l'éducation ou à la formation d'une personne : soi-même, les autres, et les choses (la nature et le monde physique qui nous entoure). Chacun grandit donc sur un mode "tripolaire" de formation : l'auto-formation (par lui-même), l'hétéro-formation (par les autres) et l'éco-formation (par le monde physique).

A qui s'adresse cette fiche ?

A l'**animateur**, pour le montage du projet et pour l'animation des activités au jardin.

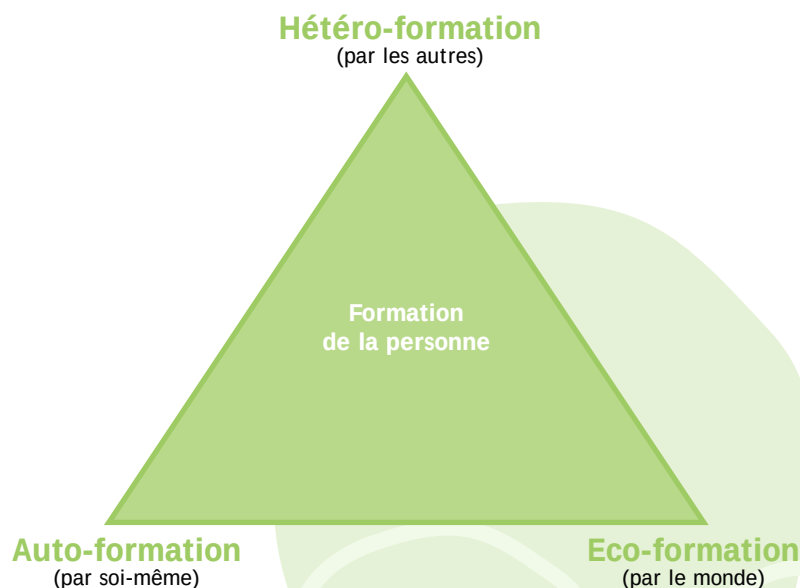
Au **porteur de projet** : porter à sa connaissance le contenu de cette fiche peut lui permettre d'enrichir son argumentaire dans la phase de construction du projet.

Objectifs pédagogiques

Permettre à chaque participant de :

- développer son apprentissage en fonction de ses préférences,
- découvrir sa richesse intérieure, apprendre à expérimenter, essayer, chercher,
- s'enrichir au contact des autres, des différences,
- mieux comprendre ses propres processus de formation et d'épanouissement.

Les trois grands principes de la formation



Au jardin, les activités et méthodes pédagogiques peuvent s'articuler autour de ces trois principes de formation et ainsi permettre à chacun de :

- Se former seul, à partir de ce qu'il sait, de ce qu'il est, pour devenir le moteur de son apprentissage, en cherchant en lui les ressources dont il a besoin. Ceci garantit la pérennisation du processus de formation au-delà des activités organisées dans le cadre du projet.
- Se former au contact des autres (membres du groupe, animateur, personnes ressources) et donc rencontrer, échanger, écouter...
- Se former au contact des éléments, la terre, l'eau, les plantes, les outils et les paysages... Cette approche implique de pouvoir être en relation directe avec son environnement sans l'interférence d'un médiateur. Ce principe se met rapidement en place de façon informelle dans un jardin.

La frontière entre ces trois principes est un peu artificielle car ils se superposent souvent et s'enrichissent mutuellement. A un même moment, un jardinier a les mains dans la terre, réfléchit à l'action qu'il mène et la façon dont il le fait, et

échange avec ses collègues. Quelques pistes sont proposées pour valoriser au mieux chacun de ces trois principes.

Ménager des temps pour permettre à chacun de se former seul

- Prévoir des moments de travaux, d'expérimentation, de réflexion, d'analyse et d'évaluation individuels.
- Prévoir des accès à des ressources utilisables de façon autonome (documentation, bibliothèque, Internet, téléphone, réseaux de jardins...).
- Laisser parfois les personnes tâtonner et expérimenter sans donner de solutions ou d'explications. A elles de trouver leurs solutions ou d'aller chercher les réponses à leur questions.
- Envisager des moyens pour continuer l'apprentissage en dehors des temps d'animation.

Favoriser les échanges et les interventions pour se former au contact des autres

- Identifier et valoriser les compétences au sein même du groupe de participants-jardiniers.

- Faciliter les temps d'échanges, formels et informels, en petits ou en grands groupes, entre les participants.
- Alternier des temps d'apport de savoir et des temps de discussion et de débat.
- Faire intervenir des personnes extérieures qui apporteront leurs connaissances et leurs réflexions.

Favoriser les moments où chacun se retrouve au contact de la nature, de préférence seul

- Accorder de l'importance à des moments de silence, qui peuvent sembler non productifs, durant lesquels les personnes observent, manipulent, écrivent, rêvent, se reposent et s'imprègnent de leur environnement.

- Proposer des activités mettant les personnes seules au contact des éléments : jardiner un espace personnalisé, aller chercher l'eau à la rivière, identifier la végétation, récolter...
- Développer les activités créatrices et d'expression favorisant le lien avec la nature : ateliers d'écriture en extérieur, peinture et dessin, sculpture à partir de matériaux collectés sur le terrain...

Des moments d'échange autour de ces trois pôles de formation permettent aux participants d'approfondir leur vécu personnel et de créer du lien entre eux.

Alterner différentes approches pédagogiques

[Pour aborder les multiples facettes du jardin et respecter la diversité des participants]

fiche
18



Jardinage, observation, création, jeu, réflexion, collecte d'informations, expression, dégustation, expérimentation, exploration, contemplation... sont autant de moyens d'être avec et dans le jardin.

Dans un jardin, nous sentons la nécessité de diversifier les espaces : un coin fleuri ici, le potager là-bas, plus loin une aire de jeu, une zone de repos avec hamac... Chacun de ces espaces est traité différemment, laissé en friche ici, tondu ailleurs, exposé au soleil là, protégé sous un paillage plus loin... Le jardinier use de tout son talent pour que la diversité biologique, culturelle et récréative du jardin s'exprime.

Il en va de même dans le domaine de la pédagogie, qu'elle soit en direction d'enfants ou d'adultes. Pour une rencontre riche, innovante et la plus complète possible entre les mille facettes du jardin et celles des personnes, il est nécessaire de diversifier les approches pédagogiques : des coups de bêche et des semis pour acquérir les techniques du jardinage, des expériences scientifiques pour comprendre le fonctionnement du vivant, des créations artistiques pour développer l'imaginaire et l'expression, du jeu, des temps calmes pour rêver, contempler et profiter de la quiétude de l'espace et de ce qu'il nous apporte...

A qui s'adresse cette fiche ?

A l'**animateur**, à la fois pour le montage du projet et pour l'animation des activités au jardin.

Au **porteur de projet** : porter à sa connaissance le contenu de cette fiche peut lui permettre d'enrichir son argumentaire dans la phase de construction du projet.

Objectifs pédagogiques

- Permettre à chacun de trouver l'approche qui lui convient le mieux dans le déroulement des activités.
- Développer les champs de perception pour aborder le jardin dans toutes ses dimensions.
- Maintenir la motivation au sein du groupe par la multiplication des angles d'approche.

Démarche et repères

Rythmer les modalités d'intervention et d'action pédagogique

On ne peut pas concevoir une pédagogie du jardin qui passe uniquement par des cours magistraux, pas plus qu'une pédagogie du jardin qui se résumerait exclusivement à de la pratique culturelle et technique. Cette façon de procéder serait trop lassante et évidemment incomplète pour former quelqu'un de façon satisfaisante. Il est nécessaire de faire se succéder des moments physiques comme les travaux du sol, d'autres plus contemplatifs et introspectifs, des discussions en groupe et des moments seuls, de la réflexion et de l'expression, du jeu et de l'analyse.

Une "différenciation pédagogique" pour des personnes aux modes d'apprentissage différents

Un groupe est constitué d'individus ayant tous leurs particularités (histoires personnelles, capacités d'apprentissage, modes d'expression...). Il convient de mettre en place une dynamique qui permette à chacun de "grandir" et de se former dans un projet collectif dans lequel il trouve sa place.

Certains vont être très physiques dans leur manière d'explorer l'espace, d'autres vont avoir une démarche plus intellectuelle. Telle personne va intégrer immédiatement ce qu'elle a entendu, telle autre aura besoin d'une trace écrite, une troisième ne comprendra qu'après avoir expérimenté de manière concrète.

La différenciation pédagogique implique des modes d'intervention qui prennent en compte les différences de chacun et associent action, écriture et lecture, expérimentation, écoute et expression...

Faire co-exister des approches objectives et subjectives

Notre rapport au monde se développe sur deux modes. L'un est objectif, rationnel, socialisé. Il se base sur des savoirs, sur la logique. L'autre est subjectif, personnel : il se fonde sur l'imaginaire, l'affectif, le symbolique et la sensibilité. Être objectif, c'est voir le monde de manière rationnelle, un monde qui obéit à des règles, des lois. Faire preuve de subjectivité, c'est regarder à travers le prisme des émotions, des sentiments et des souvenirs.

Deux types de pédagogies en découlent :

- Apprendre à décrypter les fonctionnements de notre environnement pour intervenir en connaissance de cause. L'étude de milieu, l'analyse systémique, l'expérimentation scientifique offrent des pistes méthodologiques.
- Une pédagogie de l'imaginaire invite à rêver le monde, à l'exprimer symboliquement, à le contempler poétiquement, à le jouer corporellement.

Une même animation permet souvent plusieurs approches du jardin. Voici une présentation succincte des approches les plus habituelles.

L'approche technique (culturale)

C'est sans doute la première qui vient à l'esprit car elle concerne l'apprentissage des gestes, des savoirs et des techniques de jardinage : travail du sol, modes de culture, successions et associations végétales... Beaucoup de ressources techniques et pédagogiques existent à ce sujet.

L'approche scientifique

Elle est aussi assez évidente dans un jardin, car elle consiste en la mise en œuvre de démarches scientifiques et expérimentales pour comprendre le fonctionnement du vivant : expérimentation du rôle de l'eau, de la lumière et des différents "facteurs écologiques" sur la croissance des plantes, analyse de l'influence de l'orientation ou du type de sol sur la végétation, comparaison de différentes techniques culturales, différentes variétés, étude des habitants "sauvages" du jardin et de leurs interactions. Développer des approches dites "systémiques", considérant le jardin comme un système complexe va permettre de comprendre les flux (d'eau, de matière, d'énergie...) et le fonctionnement global.

L'approche sensorielle

Elle permet d'aborder le jardin en tant que lieu de senteurs, de couleurs, de textures et de perceptions aussi riches que diverses. C'est le jardin dans tous les sens. Se promener pieds nus sur le sol est une expérience qui laisse des traces, dans tous les sens du terme. Développer et utiliser ses cinq sens permet d'enrichir sa perception et de cultiver son émerveillement pour le monde vivant.

L'approche artistique

Cette approche permet de faire naître et de laisser place à une émotion, qui entraîne une sensibilisation au sujet abordé : elle constitue un élément très motivant et intéressant de l'éducation à l'environnement, utilisable de manière bien plus large qu'en simple conclusion d'une action comme c'est le cas bien souvent. L'approche artistique permet d'aborder le jardin comme lieu de création. Du fleurissement à l'aménagement paysager en passant par la construction de cabanes, la musique et les sons, la sculpture, la peinture, le dessin, et tous les travaux de type "land art", l'individu participe au principe de création plus ou moins éphémère, à l'image du monde vivant.

L'approche culturelle

Les jardins sont les empreintes des jardiniers et de leurs cultures. Ils révèlent un imaginaire et une relation individuelle et collective au monde. Il est intéressant de comparer différents jardins dans le monde, ou simplement dans sa ville, avec un regard de sociologue. Les visites de jardins publics et paysagers nous apprennent beaucoup.

L'approche culinaire

Le jardin, par sa production, fournit une part plus ou moins importante de notre alimentation. Développer l'approche culinaire, c'est utiliser les produits du jardin pour des recettes et des dégustations qui peuvent conduire à un véritable festin. Aujourd'hui, les comportements alimentaires évoluent, les crises alimentaires se succèdent. Il apparaît donc primordial de faire le lien entre ce que l'on mange et ce que l'on cultive dans un souci de respect de la santé, de l'environnement et du corps.

L'approche ludique

Le jardin est aussi un espace de jeu. Il suffit de regarder les cultures aux formes délirantes qu'ont créées quelques jardiniers facétieux ou de visiter un jardin labyrinthe pour constater que cette approche n'est pas réservée aux enfants. Parmi les activités possibles, les concours d'épouvantails ou de la plus belle courge, les moulins à eau, les jeux collectifs à adapter au jardin... sans compter toutes les idées qui viennent spontanément ! Construire, inventer, comprendre, échanger, cela peut aussi être jubilatoire et ludique.

L'approche mytho-poétique

Entre le jardin d'Eden et celui de Monet, le jardin est un lieu poétique et mythique. On pourra y animer des ateliers d'écriture, lire de la poésie (les auteurs sont féconds sur le sujet), travailler sur des illustrations ou de la littérature.

L'approche historique

L'histoire des jardins est étroitement liée à celle de l'humanité. Cette approche se concrétise par un travail sur la mémoire. Il peut aussi bien s'agir d'une enquête à la maison de retraite, de la consultation de livres, de la visite de jardins "historiques" que de l'étude des traces du passé dans un jardin. L'approche historique n'est pas exclusivement tournée vers le passé mais peut permettre de se projeter vers l'avenir et inventer les jardins de demain.

L'approche physique

La relation physique est la plus évidente dans notre rapport au monde. Cultiver la relation entre le corps et l'espace du jardin met en valeur le plaisir de se sentir en mouvement, actif, en relation avec les éléments. Bêcher, transporter, creuser, fouiller et farfouiller, arpenter, mesurer, délimiter, parcourir, explorer, courir, grimper sont autant de moyens d'appréhender le jardin.

L'approche contemplative

Incontournable puisqu'un grand plaisir du jardinier est de rester assis entre deux rangs de salades sous prétexte de désherbage, sur un billot de bois face à une belle perspective ou simplement assoupi dans un carré de trèfle. Qui que soient les participants du jardin, il faut leur laisser des portes ouvertes pour se poser, admirer, rêver et laisser vagabonder leurs pensées.

Le jardin peut s'aborder de toutes ces façons et de bien d'autres encore. L'éducateur comme le cuisinier doit savoir marier les saveurs et faire se succéder les plats. La relation à l'environnement et au jardin ainsi développée n'en sera que plus riche et plus profonde.

Jardiner avec un groupe

[Techniques et spécificités]

fiche

19

Le jardin va accueillir des enfants, des adultes, des personnes en difficulté ou ayant un handicap. L'animateur doit avoir une bonne connaissance du public qui viendra au jardin et prévoir l'équipement initial, les outils, les techniques, les activités et les méthodes adaptées.

Ce que doit cultiver l'animateur, c'est l'intérêt des participants, l'émerveillement de la découverte, le plaisir du faire ensemble. Il cultive un climat de confiance, de bienveillance, de sécurité, d'écoute, de respect.

Le rôle de l'animateur est de maintenir la dynamique et la cohésion du groupe. Toutefois il n'est pas évident de jardiner à plusieurs en même temps. Cet acte est personnel comme l'écriture, il nous lie à notre création. Comme le Petit Prince qui est responsable de sa rose, nous sommes responsables de ce que nous avons semé. Il faut ménager des temps et des approches différentes qui permettent à chacun d'acquérir la technique d'un geste précis, de favoriser l'autonomie, la créativité et de participer aux choix et aux débats autour du jardin.

A qui s'adresse cette fiche ?

A **l'animateur**, à la fois pour le montage du projet et pour l'animation des activités au jardin.

Au **porteur de projet** : porter à sa connaissance le contenu de cette fiche peut lui permettre d'enrichir son argumentaire dans la phase de construction du projet.

Objectifs pédagogiques

Permettre à chaque participant de :

- partager, échanger ses savoirs et ses savoir-faire avec d'autres,
- participer à la création et à la gestion d'un espace,
- découvrir d'autres pratiques.

Démarche et repères

Poser le cadre de l'animation

- Dans quel cadre le groupe participe-t-il : de loisirs, familial, scolaire ... ?
- Quelle sera la durée de sa présence sur le jardin : quelques séances, une année scolaire, une année jardinière ?
- Quelle sera la fréquence : une fois par mois, une fois par semaine, librement ?
- Est-il accompagné par un éducateur,

un enseignant ? Quelles sont les attentes de ce dernier par rapport à l'activité jardinière ?

Prendre le temps de rédiger une fiche sur l'activité

En précisant les objectifs de l'activité, la démarche, les moyens mis en œuvre, la progression et les outils pédagogiques utilisés.

Ce document de référence facilitera la mise en place et l'évaluation de l'activité.

Préparer le matériel et le lieu avant l'animation

Quel que soit l'animation ou le public, l'animateur doit vérifier le matériel et les conditions pour que l'activité ait lieu.

- Etat et nombre d'outils disponibles.
- Quantité de terreau ou de semences.
- Préparation du terrain sur lequel les enfants doivent intervenir.
- L'espace qui doit accueillir le groupe de personnes en fauteuil roulant est-il toujours praticable après les pluies de la nuit ?
- En cas d'intempérie avoir toujours une activité préparée et un lieu où se replier (en salle, sous serre).
- Vérifier que les jardiniers enfants ou adultes sont bien équipés (bottes, chapeau pour le soleil, vêtements tout terrain).
- L'outillage et le matériel doivent être adaptés aux capacités physiques des jardiniers. Il convient de fournir de vrais outils, notamment pour les enfants. Définir ensemble les règles d'utilisation du matériel (sécurité, prêt, rangement, nettoyage...).

Accueillir le groupe

Lors de la première séance sur le jardin l'animateur se présente, présente rapidement les lieux, donne les repères au groupe (durée de l'activité, règlement du jardin, contraintes...). Selon le type d'animation prévu, il présente l'activité proposée. L'animateur peut ensuite s'inscrire dans une méthode active pour que les personnes qui composent le groupe puissent s'impliquer dans le jardin et participer. Dès lors chaque fois que le groupe se réunit de nouveau pour jardiner, l'animateur laisse les jardiniers faire le tour du jardin pour voir l'évolution d'une plantation, l'éclosion des fleurs...

La notion du temps

La notion de temps est importante au jardin, c'est un temps cyclique au rythme des saisons, du climat. Il s'agit de rendre tangible cette dimension quelle que soit la fréquentation du jardin.

Deux situations possibles :

Les séances sont régulières

Les jardiniers peuvent prendre leurs marques, suivre leurs réalisations et être autonomes (à des degrés divers selon le public concerné). Dans ce cadre-là, on apprend à prendre son temps, l'apprentissage des gestes et de l'autonomie se construit au fil des saisons. Les jardiniers voient évoluer le jardin et le résultat de leur travail.

Les séances sont ponctuelles

Avec un groupe dont l'animateur connaît peu les connaissances et l'expérience, il faut prendre le temps de faire parler les participants de leur expérience : ont-ils déjà jardiné ? avec qui ? comment ont-ils fait ? afin d'inscrire l'animation dans une continuité. Pour cette même raison, il est intéressant qu'ils puissent partir avec un échantillon de ce qu'ils ont fait, un plant en pot ou des semis par exemple.

S'adapter au public

Avec des enfants

• Proposer des séances rythmées

Maintenir l'attention des enfants plus d'une heure est difficile. Proposer des séances rythmées et alterner les temps d'expérimentation, de concentration et de création, par exemple : jardinage (semis, plantation...), création collective d'un massif de fleurs ou d'épouvantails sonores, recherche et expérimentation sur les plantes tinctoriales... Prévoir des temps de pause pour se laver les mains, boire, discuter de ce que l'on fait

au jardin... Penser à des temps en grand groupe et des activités individuelles ou en plus petits groupes.

- **Privilégier l'apprentissage par l'expérimentation**

L'animateur laisse le temps d'émettre des hypothèses sur la manière de s'y prendre, de faire des propositions. Il s'agit de stimuler la réflexion, de se projeter dans le temps et l'espace pour imaginer à quel problème on risque de se confronter. Par exemple : nous devons installer des plants de courgettes sur le terrain : où va-t-on les mettre en sachant qu'elles aiment beaucoup le soleil ? A quoi ressemble la plante en pleine maturité, quel espace occupe-t-elle ? Par conséquent à quelle distance faut-il les planter les unes des autres ?

L'animateur présente la finalité d'un atelier et tout en étant présent laisse les enfants s'organiser (pour la récolte, le tri de graines, le rangement, le nettoyage du matériel...)

Faire vivre une activité que les enfants pourront raconter et partager avec les autres. Ou encore permettre à un enfant de guider un ou deux autres dans un travail qu'il maîtrise bien.

Avec des adultes

L'animation de chaque type de jardin fait appel à des méthodes, des techniques d'animation différentes.

Les jardins collectifs peuvent avoir des modes de fonctionnement différents ; sur l'accessibilité au jardin par exemple, deux cas de figure sont possibles.

- Les séances de jardinage sont à heure et jour fixes : les jardiniers viennent ensemble sur le terrain et se répartissent les tâches. L'animateur est présent.
- Il n'existe pas de cadre horaire : les jardiniers viennent selon leur disponibilité et se retrouvent seul ou en petit groupe. Le jardin est accessible

à toute heure. L'animateur est présent lors de rendez-vous autour d'un travail collectif programmé (plantation de poireaux, épandage du fumier, peinture de la cabane) ou d'un événement festif.

Toutefois certaines constantes se retrouvent généralement.

- **La démarche participative**

Les adultes sont *a priori* plus présents dans les jardins, ils s'inscrivent plus souvent dans la continuité et s'engagent sur plusieurs saisons ou plusieurs années.

La principale fonction de l'animateur est alors de valoriser les savoir-faire des personnes et de faciliter les échanges au sein du groupe. Les techniques non-directives et participatives sont nécessaires pour que le jardin devienne une chose commune, pour que puisse se constituer le groupe. C'est pourquoi l'animateur ne prévoit pas tous les moyens matériels, il laisse le groupe définir ses besoins et trouver ses propres ressources. Celles-ci peuvent être internes, chaque personne puise dans son potentiel, ou externes, ce sont les réseaux familiaux, amicaux, de voisinage qui seront alors sollicités. Les jardiniers peuvent aussi participer à la rédaction d'un dossier de demande de subvention. Le jardin devient alors l'affaire d'un plus grand nombre, il s'inscrit dans le tissu humain et administratif de la localité.

- **L'importance des temps de rencontre**

Tous les jardins collectifs ont un point commun : c'est la rencontre lors de réunions régulières pour débattre et décider ensemble de ce qui est fait au jardin. L'animateur joue un rôle très important de médiateur, il facilite l'expression de chacun, valorise la richesse des différences dans le groupe, met en place des modes décisionnels qui respectent les points de vue. C'est lui aussi qui est garant du cadre dans lequel le jardin

s'inscrit, auprès des jardiniers et auprès des tiers (partenaires institutionnels, financiers...).

L'animation des jardins familiaux entre dans ce cas de figure quand le projet a été conçu en concertation avec les jardiniers tant sur les aménagements que sur la rédaction d'un règlement intérieur. Bien que les jardiniers soient sur des parcelles individuelles une dynamique de groupe existe alors.

- **Encourager la co-animation**

Une autre spécificité de l'animation auprès des adultes, c'est leur capacité à co-animer le jardin. En effet les événements festifs, l'ouverture sur le quartier, sont des temps forts et les jardiniers s'avèrent souvent être des participants actifs qui prennent en charge les différentes tâches pour réussir ces actions.

- **Mixité des publics**

Les projets inter-générationnels et inter-culturels sont nombreux dans les jardins. Le lieu est propice à la mixité du public. Ici, les enfants d'un centre de loisirs font un jardin avec les résidents de la maison de retraite. Là, au pied des immeubles, les espaces verts sont collectivement fleuris par des familles d'origine culturelle différente. Là, un groupe d'enfants non-voyants retrouve régulièrement les élèves d'une école pour cultiver un jardin. Jardiner ensemble est très enrichissant. Pour que ces projets ambitieux réussissent, il faut que l'animateur travaille avec beaucoup de soin le programme d'animation. Comme précédemment avec les adultes, on sollicite des personnes référentes qui prendront en charge un espace ou un petit groupe.

Quelques conseils

Travailler en partenariat avec l'accompagnateur

L'animateur du jardin peut accueillir des groupes qui sont accompagnés par un enseignant ou un éducateur. Il convient de travailler en partenariat avec celui-ci sur le contenu, le déroulement des séances et sur l'exploitation qu'il fera par la suite de cette activité de jardinage.

Prévoir que l'accompagnateur puisse prendre part activement à l'activité, le missionner sur des actions en repérant rapidement ses possibilités pour ne pas le mettre en difficulté.

L'aider à reconnaître les étapes où il est judicieux d'aider les jardiniers et là où il vaut mieux les laisser expérimenter.

Renforcer ses compétences par des formations

L'animateur peut avoir une expérience qui lui permet de concevoir et de gérer ce type de jardin ; toutefois des formations qualifiantes et des formations plus ponctuelles sont utiles pour évoluer et être opérationnel dans ce métier.

Pour s'informer sur les formations existantes, consulter les sites Internet du Réseau Ecole et Nature (www.ecole-et-nature.org) et du Jardin dans Tous Ses Etats (www.jardinons.com). Des rencontres sont aussi régulièrement programmées, les échanges avec d'autres animateurs et jardiniers permettent non seulement le troc de graines mais aussi d'enrichir les réflexions sur les pratiques et de découvrir d'autres approches du jardin.

Aménager pour éduquer

[Concevoir un aménagement et des installations pédagogiques]

fiche
20

La fiche 9 “Concevoir l’aménagement du jardin” propose une démarche qui s’applique à tous les types de jardin. Les jardins pédagogiques ont des objectifs d’éducation et de formation spécifiques qui génèrent des besoins particuliers d’aménagement. Ces aménagements doivent donner envie de faire, la motivation étant le premier moteur de l’apprentissage. Il est intéressant que ces aménagements permettent de pratiquer différentes approches pédagogiques.

Plusieurs critères sont à prendre en compte pour réaliser des “aménagements éducatifs” : les objectifs pédagogiques (apprentissages techniques, comportementaux...), le public concerné (adultes, enfants, familles...), le cadre de pratique (scolaire, loisirs, formation...), la fréquence et le nombre d’interventions (ponctuelle, à intervalles réguliers...), les choix pédagogiques (pédagogie active, pédagogie directive...) et le genre d’activités projetées.

A qui s’adresse cette fiche ?

A **l’animateur**, à la fois pour le montage du projet et pour la réalisation des aménagements.

Au **porteur de projet** : porter à sa connaissance le contenu de cette fiche peut lui permettre d’enrichir son argumentaire dans la phase de construction du projet.

Objectifs pédagogiques

L’aménagement et les installations d’un jardin pédagogique doivent :

- donner envie de faire,
- fournir un cadre adapté à la formation par soi-même, par les autres et par le contact avec l’environnement,

- inciter à diversifier les approches pédagogiques.

Démarche et repères

Des aménagements qui donnent envie de faire

Le principe est de penser des espaces et des installations qui éveillent la curiosité et l’intérêt, qui rassurent par leur simplicité, leur taille accessible, leur aspect ludique... et qui mettent en valeur les réalisations.

- **L’entrée** : clairement indiquée, accueillante et de dimension adaptée, elle annonce la couleur.
- **Les limites** : le traitement des limites du terrain est tout aussi important : présenter des vues choisies, attirantes est plus judicieux que de donner tout à voir d’un seul coup.

- **L'aménagement intérieur** : il s'agit là aussi de ménager des surprises, d'organiser des points de vue variés et stimulants sans pour autant rendre le lieu illisible et inefficace.
- **Les lieux-clés** : l'accès aux lieux importants (abri, point d'eau, stockage des outils...) doit rester facile et évident. L'ambiance de ces lieux doit être particulièrement soignée au même titre que leur fonctionnalité.

A contrario, certains aménagements sont de véritables repoussoirs d'envie : des planches de culture interminables dans un potager, l'absence ou l'insuffisance de lieux de repos, d'abri (soleil, pluie et regards), de sanitaires, des circulations illogiques et épuisantes vers les lieux-clés, un stockage d'outils inorganisé, sombre, trop petit, des murs rébarbatifs à l'entrée...

Les choix de couleur, de texture, de forme, de dimension des installations participent pour une grande part à la création d'ambiances chaleureuses, simples, où l'on trouve facilement sa place. Les ambiances solennelles, austères ou sophistiquées sont à éviter ou à réserver à de petites zones.

Des aménagements qui incitent à se former par soi-même et au contact de l'environnement

- **La possibilité de s'isoler**

Les installations qui l'offrent sont souvent propices à la contemplation, à la rêverie, à la réflexion, à une approche sensorielle... L'implantation de ces installations sera décidée en fonction des objectifs recherchés : sièges bas au milieu de plantations pour privilégier l'observation rapprochée et le recueil de sensations, postes d'observation élevés pour étudier le site, parcelles blotties dans un repli de terrain pour faire tranquille-

ment des essais de plantation...

L'intimité peut être obtenue par une organisation de l'espace en petits coins (végétation, structures diverses...), par la création ou l'utilisation des reliefs et des caractéristiques du terrain (replis et endroits dominants, terrasses, arbre-perchoir, implantation avec des recoins...). Le traitement symbolique de ces espaces par une signalisation ou un marquage est un autre moyen.

- **La possibilité d'expérimenter**

Pour mettre chacun en situation de réfléchir et d'expérimenter ses propres solutions, l'usage de petites parcelles individuelles est un moyen idéal.

- **L'autonomie**

Pour que les situations d'expérimentation ou d'expression personnelle soient vraiment bénéfiques, chacun doit pouvoir accéder aux ressources utiles de manière autonome, que ce soit l'outillage, l'accès aux parcelles, à l'eau, à la documentation...

Il s'agit de se poser la question de la commodité des installations : sont-elles faciles à repérer dans le lieu ? L'accès en est-il aisé ? Leur forme, leurs dimensions, leur hauteur permettent-elles une manipulation aisée, sans aide, par les participants-jardiniers ?

Dans le cas de publics mélangés, il est parfois nécessaire d'imaginer plusieurs dispositifs sur un même lieu : plans de travail, planches de culture ou robinetteries à différentes hauteurs par exemple, selon que l'on s'adresse à des tout-petits, des enfants, des adultes ou à des personnes handicapées.

Des aménagements qui permettent de se former par les autres

Le minimum est d'obtenir que les aménagements ne gênent pas les échanges, la concertation et la coopération, que ce soit en petit ou en grand groupe.

Les circulations doivent être dimensionnées en rapport à cette utilisation dans les zones les plus passantes. Les lieux très fréquentés sont aussi dans ce cas : point d'eau, rangement des outils, vestiaires, accueil... Leur fractionnement en petites unités s'avère parfois nécessaire pour éviter les bousculades.

La forme choisie provoquera des situations où les personnes se trouvent face à face par petits groupes plutôt qu'en file.

Certains aménagements sont spécifiques à ce type de formation.

- Les parcelles collectives : leur agencement doit permettre le travail à plusieurs sur un même espace, sans gêne, ni piétinement excessif, tout en favorisant les échanges. Ici aussi les situations "face à face" ou "autour de" sont à privilégier. Elles se concrétisent souvent par un fractionnement de l'espace et par la présence de circulations internes aux parcelles.
- Les lieux de réunion sont indispensables. Les besoins sont variables, ils sont à cerner en fonction des objectifs, des activités, du nombre de participants, du fonctionnement du jardin :

- espaces à proximité des plantations pour se concerter, se préparer, effectuer certains travaux, se reposer. Avec abri ou sans...
- lieux de discussion en grand groupe : prévoir des lieux de palabre de dimension adaptée à la taille des groupes, en extérieur ou sous abri. A proximité des cultures ou près de l'entrée, vers le point d'eau...
- avec tables et chaises, en amphithéâtre...
- Des lieux pour partager et valoriser. Ce sont tous les lieux d'exposition, les lieux festifs (aire pour danser, pour manger, pour faire une veillée autour d'un feu...) ainsi que les lieux scéniques (kiosque à musique, amphithéâtre...) situés à l'extérieur ou à l'intérieur.

Des aménagements pour pratiquer une diversité d'approches pédagogiques

Coin labo, serre expérimentale, salle de documentation, mare, bassins, fontaines, bacs à terre, labyrinthe, cuisine et barbecue, lieux pour se mettre à table, ateliers, aire de compost, présentoirs à outils, à récoltes, à graines, système d'irrigation...

Quelques conseils

A propos des aménagements de base

Bien sûr, la réalisation de tels aménagements suppose un étalement dans le temps. Les installations de base sont réalisées en premier : adduction d'eau, construction d'un abri, de sanitaires, gros travaux... Ils sont souvent effectués avant l'ouverture du jardin, surtout si celui-ci accueille des enfants (se renseigner sur les conditions d'accueil obligatoires minimales selon les âges et le nombre de jardiniers auprès de Jeunesse et Sports, et de l'Education Nationale). Parfois il est possible d'utiliser des installations voisines (cas fréquent des

écoles ou des centres sociaux) au moins le temps de réaliser des aménagements minimaux, et cela si possible avec les jardiniers.

Polyvalence des aménagements et étalement des travaux

L'espace et les moyens disponibles ont leurs limites. Il est souvent nécessaire de penser à la polyvalence des lieux, d'imaginer de petites installations réalisables l'une après l'autre. Un projet d'aménagement général de départ peut être ambitieux et se concrétiser petit à petit.

Jardiner sans jardin..

[Même sans jardin, jardiner est possible !]

fiche

21



Si vous ne disposez pas encore de terrain, ou si vous n'envisagez pas d'en avoir un, concevoir un projet est quand même possible. Il est effectivement possible de développer de nombreuses activités qui ne nécessitent pas de terrain : expérimenter en petit, visiter et utiliser des jardins existants, réaliser des activités pédagogiques en salle, jardiner en bac...

A qui s'adresse cette fiche ?

A l'**initiateur**, au **porteur de projet** et à l'**animateur**, pour ouvrir des perspectives quand les recherches pour trouver

un terrain piétinent... et pour tous ceux qui ont envie de jardiner sans jardin.

Objectif

Jardiner envers et contre tout en travaillant sur des projets moins ambitieux,

plus souples et faciles à mettre en œuvre.

Démarche et repères

Faire des animations dans des jardins publics et privés

Même sans cultiver la terre, de nombreuses activités permettant de découvrir les jardins peuvent être développées :

- identifier les éléments naturels,
- observer les cycles naturels : cycle de la matière, faune et flore "sauvages" et "domestiques",
- suivre le travail des jardiniers.

Attention aux règles d'usage et aux autorisations nécessaires si les activités amènent à prélever, gratter et observer de très près.

- Utiliser des jardins ouverts au public, qui illustrent souvent une thématique proposée aux visiteurs avec ou sans animations.
- Visiter les jardins de particuliers.

Fabriquer un jardin en modèle réduit pour expérimenter

- Créer un mini-jardin (en pots, en bac, en extérieur ou en intérieur...) ou un jardin de poche dans une cour.

- Faire des expériences en intérieur sur la germination des plantes (le haricot dans du coton est le plus petit jardin qui soit), la décomposition de la matière organique, les besoins des plantes...
- Imaginer des jardins portatifs (en brouette, en cagette...).
- Poser des cadres sur les murs (jardins verticaux).

Se faire prêter un petit bout de jardin

- Se faire prêter un petit coin de plates-bandes par un voisin, un parent d'élève, une association de jardinage, un agriculteur ou par la commune.
- Utiliser les friches, nombreuses autant aux abords des villes qu'en milieu rural. Veiller aux problèmes de sécurité, aux éventuels autres usagers des lieux et obtenir les autorisations nécessaires. Une friche a toujours un propriétaire.

le Jardin des Possibles

Ressources

Le dispositif

Mon Jardin se Crée

Le présent ouvrage a été réalisé dans le cadre du dispositif **Mon Jardin Se Crée**, fruit d'un travail partenarial de recherche-action entre deux réseaux : le Réseau Ecole et Nature, réseau d'éducateurs à l'environnement, et le Réseau "Jardin dans Tous Ses Etats", qui regroupe des porteurs de projets impliqués dans la pratique sociale et environnementale du jardin. L'objectif du dispositif **Mon Jardin Se Crée** est de favoriser l'émergence de projets de jardins ayant une dimension sociale, écologique et pédagogique, et d'accompagner les actions éducatives dans les jardins existants.

Le dispositif comprend deux volets :

- L'édition de documents pédagogiques : le présent guide méthodologique "Le Jardin des possibles", suivi d'une série de cahiers thématiques "Les Clés des jardins".
- La mise en oeuvre d'une dynamique d'échange et de formation sur la thématique "jardin et éducation à l'environnement" à l'échelle nationale et en régions (mise en lien d'acteurs, organisation de rencontres, formations...).

Contact

Réseau Ecole et Nature : 04 67 06 18 70

Le Jardin dans Tous Ses Etats



Le Réseau du Jardin dans Tous Ses Etats est une plate-forme d'échanges, de solidarités et d'initiatives des acteurs du jardin partagé.

Ces jardins sont divers, mais portent des valeurs communes de partage, de créativité, de solidarité entre les communautés, d'aide aux personnes en difficulté, de liens retrouvés avec le monde vivant, de respect de notre environnement...

Être acteur du JTSE c'est s'approprier les valeurs et les principes de la charte élaborée en commun ; c'est aussi se rendre disponible pour soutenir et enrichir de sa propre expérience, aussi modeste soit-elle, les autres acteurs. Le choix organisationnel est basé sur l'initiative, la participation et l'engagement. Aujourd'hui, un collectif représentant une quinzaine de structures existe pour orchestrer - et non diriger - les actions communes des membres du JTSE. Depuis 1997, le réseau a élaboré plusieurs documents de repères méthodologiques, organisé un second forum

à Nantes en 1999, créé le site Internet www.jardinons.com et élaboré un tissu relationnel autour des jardins partagés. L'enjeu est de permettre l'émergence de projets locaux, nourris des expériences d'autrui, sans y être inféodé.

Si nous avons une devise, elle pourrait être *"les valeurs appartiennent à ceux qui les font vivre"* ou *"les pieds dans la terre, la tête dans les nuages, nous jardinons un monde plus souriant pour demain"*.

Ce réseau est animé au niveau national par :

:: Chantier Nature

16, place Cormontaigne - 59000 Lille
T : 03 20 17 11 77 - F : 03 20 17 11 70
rlesne@jardinons.com

:: Les Jardins d'Aujourd'hui

42, rue Waldeck Rousseau
33220 Sainte-Foy-la-Grande
T : 05 57 46 04 37 - F : 05 57 56 19 21
ljda@jardinons.com

Le Réseau Ecole et Nature

Le Réseau Ecole et Nature, réseau national d'éducation à l'environnement, existe depuis 1983 et s'est structuré en association en 1990. En 2003, il compte environ 500 adhérents, personnes physiques et morales.

Les objectifs du réseau

Faire progresser l'éducation à l'environnement, de façon qualitative et quantitative. L'éducation à l'environnement s'appuie sur des valeurs de respect de la vie, de la diversité et d'autrui. Ecole et Nature y associe les valeurs fondamentales de l'humanisme et de l'écologie : respect de l'individu, de son épanouissement et de sa liberté, respect des équilibres de la nature.

Les origines diverses des adhérents d'Ecole et Nature et la multiplicité des approches pédagogiques qui y sont pratiquées constituent une caractéristique du réseau. Tous se retrouvent dans les valeurs et les pratiques que l'on peut résumer par quelques mots-clés : autonomie, responsabilité, socialisation, pratique de terrain, travail de groupe, créativité, pensée globale, action concrète.

Les actions du réseau

Le Réseau Ecole et Nature travaille essentiellement autour des trois axes suivants :

- La mise en relation d'acteurs de l'éducation à l'environnement : animateurs, enseignants, agents de collectivités, agents de service de l'Etat, responsables associatifs, parents... par l'organisation de rencontres nationales depuis 1983, la publication d'une revue d'éducation à l'environnement "l'Encre Verte", l'actualisation d'un site Internet, l'animation de divers groupes de travail.
- La mutualisation des savoir-faire de ses adhérents et la mise à disposition d'outils pédagogiques créés par et pour les acteurs de terrain de l'éducation à l'environnement.
- La promotion d'une réelle éducation à l'environnement pour tous, en France et dans le monde. Ecole et Nature s'est fortement impliqué dans la structuration du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement (CFEE) en 2000 et du Forum Planet'ERE II en 2001. Le Réseau était également présent au Sommet mondial de Johannesburg en 2002.

En 2003, le Réseau Ecole et Nature est animé par une équipe de 17 permanents.

:: Réseau Ecole et Nature



Espace République
20, rue de la République
34000 MONTPELLIER
Tel : 04 67 06 18 70
Fax : 04 67 92 02 58
info@ecole-et-nature.org
www.ecole-et-nature.org

Mosaïque de Jardins

Quelques structures ayant participé au groupe Mon Jardin Se Crée...

:: TERRE VIVANTE

Domaine de Raud - 38710 MENS - T : 04 76 34 80 80 - F : 04 76 34 84 02
terrevivante@wanadoo.fr - www.terrevivante.org

Notre objectif

Promouvoir les pratiques et les modes de vie respectueux de l'environnement.

Nos domaines de compétence

L'alimentation saine et équilibrée, l'habitat écologique, la gestion de l'énergie et de l'eau dans la maison, et le jardinage biologique.

Nos moyens et nos actions

- Les Quatre saisons du jardinage : revue bimestrielle vendue par abonnement.
- Des ouvrages pratiques sur le jardinage biologique, l'habitat écologique, l'alimentation saine.
- Un centre de découverte de l'écologie pratique sur 20 hectares de nature à découvrir.
- Des actions de sensibilisation, d'initiation et de formation au jardinage biologique pour tous les publics.

:: CHANTIER NATURE

16, place Cormontaigne - 59000 Lille - T/F : 03 20 17 11 77/70
contact@chantiernature.org - www.chantiernature.org et www.jardinons.com

Notre objectif

Initier et promouvoir des aménagements extérieurs respectueux des principes du Développement Durable auprès des particuliers, écoles, entreprises, institutions...

Nos domaines de compétence

L'écologie urbaine, les espaces verts, l'éducation à l'environnement, l'eau, l'emploi et l'environnement, la maîtrise des flux, les jardins collectifs et particuliers...

Nos moyens et nos actions

- Une équipe pluridisciplinaire de 12 salariés.
- Des outils de communication : sites Internet, guides méthodologiques et techniques (concertation, jardins naturels, fleurissement écologique...).
- Un réseau de partenaires associatifs, institutionnels et privés.
- Aide aux acteurs sur le terrain : sensibilisation stratégique, aide à la décision, accompagnement technique et méthodologique.
- Conception et animation des outils et des supports de sensibilisation et d'implication des acteurs : animation de réseaux, formation, campagnes d'actions...

:: LA FERME DE COCAGNE

Association d'insertion par l'économie - Quartier la rivière - 26380 Peyrins

T : 04 75 05 91 97 - F : 04 75 02 95 79

Nos objectifs

(charte nationale des réseaux de Cocagne)

- Développer une activité d'insertion pour un public en difficulté.
- Produire et distribuer des légumes biologiques pour un réseau d'adhérents consommateurs.
- Etablir des relations de non concurrence avec le secteur professionnel agricole.

Nos domaines de compétence

4 domaines d'activités complémentaires : le maraîchage biologique, l'entretien de l'espace rural, l'éducation à l'environnement et le développement local.

Nos moyens et nos actions

- Une équipe composée de 13 salariés et 40 postes d'insertion.
- Les ateliers d'initiation au jardinage dans des jardins dans des cours des écoles : les cycles d'animation à l'année sont rythmés par la pédagogie de projet.
- La mise en place de jardins participatifs en pied d'immeubles pour enfants du quartier en difficulté dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain.
- Un jardin pédagogique à la Ferme, 3 sites de Jardins Familiaux.

:: CHICO MENDES

52, rue d'Artois - 59000 LILLE - T : 03 20 12 85 00 - F : 03 20 12 85 01

contact@nn-chicomendes.org - www.nn-chicomendes.org

Nos moyens

Une équipe de 10 salariés, 35 espaces Chico Mendès répartis dans la région.

Nos actions

- Créer des espaces de nature retrouvée avec les enfants des écoles.
- Animer des projets pédagogiques "nature".
- Former à l'éducation à l'environnement.
- Conseiller, accompagner les acteurs locaux dans leurs projets "nature".
- Promouvoir des méthodes et techniques plus respectueuses de l'environnement.
- Former à l'éducation, à l'aménagement et à la gestion écologique des milieux.
- Aménager des mares écologiques et pédagogiques...

:: LES JARDINS D'AUJOURD'HUI

42, rue Waldeck Rousseau - 33220 Ste-Foy-la-Grande - T : 05 57 46 04 37 - F : 05 57 56 19 21

ljda@wanadoo.fr

Nos objectifs

Développer les capacités d'autonomie et consolider les réseaux de solidarité et de convivialité par le biais d'espace à jardiner d'auto-production.

L'association agit plus particulièrement au sein des dispositifs publics de développement social et urbain, et d'insertion.

Nos moyens

- Conseil méthodologique à l'élaboration de projet tant dans la conception d'aménagement que la programmation et la conduite participative, ainsi que la gestion et l'animation de jardins partagés (familiaux ou collectif).
- Une équipe de 7 salariés.

Nos actions

Au-delà du soutien méthodologique apporté aux nouveaux porteurs de projet sur le territoire national, Les Jardins d'aujourd'hui animent deux sites de jardins familiaux, un jardin communautaire et un jardin collectif d'insertion à Bordeaux.

Notre association contribue à la mise en œuvre au Liban d'un réseau d'animateurs en éducation à l'environnement.

Elle participe à l'animation nationale et régionale du réseau du Jardin dans Tous Ses Etats.

:: AU JARDIN D'AVENTURES

15, chemin du Sémaphore - 86000 POITIERS - T : 05 49 456 256

Notre objectif

Allier respect de l'environnement, relations sociales et autonomie (financière, en énergie et matières premières).

Nos moyens

- Un animateur-formateur et des bénévoles.
- Un terrain privé de 47000 m² en cours d'aménagement dans une zone verte urbaine de 30 ha.
- Outils variés pour des interventions en dehors du site.

Nos actions

- Activités avec des enfants (écoles, centres sociaux,...), des adultes (éducatrices, enseignantes, jardiniers amateurs, CE...) :
- Accompagnement dans la création et la valorisation éducative de jardins.
- Ateliers de fabrication de micro éoliennes, chauffe-eau, fours et séchoirs solaires.
- Création d'épouvantails, bancs, mobiles...
- Chantiers d'auto-construction de cabanes en matériaux sains, locaux ou récupérés ; sensibilisation à l'habitat bio-climatique.
- Sensibilisation à l'alimentation, l'eau, les déchets : économies, recyclage...

:: LES JARDINS D'AME.L.I.E

Aménagement d'un lieu pour une insertion par l'échange

9 bis, rue du Général de Gaulle - 13120 Gardanne - T : 04 42 65 98 58 - F : 04 42 65 93 86
jardinsdamelie@club-internet.fr - www.jardinons.com rubrique "réseau méditerranéen"

Nos objectifs

- Promouvoir des initiatives contre l'exclusion avec pour support des jardins potagers solidaires.
- Promouvoir l'autoproduction pour un développement social.
- Favoriser la création d'un réseau interactif d'échanges et de savoirs et le développement local d'une économie solidaire.

Nos moyens

- Un pôle ressources "autoproduction, développement social, jardins solidaires",
- Une équipe de 4 salariés aux compétences transversales.

Nos actions

- Accueil du public.
- Accompagnement des porteurs de projets de jardins collectifs d'autoproduction.
- Animation du réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens.
- Ouverture de nouvelles voies pour des formations, des qualifications, des créations d'activités...
- Animation d'un centre de documentation.

:: LES ARTS VERTS

Association d'éducation à l'environnement - 118, route d'Iragon - 40320 Eugénie-les-Bains
T : 05 58 51 11 02 - lesartsverts@libertysurf.fr

Notre objectif

Favoriser le développement de l'individu par la créativité, l'échange, le partage, la curiosité, l'envie d'agir ensemble pour une meilleure qualité de vie.

Nos moyens et nos actions

- Une équipe de bénévoles aux compétences complémentaires.
- Des partenaires techniques pour répondre aux besoins de compétences particulières.
- Un jardin éducatif "le jardin des Lys", lieu d'échange, de formation et d'expérimentation culturelle, artistique et paysagère.
- Un centre de ressource thématique "jardin, paysage, art et nature", lieu de documentation, d'information et de conseils en éducation à l'environnement.
- Des actions de formation, d'animation et d'éducation à l'environnement, pour les collectivités, les écoles, les lycées et collèges, les associations...

:: LE PASSE-JARDINS

Association loi 1901 - 131, rue Challemel-Lacour - 69008 LYON
T : 04 78 00 22 59 - F : 04 78 00 22 95 - pjardins@club-internet.fr

Notre objectif

Créer des jardins et développer le lien social autour de toutes les activités économiques, sociales, culturelles, scientifiques... qui s'y rattachent.

Nos moyens

- Une équipe de professionnelles et de bénévoles (animateurs, urbaniste, jardinier, formateur...).
- Un centre ressource.
- L'animation du site www.jardinons.com, Rhône-Alpes.

Nos actions (sur les jardins partagés et solidaires)

- Conseil auprès des collectivités, associations, porteurs de projet.
- Formation.
- Animation de jardins communautaires d'habitants à Villeurbanne et Lyon et de jardins d'insertion sociale à Bron.

:: LA BASE NATURE DE LA VILLE OGER

Chemin de la ville Oger - 22000 Saint Brieuc - T : 02 96 78 12 14 - F : 02 96 78 12 27
Base.nature.ville.oger@wanadoo.fr - www.basenature.free.fr

Nos objectifs

- Préserver un espace dans un secteur fortement urbanisé.
- Eduquer à l'environnement et apprendre à découvrir la nature à de jeunes urbains sur le temps scolaire ou de loisirs.
- Avoir une démarche de prévention sur un quartier "sensible".
- Développer des activités d'éducation à l'environnement.

Nos moyens et nos actions

- Six animateurs permanents, 4 animateurs vacataires.

- Bergerie, chèvrerie, poulailler, lapinière, asinerie, soues à cochons, étable fromagerie, four à pain, abris de jardins.
- Cinq hectares de terres agricoles sont utilisés pour les animations à partir du support végétal : prairie, verger, potager, jardin sensoriel, serre, arboretum, champ pour grandes cultures (maïs, choux, betteraves...).

:: JARDINS ET LANDES

Association loi 1901 - 26560 Eourres - T : 04 92 65 25 98

Notre objectif

Initier au jardinage et à l'agriculture biologique par le développement de l'agroforesterie, associant des plantes pérennes et des plantes annuelles et l'utilisation de la traction animale.

Nos moyens

- Un agriculteur-animateur.
- Un hectare de jardin maraîcher : la ferme de la Fontaine.
- Une aire naturelle de camping.

Nos actions

- Des séjours de découverte sur l'agrobiologie, l'écologie et le yoga.
- Accueil de bénévoles et de stagiaires sur le jardin.
- Organisation de stages d'initiation à la traction animale avec des méthodes de travail du sol sans labour.
- Projet pédagogique "jardiner avec la nature" pour une initiation à l'écologie et à l'agrobiologie auprès d'enfants en milieu scolaire et de personnes en insertion.
- Travail en réseau avec plusieurs jardins éducatifs et le GRAINE en région PACA, sur l'approche de l'IRAAB (Institut pour la recherche et l'application en agriculture biologique).

:: LE VIEL AUDON

Association loi 1901 "Le Mat" et Société Civile d'Exploitation Agricole du Viel Audon

Hameau du Viel Audon - 07120 Balazuc - T : 04 75 37 73 80 - F : 04 75 37 77 90

vielaudon@free.fr

Nos objectifs

- Promouvoir des actions citoyennes et conséquentes en éducation à l'environnement, à la citoyenneté et à la gestion durable des ressources.
- Former des jeunes au travail coopératif et à la création d'activités économiques responsables et solidaires.

Nos moyens et nos actions

- Sept salariés permanents et plusieurs dizaines de bénévoles.
- Une structure d'accueil de 47 places agréée par Jeunesse et Sports et l'Education Nationale dont un gîte d'étape de 18 places, un centre de formation déclaré, un centre de ressources éducatives sur l'agriculture, la boulangerie, les énergies renouvelables, le tri des déchets, la découverte de la garrigue et le jardinage...
- Une ferme (40 chèvres, 4 vaches, 3 cochons, plein de poules et de lapins et de grands jardins avec légumes, arbres fruitiers et plantes aromatiques.) Vente directe dans une boutique paysanne.
- Trente ans d'expérience dans les chantiers internationaux (plus de 200 jeunes par an).

:: CPIE DE LA GATINE POITEVINE

Le Bourg - 79340 Coutières - T : 05 49 69 01 44 - cpie.deux.sèvres@wanadoo.fr

Notre objectif

Développer des actions en éducation à l'environnement.

Nos moyens

Au cœur du petit village de Coutières :

- une équipe composée de 12 salariés,
- un hébergement de 35 lits,
- un espace éducatif Jardin composé d'un jardin des sens, d'une maison des jardiniers, d'un espace pour les apprentis jardiniers, d'une prairie et d'une mare pédagogique.

Nos actions

- Initier et s'impliquer dans des formations pour adultes.
- Accompagner les porteurs de projets, collectivités territoriales ou organismes publics.

:: JARDINIERS DE FRANCE

Association créée en 1876, reconnue d'utilité publique.

40, route d'Aulnoy - BP 559 - 59308 Valenciennes cedex - T : 03 27 46 37 50 - F : 03 27 29 08 12
www.jardiniersdefrance.com

Nos objectifs

- Faire du jardin un espace d'épanouissement pour tous.
- Favoriser la rencontre et l'échange entre tous les jardiniers.
- Transmettre le savoir-faire jardinier.
- Respecter et protéger la nature et l'environnement.

Nos moyens et nos actions

Le premier réseau de jardiniers amateurs : 5000 clubs jardins dans toute la France proposant :

- des cycles de conférences,
- des rencontres, des visites de parcs et jardins, des échanges,
- la revue mensuelle "Pour Nos Jardins",
- le service SOS jardin qui répond à tous les problèmes du jardinier,
- les réunions du catalogue du Comptoir des Jardiniers de France.

Les correspondants locaux, créateurs et partenaires d'événements locaux

- Plus de 400 événements : forums associatifs, foires, événements jardins, concours de maisons fleuries.
- Animation des "ateliers découverte" dans les écoles.

Jardiniers de France, association reconnue d'utilité publique

- Jardin pour les autres : 80 clubs locaux.
- Hortithérapie : Atelier expérimental à Valenciennes.
- Club enfant au jardin pédagogique du siège à Valenciennes.

Ressources documentaires

Des productions du Réseau Ecole et Nature

- :: **Eduquer à l'environnement par la pédagogie de projet**, un chemin d'émancipation, Réseau Ecole et Nature, Ed. l'Harmattan, 1996 (2^{de} édition).
- :: **Guide pratique d'éducation à l'environnement : monter son projet**, Réseau Ecole et Nature, Ed. Chronique Sociale, 2001.
- :: **Rouletaboule** : dispositif pédagogique sur le thème des déchets, Réseau Ecole et Nature, 2003 (7^{ème} édition).
- :: **Ricochets** : dispositif pédagogique pour découvrir l'eau, Réseau Ecole et Nature, 1997.
- :: **L'Encre verte** n°36 (dossier sur le jardin), revue d'éducation à l'environnement du Réseau Ecole et Nature, 1999.
- :: **Alterner pour apprendre** : entre pédagogie de projet et pédagogie de l'écoformation, Dominique COTTEREAU, Réseau Ecole et Nature, 1997.

Des productions du collectif Jardin dans Tous Ses Etats

- :: **Jardin et développement social : quelques éléments de repères méthodologiques**, Collectif Jardin dans Tous Ses Etats.
- :: **Carnet de voyage vers les jardins communautaires**, Collectif Jardin dans Tous Ses Etats, 2003.
- :: **Jardins familiaux : appropriation et intégration paysagère**, Collectif Jardin dans Tous Ses Etats.

Autres publications

- :: Revue **Les quatre saisons du jardinage** : l'écologie en pratique au jardin et à la maison. 100 pages, paraît tous les deux mois, Ed. Terre Vivante.
- :: **L'agenda du jardinier**, Rémy BACHER, Antoine BOSSE-PLATIERE, Ed. Terre Vivante.
- :: **Mon jardin sauvage, fleuri et productif**, Gertrud FRANCK, Ed. Terre Vivante.
- :: **Le compost au jardin**, Kraft VON HEYNITZ, Ed. Terre Vivante.
- :: **Les jardiniers de l'ombre : vers de terre et autres artisans de fertilité**, Blaise LECLERC, Ed. Terre Vivante.
- :: **La bonne terre de jardin**, Jo READMAN, Ed. Terre Vivante.

- :: **Ces herbes qu'on dit mauvaises**, Jo READMAN, Ed. Terre Vivante.
- :: **Compost et paillage au jardin : recycler, fertiliser**, Denis PEPIN , Ed. Terre Vivante, 2003.
- :: **Ravageurs et maladies au jardin, les solutions biologiques**, O. SCHMID, S. HENG-GELER, Ed. Terre Vivante.
- :: **L'agriculture biologique : des techniques efficaces et non polluantes**, C. DE SIL-GUY, Ed. Terre Vivante, 1994.
- :: **Le guide du jardinage biologique**, Jean-Paul THOREZ, Ed. Terre Vivante.
- :: **Le poireau préfère les fraises : les meilleures associations de plantes**, Hans WAGNER, Ed. Terre Vivante.
- :: **Une mare naturelle dans votre jardin**, Hartmut WILKE, Ed. Terre Vivante, 1989.
- :: **Jardiner bio c'est facile**, Ed. Terre Vivante.
- :: **Construire des actions collectives**, Points de repères "Impliquer les habitants dans l'aménagement et la gestion des espaces publics", Chantier Nature, 2001.
- :: **A propos du partenariat**, Lettre du GRAINE Poitou-Charentes, n°spécial juin 1999.
- :: **Des jardins pour tous**, Ministère de l'Agriculture, Direction de l'espace rural et de la forêt.
- :: **Les jardins solidaires méditerranéens : un réseau en construction**, Jardin d'AME.L.I.E., 2000.
- :: **Jardins Citoyens**, Communauté urbaine de Lyon, CAUE du Rhône.
- :: **Fiches "Jardins familiaux"**, Communauté Urbaine de Lyon, CAUE du Rhône 1999.
- :: **Ouvrez les jardins familiaux aux écoles**, GNIS.
- :: **Jardins des villes, jardins des gens**, groupe "Education à l'environnement urbain" de Bretagne, 2000 (renseignements CIELE : 02 99 54 42 98).
- :: **L'almanach**, Jean-Paul COLLAERT, Ed. Nouveau Jardinier.
- :: **L'art du potager en carré**, Jean-Paul COLLAERT, Eric PREDINE, Les nouveaux Jardiniers EDISUD, 1999.
- :: **Découvre les plantes et crée ton jardin**, Dominique et Philippe JOLY, Mango, 1994.
- :: **L'amour des jardins**, B. et R. KAYSER, Arléa, 1986.
- :: **Le calendrier des travaux au jardin**, Furlani PEDOJER, Ed. De Vecchi, 1998.
- :: **Images de jardins**, Yves PÉRILLON, Sang de la terre, 1987.
- :: **Le guide du jardin naturel**, Chantier Nature, 2001
- :: **A l'école des éléments**, Dominique COTTEREAU, Réseau Ecole et Nature, 1994.
- :: **Mon Jardin de Sorcières**, Bernard BERTRAND, Frédéric LISAC, Ed. Plume de Carotte, 2002.
- :: **Jardinons à l'école**, fiches jardithèques et posters, catalogue 2002, GNIS.
- :: **Potager, potageons**, In : Symbioses n°39, été 1998, p.11
- :: **Jardiner avec les enfants**, Jardiniers de France - Graine Ile de France, 1998.
- :: **Plantipouce**, In : repères pour l'éducation à l'environnement, n°13, mars avril 1997.
- :: **Adoptez un jardin**, 24 projets pour vous guider, 1997 In : Symbioses, n° 43, printemps 99.
- :: **Les amis de mon jardin : la boîte à outils**, CRES Nord pas de Calais.

- :: **Et si on faisait un jardin**, La petite école de la forêt, Ville de Besançon – CFPPA de Besançon, 2002.
- :: **Savoir communiquer avec un groupe**, Christophe CARRE, Ed. Retz.
- :: **Une éducation pour l'environnement**, André GIORDAN, Christian SOUCHON, Z'editions, 1991.
- :: **Copains des jardins : le guide des petits jardiniers**, Renée KAYSER, Nathalie VOGEL, Ed. Milan, 1998.
- :: **Mon jardin de poche**, Frédéric LISAK, Eric PREDINE, Ed. Plume de Carotte, 2001.
- :: **Les aventuriers du jardin sauvage**, Gabriel De POTTER, CPN, 1996.
- :: **Le petit jardin des écoliers**, Emmanuel ROLAND, CDDP Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc.
- :: **Jardiner sans jardin**, Gay SEARCH, Hachette, 1998.
- :: **Devenons écocitoyens avec Nature et Découvertes** (à la maison, au jardin, en ville), Nature et Découvertes, 2002.

Vidéo

- :: **Le jardin fait école : exemples de jardins scolaires** (Vidéo), OCCE 67, 21 mn, 1998.
- :: **Planter sans se planter**, brochure d'accompagnement du film vidéo Le jardin fait école, OCCE 67, 1998.

Des sites internet

- :: Site du Réseau Ecole et Nature :
www.ecole-et-nature.org
- :: Site du réseau du Jardin dans Tous Ses Etats (JTSE) :
www.jardinons.com
- :: Site de Terre Vivante :
www.terrevivante.org
- :: Site de Jardiniers de France :
www.jardiniersdefrance.com/enfants/magazine.asp
- :: Site "Jardinons à l'école" du Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS) :
www.jardinons-alecole.org
- :: Site de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) :
www.occe.net
- :: Site de la Maison du Jardinage :
www.paris.fr/FR/Environnement/jardins/animations_jardins/maison_jardinage

le Jardin des Possibles

Remerciements

:: Cet ouvrage est une œuvre collective. Il est le fruit du travail de recherche-action et d'écriture d'une trentaine de personnes. Qu'elles soient ici remerciées :

Catherine Barbier, Eric Beaudout, Gabrielle Bouquet, Samuel Cacciabue, Emmanuel Caron, Antoine Cassard, Vincent Celliers, Dominique Cottureau, Laurent Dekeyser, Evelyne Desmoulin, Eric Dubois, Chrystèle Ferjou, Rudi Floquet, Dominique Florian, Christophe Fournier, Catherine Gaillard, Marieke Hazard, Paul Gabriel Jan, Benoit Laurent, Vincent Leras, Michel Onimus, Brigitte Paganelli, Valérie Le Priol, Joëlle Quintin, Catherine Ramos, André Sieffert, Marie Simon, José Tisserand, Isabelle Walczak.

:: Un grand merci également à toutes les personnes qui ont donné de leur temps, à un moment ou un autre dans l'histoire de cette rédaction :

Marie-Françoise Allard, Paola Alphanéry, Myriam Arpage, Birane Ba, Serge Bailleul, Philippe Bambust, Laurence Baudalet, Claire Bernardo, Christophe Bernier, Jean-Claude Berten, Jean-Paul Biessy, Kirsten Blachetta, Antoine Bosse-Platière, Jean Bouise, Edith-Claude Bouquin, Michel Campion, Daniel Cérézuelle, Catherine César, Caroline Chekroun, Christophe Claveau, Jean-Paul Collaert, Rose Combe, Xavier Coste, Catherine Creuze, Dominique Daviot, Christel Delamezière, Amélie Deloule, Martine Demiras, Véronique Dumont, Marc Falco, Roland Gérard, Anne Guglielmino, Jean-Guy Henckel, Béatrice Hollande, Patrick Jolaine, Vincent Larbey, Mikael Laurent, Mireille Lemahieu, Claudie Le Roy, Didier Loridan, Frédéric Lisak, Dominique Luc, Anne-Gaëlle Marcy, Gil Melun, Patricia Monniaux, François Moussu, Laurence Nahmias, Oscar Nascimento, Laurent Olivry, Régine Pattyn, Cécile Perrin, Elisa Pillai, Véronique Pontvianne, Eric Prédine, Jérémy Pringault, Marie-Pierre Quillard, Sandrine Ratolojanahary, Cécile Régner, Anne Rivoalen, Jean-Claude Rodriguez, Jean-Marc Roussel, Isabelle Roux, Elzbieta Sanojca, Joël Savio, Bernard Streigcher, Florence Tchavdaroff, Frédéric Thélinge... et tous ceux qu'on oublie inévitablement !

:: Merci enfin aux nombreuses personnes qui, au cours d'une rencontre, d'un échange, nous ont aidé à cheminer dans le travail de mutualisation.

:: Par l'intermédiaire des personnes précédemment citées, de nombreuses structures ont collaboré au "Jardin des possibles" :

Action Nature (Chartres, 28), AIFST (Caen, 14), Les Arts Verts (Eugénie les Bains, 40), Base Nature de la Ville Oger (Saint-Brieuc, 22), Bergerie Nationale (Rambouillet, 78), CAUE du Rhône (Lyon, 69), Chantier Nature (Lille, 59), Chico Mendes (Lille, 59), CPIE de la Gâtine-Poitevine (Coutières, 79), CPIE Vallée de l'Elorn (Plougastel Daoulas, 29), Ecolothèque de la communauté d'agglomération de Montpellier (Saint-Jean de Védas, 34), Echos d'Images (Plerin, 22), Etat des lieux (Tressan, 34), L'Eveil en vert (Bourges, 18), Fédération PACA des clubs CPN-Connaître et Protéger la Nature (Châteaurenard, 13), Fédération OCCE-Office Central de la Coopération à l'Ecole (Paris, 75), La Ferme de Cocagne (Peyrins, 26), GIFA-Groupement International des Fermes d'Animation (Lille, 59), GNIS-Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants (Paris, 75), Graine Ile-de-France (Juvisy sur Orge, 91), Graine de Jardins (Suresnes, 92), Association Icare (Mulhouse, 68), Institut Environnement Tarn - CPIE des Pays Tarnais (Castres, 81), IRAAB-Institut pour la Recherche et l'Application en Agriculture Biologique (Loriol-du-Comtat, 84), Jardilien (Aubagne, 13), Les jardins d'AME.L.I.E (Marseille, 13), Les Jardins d'Aujourd'hui (Sainte-Foy-la-Grande, 33), Au Jardin d'aventures (Poitiers, 86), Le Jardin du cheminot (Paris, 75), Le Jardin des Dènes (Marseille, 13), Jardiniers de France (Valenciennes, 59), Jardins et landes (Eourres, 26), Jardin Nature des Marettes (Amblie, 14), Maison de la Châtaigne (Aurillac, 15), Maison de la Consommation et de l'Environnement (Rennes, 35), Maison de l'Environnement d'Angers (Angers, 49), Maison de l'Environnement et de la Nature des Hauts-de-Seine (Issy les Moulineaux, 92), Maison du Jardinage / Paris-Nature - Mairie de Paris (Paris, 75), Maison Pointue (Saint-Genis Laval, 69), MDSL-PADES - Programme autoproduction et développement social (Paris, 75), Le Passe-Jardins (Lyon, 69), Parc Nature de Miribel-Jonage (Vaux-en-Velun, 69), Planète Tonique (Lyon, 69), Quoi de neuf ? (Florac, 48), Réseau de Cocagne (Besançon, 25), Réseau d'Education à l'Environnement 05 & Ecrins (Gap, 05), Association Semaines (Avignon, 84), Service Animation de la Ville de Gap (Gap, 05), Service Espaces Verts de la Ville de Brest (Brest, 29), Terre Vivante (Mens, 38), Vert le Jardin (Brest, 29), Le Viel Audon (Balazuc, 07)...

Coordination : Michael Le Coz, Stéphane Nahmias, Yvan Le Goff
Relecture : Isabelle Lépeule, Eric Prédine

Conception graphique : Christophe Galvani

Imprimé sur papier recyclé par Atelier Six,
Centre Trifontaine, Domaine des Pins, 47, Impasse des Eglantiers,
34980 Saint-Clément-de-Rivière, T : 04 67 63 52 00.

Document réalisé avec le soutien financier de :
Fondation de France
Fondation Nature et Découvertes
Carrefour Solidarité
Région Rhône-Alpes
Ministère de l'écologie et du développement durable
Ministère de la culture et de la communication
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

© Novembre 2003 - Réseau Ecole et Nature
Espace République, 20 rue de la République, 34000 Montpellier
www.ecole-et-nature.org

ISBN 2-910062-00-7

Face à la pression urbaine, au bétonnage des villes, à l'effritement du lien social et des valeurs, de nouveaux jardins proposent des lieux à la croisée des chemins. Bien qu'ils soient tous différents par leur forme, leurs objectifs, le public accueilli, leur implantation ou leur dimension, ils partagent certains principes : ce sont des jardins partagés, éducatifs et respectueux de l'environnement. Ces jardins cultivent le dialogue et la coopération entre les personnes, ils répondent aux besoins vitaux de nature et de ré-appropriation du cadre de vie, ils éduquent au respect des autres et de l'environnement.

Vous avez un projet de jardin partagé, éducatif et respectueux de l'environnement ? Vous voulez développer des activités pédagogiques dans un jardin existant ? Que vous soyez un groupe de jardiniers familiaux, une association d'éducation à l'environnement, un maire, une équipe d'enseignants, un centre social, un propriétaire privé... cet ouvrage vous concerne.

Le **Jardin des Possibles** accompagne tout au long de leur démarche différents types de porteurs de projet de jardin. Il précise, dans un premier temps, les étapes-clés du montage d'un projet participatif, puis il apporte des pistes de réflexion et des orientations concrètes organisées selon trois séries de "fiches repères" :

:: Repères méthodologiques

Comment monter un projet de jardin de manière participative ?

:: Repères écologiques

Comment réaliser un jardin respectueux de l'environnement ?

:: Repères pédagogiques

Comment valoriser le potentiel éducatif du jardin ?

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration d'un grand nombre de structures et de personnes œuvrant dans les domaines de l'éducation à l'environnement et des jardins partagés au sein de deux réseaux : le Réseau Ecole et Nature et le Réseau Jardin dans Tous Ses Etats (JTSE).

Soutien financier :



Carrefour
Solidarité



Réseau Ecole et Nature édition
ISBN : 2-910062-00-7